



# Assemblée générale

Distr. générale  
14 décembre 2011  
Français  
Original : anglais

## Soixante-sixième session

Point 162 de l'ordre du jour

### Financement de la Mission des Nations Unies au Soudan

## Rapport sur l'exécution du budget de la Mission des Nations Unies au Soudan pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2010 au 30 juin 2011

### Rapport du Secrétaire général

## Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction . . . . .	5
II. Exécution du mandat . . . . .	5
A. Considérations générales . . . . .	5
B. Exécution du budget . . . . .	6
C. Activités d'appui à la Mission . . . . .	6
D. Coopération régionale . . . . .	7
E. Partenariats, coordination avec l'équipe de pays et missions intégrées . . . . .	7
F. Cadres de budgétisation axée sur les résultats . . . . .	8
III. Exécution du budget . . . . .	68
A. Ressources financières . . . . .	68
B. Dépenses du Centre de services régional d'Entebbe . . . . .	69
C. Récapitulatif des réaffectations de ressources . . . . .	70
D. Évolution des dépenses mensuelles . . . . .	70
E. Autres recettes et ajustements . . . . .	71
F. Dépenses de matériels appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome . . . . .	71



IV. Analyse des écarts . . . . .	72
V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre . . . . .	75

## Résumé

Le présent rapport rend compte de l'exécution du budget de la Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS) pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2010 au 30 juin 2011 (exercice 2010/11). La corrélation entre les dépenses de cet exercice et l'objectif de la Mission est mise en évidence dans des tableaux axés sur les résultats et organisés par composante (processus de paix, sécurité, gouvernance, aide humanitaire, relèvement et réintégration, et appui).

### Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1<sup>er</sup> juillet 2010 au 30 juin 2011)

Catégorie	Montant alloué	Dépenses	Écarts	
			Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	321 648,5	302 113,8	19 534,7	6,1
Personnel civil	245 666,0	260 055,5	(14 389,5)	(5,9)
Dépenses opérationnelles	440 711,8	436 607,1	4 104,7	0,9
<b>Montant brut</b>	<b>1 008 026,3</b>	<b>998 776,4</b>	<b>9 249,9</b>	<b>0,9</b>
Recettes provenant des contributions du personnel	26 360,4	30 300,3	(3 939,9)	(14,9)
<b>Montant net</b>	<b>981 665,9</b>	<b>968 476,1</b>	<b>13 189,8</b>	<b>1,3</b>
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
<b>Total</b>	<b>1 008 026,3</b>	<b>998 776,4</b>	<b>9 249,9</b>	<b>0,9</b>

### Ressources humaines : occupation des postes

Catégorie	Postes approuvés <sup>a</sup>	Postes prévus	Postes	Taux de
			effectivement pourvus (moyenne)	vacance (pourcentage) <sup>b</sup>
Observateurs militaires	525	525	482	8,2
Contingents	9 450	9 450	9 350	1,1
Police des Nations Unies	715	715	670	6,3
Unités de police constituées	–	–	–	–
Personnel recruté sur le plan international	1 098	1 098	888	19,1
Personnel recruté sur le plan national	3 078	3 078	2 761	10,3
Volontaires des Nations Unies <sup>c</sup>	768	594	413	30,5
Emplois de temporaire <sup>d</sup>				
Personnel recruté sur le plan international	192	130	72	44,6
Personnel recruté sur le plan national	96	80	42	47,5
Personnel fourni par des gouvernements	40	40	25	37,5

(Voir notes page suivante)

*(Notes du tableau)*

<sup>a</sup> Niveau maximum de l'effectif autorisé.

<sup>b</sup> Compte tenu du nombre de postes pourvus, mois par mois. Pour les Volontaires des Nations Unies et les emplois de temporaire, les taux de vacance tiennent compte du nombre de postes prévus, mois par mois, et de la dotation en effectifs approuvée par l'Assemblée générale dans sa résolution 64/283 pour les référendums et le Groupe du Secrétaire général pour l'appui aux référendums au Soudan.

<sup>c</sup> Soit 358 volontaires recrutés sur le plan international et 62 recrutés sur le plan national conformément à la résolution 64/283 de l'Assemblée générale, et 348 volontaires recrutés sur le plan international, conformément à la résolution 64/283 de l'Assemblée générale, pour appuyer les référendums au Soudan entre le 1<sup>er</sup> août 2010 et le 31 mars 2011.

<sup>d</sup> Financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions). Effectif composé de 42 agents recrutés sur le plan international et de 47 agents recrutés sur le plan national conformément à la résolution 64/283 de l'Assemblée générale, de 109 agents recrutés sur le plan international et de 49 agents recrutés sur le plan national, qui appuieront les référendums au Soudan entre le 1<sup>er</sup> août 2010 et le 31 mars 2011, et des 41 membres du Groupe du Secrétaire général pour l'appui aux référendums au Soudan – fonctionnaires recrutés sur le plan international pour six mois – conformément à la résolution 64/283 de l'Assemblée générale.

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont énoncées au chapitre V du présent rapport.

## I. Introduction

1. Le budget de fonctionnement de la Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS) pour l'exercice 2010/11, présenté dans le rapport du Secrétaire général en date du 22 janvier 2010 (A/64/632), s'élevait à 977 309 700 dollars en chiffres bruts et à 951 552 800 dollars en chiffres nets. Il couvrait le déploiement de 525 observateurs militaires, 9 450 soldats, 715 membres de la Police des Nations Unies, 1 098 fonctionnaires recrutés sur le plan international, 3 078 agents recrutés sur le plan national, y compris 266 administrateurs, et 420 Volontaires des Nations Unies.

2. Des crédits additionnels d'un montant brut de 85 705 600 dollars (montant net : 84 145 700 dollars) ont été demandés pour l'exercice 2010/11 dans la note du Secrétaire général en date du 14 octobre 2010 (A/65/509) pour appuyer l'organisation des référendums au Soudan, notamment la création du Groupe du Secrétaire général pour l'appui aux référendums au Soudan. Ils devaient couvrir 506 postes et emplois de temporaire (autre que pour les réunions), dont 109 emplois de temporaire recruté sur le plan international, 49 emplois de temporaire recruté sur le plan national et 348 postes de Volontaire des Nations Unies recruté sur le plan international. Il prévoyait également 41 emplois de temporaire (autre que pour les réunions) recruté sur le plan international pour le Groupe du Secrétaire général pour l'appui aux référendums au Soudan.

3. Dans son rapport du 19 mars 2010, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandé à l'Assemblée générale d'ouvrir un crédit d'un montant brut de 938 345 400 dollars aux fins du fonctionnement de la Mission pour l'exercice 2010/11 (A/64/660/Add.3, par. 65). Dans son rapport du 12 novembre 2010 (A/65/571), conformément à la note du Secrétaire général sur le financement de la MINUS pour le même exercice (A/65/509), le Comité consultatif a recommandé à l'Assemblée générale d'ouvrir un crédit de 85 705 600 dollars aux fins de l'appui aux référendums, en plus du crédit déjà ouvert aux termes de la résolution 64/283 de l'Assemblée en date du 24 juin 2010.

4. Par sa résolution 64/283, l'Assemblée générale a ouvert un crédit d'un montant brut de 938 millions de dollars pour le fonctionnement de la Mission pendant l'exercice 2010/11. Par sa résolution 65/257 du 24 décembre 2010, elle a ouvert un crédit d'un montant de 70 026 300 dollars venant s'ajouter au crédit déjà ouvert pour l'exercice en vertu de sa résolution 64/283. La totalité du montant (1 008 026 300 dollars) a été mise en recouvrement auprès des États Membres.

## II. Exécution du mandat

### A. Considérations générales

5. Le Conseil de sécurité a établi le mandat de la Mission dans sa résolution 1590 (2005) et l'a prorogé dans des résolutions ultérieures. Il a énoncé le mandat de la Mission pour l'exercice considéré dans ses résolutions 1919 (2010) et 1978 (2011).

6. La Mission a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif général, qui est de favoriser la réconciliation nationale et d'instaurer une paix et une

stabilité durables dans un Soudan prospère et uni, où les droits de l'homme sont respectés et la protection des civils est assurée.

7. Dans le cadre de cet objectif général, la Mission a contribué à un certain nombre de réalisations au cours de l'exercice, en exécutant les principaux produits décrits dans les tableaux ci-après et organisés en cinq composantes : processus de paix, sécurité, gouvernance, aide humanitaire, relèvement et réintégration, et appui.

8. On trouvera dans le présent rapport une évaluation des résultats de l'exercice 2010/11, effectuée sur la base des tableaux axés sur les résultats présentés dans le budget. En particulier, y sont mis en regard, d'une part, les indicateurs de succès effectifs – qui mesurent les progrès accomplis pendant l'exercice par rapport aux réalisations escomptées – et les indicateurs de succès prévus, et, d'autre part, les produits exécutés et les produits prévus.

## **B. Exécution du budget**

9. Au cours de l'exercice considéré, une des principales priorités de la Mission a été d'aider les parties à mettre en œuvre les dispositions de l'Accord de paix global qui ne l'étaient pas encore et à protéger les civils exposés à un danger imminent. La Mission a exécuté avec succès la majorité des tâches qui lui avaient été confiées, et a notamment a) aidé les parties à préparer et mettre en œuvre le référendum de 2011 sur l'autodétermination du Sud-Soudan; b) appuyé les consultations populaires pour les États du Kordofan méridional et du Nil Bleu; c) appuyé les négociations sur le statut de la région d'Abyei; et d) appliqué une stratégie de protection des civils.

10. Dans le cadre de l'exécution de ces fonctions, les principaux facteurs externes qui ont influé sur l'accomplissement du mandat de la Mission ont été : a) la décision des autorités soudanaises de reconnaître le résultat du référendum; b) l'absence d'accord sur les critères d'éligibilité concernant le référendum d'Abyei, de sorte qu'il n'y a pas eu de référendum; c) l'absence d'accord sur la délimitation physique de la frontière entre le Nord et le Sud suivant le tracé du 1<sup>er</sup> janvier 1956, et d'autres questions postérieures au référendum; et d) la poursuite de la violence localisée au Sud-Soudan, qui a fait des victimes chez les civils et entraîné des déplacements.

## **C. Activités d'appui de la Mission**

11. Les incertitudes relatives à l'avenir de la Mission, le retrait de celle-ci et sa liquidation administrative, les retards enregistrés dans le déploiement du personnel et les questions liées à la liberté de mouvement ont fait sentir leurs effets sur les principales activités d'appui de la Mission et sur l'utilisation des ressources y afférentes durant l'exercice.

12. Au cours de l'exercice, la Mission a utilisé 99,1 % du budget total. La sous-utilisation des crédits s'explique par des frais de voyage des contingents militaires moins élevés que prévu en raison de la baisse du prix des billets d'avion, des rations des contingents militaires moins coûteuses que prévu en raison d'une baisse du prix à l'unité et des stocks disponibles, et un taux de vacance de postes plus élevé que prévu pour les emplois de temporaire (autre que pour les réunions). Elle a été en partie contrebalancée par un dépassement de crédit dû au fait que le taux effectif de vacance des postes concernant le personnel recruté sur le plan national et

international a été moins élevé que prévu, et que les frais de location d'avions ont été supérieurs aux prévisions. Des dépenses supplémentaires ont été engagées pour faire face aux besoins opérationnels urgents causés par le retrait imprévu de la Mission et la création de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS). Un groupe électrogène supplémentaire a été installé pour faire face à l'augmentation des besoins en alimentation électrique due à l'agrandissement du site de Tomping et à la nouvelle Maison des Nations Unies. La consommation de carburant a donc été supérieure aux prévisions budgétaires.

13. La sous-traitance de l'entretien et de la réparation des véhicules a permis de réaliser des gains d'efficacité, de sorte que les dépenses afférentes aux services de réparation et d'entretien et aux pièces de rechange ont été moins élevées que prévu. L'utilisation du système informatisé de gestion des déplacements mis en place pour le personnel civil a permis de réaliser des gains d'efficacité en ramenant de trois jours à un le délai de traitement des demandes de transport.

#### **D. Coopération régionale**

14. La MINUS a travaillé avec la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) à la mise en œuvre d'une stratégie régionale de règlement des problèmes se rapportant à l'Armée de résistance du Seigneur, notamment à l'établissement d'un bureau de liaison de l'Armée à Yambio (Sud-Soudan). Elle a par ailleurs procédé à un échange d'officiers de liaison au Darfour avec l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD), pour assurer la cohérence des opérations le long de la frontière commune entre leurs zones.

#### **E. Partenariats, coordination avec l'équipe de pays et missions intégrées**

15. En collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies, la Mission a élaboré un plan d'action commun axé sur cinq grands produits : a) l'organisation de référendums fiables au Sud-Soudan et dans la région d'Abyei; b) l'organisation de consultations populaires productives dans les États du Kordofan méridional et du Nil Bleu; c) la conclusion d'accords sur les dispositifs postérieurs aux référendums et la mise en œuvre des dispositions correspondantes de l'Accord de paix global; d) l'instauration de la stabilité dans les zones de la mission, la bonne gestion des conflits et la protection des civils; et e) le renforcement des capacités liées à la gouvernance, au secteur de la sécurité et à l'état de droit au Sud-Soudan.

16. En collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies, des structures ont été mises en place pour mettre en œuvre le plan d'action, et la Mission a procédé à une réorganisation aux niveaux de l'équipe de direction et des chefs de section et sur le terrain, et mené des études mensuelles en vue de maintenir la vigueur de l'effort collectif déployé pour appuyer la mise en œuvre de l'Accord de paix global.

## F. Cadres de budgétisation axée sur les résultats

### Composante 1 : processus de paix

17. Le référendum sur l'autodétermination du Sud-Soudan s'est tenu avec l'appui de la MINUS de manière pacifique du 9 au 15 janvier 2011. Comme il ressort des résultats, 98,83 % des électeurs se sont prononcés en faveur de la séparation du Sud-Soudan avec le nord du pays. Les résultats du référendum ont été proclamés le 7 février 2011 et acceptés par les deux parties à l'Accord de paix global et par la communauté internationale. Le référendum à Abyei devait se tenir en même temps que le référendum au Sud-Soudan, mais il a été ajourné faute d'accord entre les parties. À l'issue des négociations qui se sont tenues entre les Gouvernements du Soudan et du Sud-Soudan, avec le concours du Groupe de haut niveau de l'Union africaine chargé de la mise en œuvre, les parties ont signé un accord de sécurité intérimaire sur l'Abyei tout en continuant de négocier un règlement politique. Les parties ont aussi progressé dans la définition des modalités postsécession relatives à la citoyenneté et à la gestion des frontières. Le Comité technique spécial des frontières, composé de membres du Parti du congrès national et du Mouvement populaire pour la libération du Soudan, et appuyé par la MINUS, qui a été chargé :

- a) de délimiter la frontière du 1<sup>er</sup> janvier 1956 entre le Nord et le Sud-Soudan; et
- b) de coordonner la démarcation de la frontière une fois le tracé approuvé par les deux parties, a conclu un accord sur le tracé d'environ 80 % de la frontière. Des négociations postindépendance se sont tenues avec le concours du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine afin d'entamer des discussions sur les cinq autres zones faisant l'objet d'un contentieux.

---

**Réalisation escomptée 1.1** : Un Soudan démocratique et pacifique où le pouvoir et les richesses sont équitablement partagés entre les différentes régions et où la question du statut définitif du Sud-Soudan et des 3 zones est réglée de manière pacifique conformément à l'Accord de paix global

---

*Indicateurs de succès prévus*

*Indicateurs de succès effectifs*

1.1.1 Les référendums du Sud-Soudan et de l'Abyei se déroulent de façon régulière et pacifique, conformément à la loi sur les référendums

La Commission pour le référendum au Sud-Soudan a été créée et ses membres ont prêté serment devant le Président de la République le 6 juillet 2010. Le Bureau pour le référendum au Sud-Soudan a lui aussi été créé et ses membres ont prêté serment devant la Commission le 4 août 2010. Les Comités pour le référendum au niveau des États ont été créés le 12 août 2010. Le Secrétaire général de la Commission pour le référendum au Sud-Soudan a été nommé le 14 septembre 2010 et des comités et sous-comités centraux des référendums ont été établis au Nord-Soudan et au Sud-Soudan, respectivement. L'inscription des électeurs sur les listes électorales, commencée le 15 novembre 2010, a été achevée le 8 décembre 2010. La liste préliminaire des électeurs a été publiée le 31 décembre 2010. Le scrutin a débuté le 9 janvier et s'est terminé de manière pacifique le 15 janvier 2011.

	<p>La Commission des référendums de l'Abyei n'a pas été mise sur pied en raison d'un désaccord entre les parties à l'accord de paix global sur les critères d'éligibilité pour le référendum de l'Abyei.</p>
<p>1.1.2 Les parties à l'Accord de paix global acceptent les résultats du référendum et les appliquent de manière pacifique.</p>	<p>Objectif atteint. Les résultats du référendum du Sud-Soudan ont été proclamés par la Commission des référendums du Sud-Soudan le 7 février 2011 et acceptés par les 2 parties à l'Accord de paix global et la communauté internationale. Sur les 3 792 518 suffrages exprimés, 98,83 % étaient en faveur de la sécession et 1,17 % en faveur de l'unité.</p>
<p>1.1.3 Création et administration de la Commission foncière nationale conformément à son mandat</p>	<p>Objectif atteint. La Commission foncière nationale a été créée et était opérationnelle de même que 7 commissions foncières au niveau des États dans le secteur II (États du Warrap, des Lacs, du Bahr el Ghazal septentrional et du Bahr el Ghazal occidental) et le secteur III (États du Jonglei, du Haut-Nil et État de l'Unité).</p>
<p>1.1.4 Achèvement des travaux du Comité technique spécial des frontières (tracé et démarcation de la frontière) et achèvement sans heurt de l'abornement de la frontière entre le Nord et le Sud</p>	<p>Le Comité technique spécial des frontières, composé de membres du Parti du congrès national et du Mouvement populaire de libération du Soudan, est parvenu à un accord sur le tracé d'environ 80 % de la frontière et a recensé 5 autres zones contestées.</p>
<p>1.1.5 Des consultations populaires sont organisées dans les États du Kordofan méridional et du Nil Bleu, conformément aux dispositions de l'Accord de paix global.</p>	<p>La première phase du processus de consultation, constituée d'audiences publiques, a été mise en œuvre dans 112 centres dans tout l'État du Nil Bleu, en janvier et février 2011. Le traitement des données s'est terminé le 19 juin 2011 et l'analyse des données a commencé. La seconde phase constituée d'audiences thématiques dans le cadre de la consultation populaire n'est pas achevée.</p>
	<p>Le processus de consultation populaire a été ajourné dans l'État du Kordofan méridional et ne pourra débiter qu'après les élections, soit après mai 2011. Le Comité préparatoire sur les consultations populaires de l'État est resté opérationnel et a poursuivi ses activités d'éducation civique.</p>
<p>1.1.6 Participation de toutes les parties aux réunions de la Commission du bilan et de l'évaluation organisées pour suivre la mise en œuvre de l'Accord de paix global</p>	<p>Objectif atteint. Le Parti du congrès national et le Mouvement populaire pour la libération du Soudan ont participé aux 12 réunions ordinaires que la Commission du bilan et de l'évaluation a organisées sur les référendums du Sud-Soudan et de l'Abyei, les élections dans l'État du Kordofan méridional et d'autres questions liées à l'application des dispositions post-référendaires.</p>

1.1.7 Accord des parties sur les questions de partage des richesses, conformément aux dispositions de l'Accord de paix global, notamment sur le transfert intégral des fonds fédéraux aux États

Objectif atteint. Le transfert au Gouvernement du Sud-Soudan et aux 3 États producteurs de pétrole de leurs parts des recettes pétrolières a été maintenu. De même, l'allocation de fonds fédéraux au Gouvernement du Sud-Soudan et aux autres échelons des pouvoirs publics s'est poursuivie.

1.1.8 Application par les parties du Protocole d'Abyei et stabilisation de la situation politique dans les 3 zones (États du Nil Bleu et du Kordofan méridional et de l'Abyei), et notamment fonctionnement des Commissions du bilan et de l'évaluation dans les États du Kordofan méridional et du Nil Bleu, conformément aux dispositions de l'Accord de paix global

L'application du protocole d'Abyei et le référendum pour la zone de l'Abyei n'ont pas été achevés et l'Administration de la zone de l'Abyei a été unilatéralement dissoute en mai 2011. La situation politique dans les États du Kordofan méridional et du Nil Bleu était tendue en raison de l'intensification du conflit.

Des commissions du bilan et de l'évaluation dans les États ont été mises sur pied et ont fonctionné jusqu'à la fin de la période de l'Accord de paix global.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Conseils et assistance technique, si nécessaire, à la Commission nationale de révision constitutionnelle, à l'Assemblée nationale et aux commissions référendaires sur la législation des référendums et sur leurs aspects essentiels (administration, structures et campagnes publiques d'information, notamment)	Oui	<p>Des conseils et une assistance technique ont été fournis dans le cadre d'une réunion avec le Gouvernement du Sud-Soudan, le Ministère des affaires juridiques, de 5 réunions avec l'équipe spéciale du Gouvernement sur l'état des préparatifs pour le référendum, de 15 réunions du Comité de réglementation présidé conjointement par la Commission du référendum au Sud-Soudan et le Bureau du référendum au Sud-Soudan et de 21 réunions du Comité technique, présidé en alternance par la MINUS et la Commission/le Bureau, pour examiner diverses questions techniques sur les préparatifs relatifs à l'inscription des électeurs sur les listes électorales.</p> <p>60 réunions consultatives ont été tenues avec le Département de la Commission du référendum au Sud-Soudan sur les règlements relatifs à tous les référendums et 16 réunions du groupe thématique sur les questions juridiques avec les unités juridique, des médias et d'observation sur l'élaboration, l'analyse et l'interprétation des règlements pertinents.</p> <p>20 réunions ont été organisées avec l'agent de liaison pour les questions de sécurité liées au référendum du service de police du Sud-Soudan sur tous les aspects des préparatifs relatifs à la sécurité pour le référendum.</p>

2 séances de formation ont été organisées à Khartoum à l'intention du personnel de la Commission du référendum au Sud-Soudan et une séance de formation aux procédures en matière d'inscription des électeurs à Djouba à l'intention de 11 cadres du Bureau du référendum au Sud-Soudan; 25 séances de formation ont été menées dans chacun des 25 États à l'intention du personnel du référendum chargé de la formation et des inscriptions sur les procédures relatives aux inscriptions; 3 séances de formation de formateurs portant sur les procédures de vote et de dépouillement ont été suivies par 38 formateurs et 45 participants de la Commission/du Bureau.

La loi référendaire a été élaborée et examinée par l'Assemblée nationale; la Commission nationale de révision constitutionnelle a procédé à la révision de la législation afin de s'assurer de sa cohérence par rapport à la Constitution; le mandat de la Commission référendaire découle de la loi référendaire; la Commission référendaire a supervisé la tenue du référendum.

2 ateliers ont été organisés à l'intention des juges et assistants judiciaires au Sud-Soudan, sur leur rôle, leurs tâches et leurs obligations au cours du processus référendaire; 1 atelier a été organisé à Khartoum à l'intention de 35 juges nommés dans des tribunaux pour entendre les plaintes et les appels concernant le processus référendaire; et 5 réunions de responsables de l'appareil judiciaire national se sont tenues sur la mise en place de tribunaux pour traiter des plaintes liées au référendum.

Coordination des réunions mensuelles et conseils pratiques sur des questions de coordination au Groupe de l'assistance électorale, qui compte des organismes des Nations Unies, des partenaires internationaux et d'autres entités concernées, et appui technique et logistique aux référendums

Oui Au nombre des réunions tenues avec le Groupe de l'assistance électorale coordonnées par la MINUS, 5 réunions du Groupe de travail des donateurs ont eu lieu afin de fournir des informations sur les préparatifs en vue du référendum et de rendre des décisions sur les questions préoccupantes; 6 réunions ont été organisées avec des représentants des ambassades du Royaume-Uni, de la Suède, de la Norvège, de l'Afrique du Sud, des États-Unis et des Pays-Bas sur les préparatifs en vue du référendum et 99 réunions se sont tenues avec la Fondation internationale pour les systèmes

Conseils au Gouvernement d'unité nationale, au Gouvernement du Sud-Soudan et aux partis politiques, dans le cadre de consultations mensuelles, visant à faciliter l'application des dispositions de l'Accord de paix global portant notamment sur la démarcation des frontières, le règlement du statut de l'Abyei, le déploiement intégral et les opérations des unités mixtes intégrées ou encore la tenue des référendums prévus dans l'Accord. Mobilisation des représentants nationaux du Mouvement populaire de libération du Soudan pour qu'ils engagent, après les référendums, le débat avec les autres partis politiques du Sud et avec les électeurs par des réunions publiques

Participation aux mécanismes prévus dans l'Accord de paix global : aux sessions plénières mensuelles de la Commission du bilan et de l'évaluation et aux réunions de ses groupes de travail sur la sécurité, les 3 zones et les accords de partage des richesses,

électorales (IFES), l'Union européenne (UE) et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) afin de coordonner l'appui.

24 réunions ont eu lieu avec le Groupe de travail des électeurs inscrits à l'extérieur du pays, l'IFES, l'UE, l'OIM et la Commission du référendum du Sud-Soudan sur la planification et les préparatifs à l'intention des réunions hebdomadaires organisées pour les électeurs inscrits à l'extérieur du pays avec la Commission sur les modalités d'accréditation des observateurs.

Une aide a été fournie à la Commission aux fins de la conception et de la production de badges d'accréditation pour les observateurs et la presse, notamment pour la livraison et la fourniture d'environ 50 000 badges d'observateurs accrédités dans tout le pays et de 4 000 badges destinés à la presse, et une aide a été fournie à 50 groupes d'observateurs internationaux et à 89 groupes d'observateurs nationaux accrédités.

6 séances de formation ont été organisées au niveau des États avec des groupes d'observateurs nationaux locaux, notamment 1 000 observateurs nationaux issus de 42 organisations du Sud-Soudan qui ont été formés aux principes de base de l'observation et au cadre juridique et procédural.

Oui Des consultations mensuelles ont été menées avec les parties à l'Accord de paix global sur l'application des dispositions de l'Accord en suspens, notamment la tenue des référendums et des élections dans le Kordofan méridional, le règlement du statut de l'Abyei et les dispositions post-référendaires entre les parties.

22 Au nombre des réunions avec la Commission du bilan et de l'évaluation, 12 réunions ont été consacrées aux référendums, aux dispositions post-référendaires, aux consultations populaires et à la sécurité, 1 réunion du groupe de travail a

notamment participation à la planification stratégique, appui aux activités de mobilisation et bons offices de la communauté internationale pour aider les parties à appliquer l'Accord de paix et les décisions de la Commission

Travaux de secrétariat pour la Commission politique du cessez-le-feu : offre de bons offices aux parties pour les aider à régler des questions litigieuses telles que le redéploiement des forces, le déploiement intégral et les opérations des unités mixtes intégrées ou l'intégration et la réintégration d'autres groupes armés

Offre de bons offices par des réunions d'information mensuelles et trimestrielles à l'intention de la communauté internationale et des organismes régionaux tels que le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, sur l'appui à la réalisation des priorités et des tâches liées à l'application de l'Accord de paix global et par des réunions et des ateliers de préparation aux référendums organisés avec les parties à l'Accord et les acteurs concernés, à Khartoum et à Djouba

4 rapports du Secrétaire général au Conseil de sécurité et 4 réunions d'information sur le Soudan à l'intention du Conseil

Appui technique et logistique au Comité technique spécial des frontières, avec le concours de la Section de l'information géographique, de la Section de cartographie du Département de l'appui aux missions et de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie), tout au long de ses travaux – de la démarcation à l'abornement de la frontière, y compris pour l'évaluation technique et, si nécessaire, l'élimination des mines et des restes explosifs de guerre; offre de bons offices aux parties à l'Accord de paix global sur les questions de démarcation de la frontière, notamment par la création d'un secrétariat pour le Comité technique et par le soutien des autorités locales dans le règlement des conflits frontaliers survenant sur la ligne de démarcation établie le 1<sup>er</sup> janvier 1956

Assistance aux parties à l'Accord sur la gestion des conflits (conflits tribaux, transhumances) et offre de bons offices pour les aider à surmonter leurs désaccords sur l'organisation de consultations populaires; intervention auprès des parties pour les aider à cerner et à régler les questions litigieuses,

porté sur la sécurité; 4 réunions du groupe de travail sur les 3 zones; 2 réunions spéciales sur les consultations populaires et 3 réunions ont été tenues avec la Commission politique du cessez-le-feu, l'accent étant mis sur le règlement des questions litigieuses.

9 7 réunions d'information mensuelles ont été organisées à l'intention de la communauté internationale et des organismes régionaux pour promouvoir l'Accord de paix global; 2 forums consultatifs Nations Unies-Union africaine sur les priorités et les défis à relever en ce qui concerne l'Accord.

8 4 rapports du Secrétaire général ont été adressés au Conseil de sécurité et 4 réunions d'information sur le Soudan se sont tenues à l'intention du Conseil.

Oui Le Comité technique spécial des frontières, avec le concours de la Section de l'information géographique du Département de l'appui aux missions et de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi, a dispensé une formation et organisé des visites sur le terrain et a établi des cartes de base. Le déminage a été mené à bien. Le processus de démarcation de la frontière n'avait pas encore commencé. Le Comité technique spécial des frontières a présenté à la présidence son rapport concernant 4 zones faisant l'objet d'un contentieux. Le processus physique de délimitation de la frontière n'a pas pu commencer faute d'accord entre les parties concernant le rapport.

Oui Des mécanismes de gestion des conflits ont été créés et sont opérationnels.

Des contacts ont été pris avec différents acteurs au Sud-Soudan pour régler les différends survenant dans les États.

en créant des groupes de discussion dans 16 localités et en organisant, dans les États, 2 ateliers destinés chacun à 60 participants (représentants des principaux partis politiques, des gouvernements, des groupes tribaux et de la société civile). Conseils d'experts sur le transfert des pouvoirs et la décentralisation

Assistance aux parties sur la gestion des conflits : alerte rapide, conférences de paix et travail sur les causes profondes des conflits. Une attention particulière sera portée aux conflits tribaux ayant des incidences politiques et à la question de la transhumance saisonnière qui traverse la frontière établie le 1<sup>er</sup> janvier 1956. Élaboration, avec le concours d'experts indépendants internationaux, d'un document d'orientation sur la définition des « droits de pâturage » de la tribu misseriya et des autres tribus qui empruntent des chemins de transhumance traversant la frontière établie le 1<sup>er</sup> janvier 1956; à partir de ce document, élaboration de propositions sur les mesures à prendre, dans le cadre d'ateliers organisés dans les États du Bahr el Ghazal septentrional (1), du Kordofan méridional (2), du Nil Bleu (1) et dans l'Abyei (1) et destinés à accueillir chacun des 50 à 60 participants (représentants des gouvernements, des groupes tribaux, de la société civile et des milieux universitaires), et adoption de ces propositions par les parties à l'Accord, qui les prendront en compte dans les arrangements qu'elles concluront à l'issue des référendums

Organisation de 6 ateliers à Khartoum (3) et Djouba (3), destinés chacun à 30 journalistes, sur le rôle des médias dans le règlement et l'atténuation des conflits

De bons offices et un appui logistique ont été fournis dans les États pour appuyer la tenue des audiences publiques dans le cadre des consultations populaires qui doivent se tenir en janvier et février 2011.

Fourniture d'un appui à une série de 19 ateliers sur les consultations populaires, à une campagne d'éducation civique et à une campagne de sensibilisation menée par le Comité préparatoire dans l'État du Kordofan méridional.

Oui De bons offices ont été fournis sous forme de mise à disposition de moyens aériens aux autorités de l'État, de conseils techniques et d'un appui logistique pour accéder aux zones de conflit tribal. La surveillance de la transhumance saisonnière qui traverse la frontière établie le 1<sup>er</sup> janvier 1956 a été effectuée pour donner rapidement l'alerte.

Les travaux portant sur l'élaboration du document d'orientation sur les droits de pâturage ont été menés à bien.

5 ateliers ont été conduits sur des accords portant sur des questions intercommunautaires et le règlement des différends.

7 Des ateliers ont été organisés, dont 3 sur le rôle et les responsabilités des médias, la liberté de la presse, la liberté d'expression et le rôle du Gouvernement, 3 ateliers ont été tenus sur la couverture du référendum à l'intention de journalistes locaux à Djouba, Wau et Malakal; et 1 atelier a été organisé sur la couverture du référendum à l'intention de journalistes locaux dans la ville de Malakal. En outre des ateliers de sensibilisation au référendum ont été tenus dans 29 districts.

Organisation de 6 réunions publiques dans l'Abyei sur la mise en œuvre du Protocole relatif à l'Abyei et l'organisation du référendum, en collaboration avec les autorités locales et les responsables locaux, à l'intention des habitants de l'Abyei, des chefs locaux et des chefs tribaux

Mise en service de 25 relais-radio de Radio Miraya en modulation de fréquence dans le Sud-Soudan; production et diffusion, dans tout le Soudan, d'émissions thématiques de sensibilisation (de 5 à 30 minutes par jour) sur des questions relatives à l'Accord de paix global

4 Des réunions publiques ont été organisées dans les villages en collaboration avec les responsables locaux des zones de Misseriya et Dinka sur la tenue du référendum.

15 Les relais-radio étaient opérationnels dans un certain nombre de localités au Sud-Soudan. Des émissions radiophoniques diffusées en continu et en direct, des bulletins d'information ainsi qu'un accès audio à un choix d'autres programmes ont été assurés par le biais du site Web de Radio Miraya. Les résultats inférieurs à ceux escomptés sont dus au manque d'autorisations d'émettre.

## Composante 2 : sécurité

18. Sur le plan de la sécurité, les principaux succès obtenus au cours de l'exercice ont été la dissolution de la majorité des unités mixtes intégrées au Soudan et au Soudan du Sud, et la tenue pacifique, avec l'appui de la MINUS, du référendum dans le sud du Soudan en janvier 2011 et des élections dans l'État du Kordofan du Sud en mai 2011. Les Forces armées soudanaises se sont redéployées à 100 % à partir du Soudan du Sud, mais l'Armée populaire de libération du Soudan ne s'est redéployée qu'à 37 % à partir du Nord. La Commission militaire mixte du cessez-le feu a poursuivi ses réunions régulières et a tenu un certain nombre de réunions d'urgence pour débattre de l'application dans la zone d'Abyei des Accords de Kadugli de 2011, en particulier du déploiement et de l'emploi des unités mixtes intégrées. Les principaux obstacles qui ont contrarié la mise en œuvre des opérations de sécurisation ont été des refus d'accès répétés opposés aux patrouilles aériennes et terrestres de la MINUS tant par des éléments de forces parties à l'Accord de paix global que par des éléments de forces n'étant pas parties à cet accord (groupes armés), y compris plusieurs incidents au cours desquels des véhicules, des hélicoptères et des membres du personnel de la MINUS ont été temporairement retenus, et l'aggravation de la menace représentée par les groupes armés dans le Soudan du Sud et la zone d'Abyei. La MINUS a fourni impulsion et appui aux mécanismes de contrôle du cessez-le feu. Au niveau national, la Mission a présidé les réunions de suivi bihebdomadaires de la Commission militaire mixte du cessez-le feu, un des mécanismes de l'Accord de paix global le plus efficaces. Grâce à cette instance, la Mission a été en mesure de résoudre des différends, de désamorcer les tensions sur le terrain et d'obtenir des concessions, notamment en matière de redéploiement des forces et de déploiement des unités mixtes intégrées. La Mission a également présidé les commissions militaires mixtes de zone, jouant un rôle similaire dans chaque secteur. En collaboration avec les responsables concernés, la Mission a également contribué à rendre le climat général plus sûr en facilitant l'arrêt des combats sur le terrain et à désamorcer les tensions en étouffant dans l'œuf l'escalade de la violence.

---

**Réalisation escomptée 2.1** : Respect par les parties des dispositions du cessez-le-feu permanent et des arrangements de sécurité visés dans l'Accord de paix global du 9 janvier 2005
 

---

*Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs*

2.1.1 Absence de violations graves des dispositions du cessez-le-feu permanent et des arrangements de sécurité (2008/09 : 1; 2009/10 : 0; 2010/11 : 0)

5 incidents graves ont été signalés. Lors de 3 d'entre eux, respectivement survenus le 4 août 2010, le 23 septembre 2010 et le 28 avril 2011, des aéronefs de la MINUS ainsi que leurs équipages et leurs passagers ont été retenus par l'Armée populaire de libération du Soudan. Un quatrième incident, survenu le 19 mai 2011, a été l'attaque d'un convoi conjoint de la MINUS et d'unités mixtes intégrées des Forces armées soudanaises dans la zone d'Abyei. Le cinquième incident a consisté en affrontements entre les Forces armées soudanaises et l'Armée populaire de libération du Soudan du 20 au 22 mai 2011.

2.1.2 Absence de l'Armée populaire de libération du Soudan dans le nord du Soudan, à l'exception du personnel affecté aux unités mixtes intégrées

Des troupes de l'Armée populaire de libération du Soudan continuent d'être déployées au nord de la frontière actuelle dans les États du Kordofan du Sud et du Nil Bleu. Le pourcentage des troupes de l'Armée populaire de libération du Soudan redéployées au sud de la frontière actuelle est passé de 34,9 % à 37 %.

2.1.3 Absence des Forces armées soudanaises au Sud-Soudan, à l'exception du personnel affecté aux unités mixtes intégrées

L'objectif a été atteint. Le redéploiement à 100 % des Forces armées soudanaises a été vérifié.

2.1.4 Les parties respectent les mécanismes établis par le Conseil de défense conjoint et veillent à ce que les unités mixtes intégrées soient déployées conformément à l'Accord de paix global (2008/09 : 32 723; 2009/10 : 39 000; 2010/11 : 39 000)

L'effectif autorisé par le Conseil de défense conjoint pour les unités mixtes intégrées était de 39 639 hommes. Le 23 mai 2011, le Conseil de défense conjoint des Forces armées soudanaises a publié un ordre de dissolution de toutes les unités mixtes intégrées dans les États du Kordofan du Sud et du Nil Bleu. Le Conseil a autorisé le déploiement d'une brigade d'unités mixtes intégrées dans la zone d'Abyei en application des Accords de Kadugli de janvier 2011. La brigade a été officiellement dissoute à la suite des affrontements survenus dans la zone d'Abyei en mai 2011 et de l'offensive militaire qui a suivi.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Présidence des réunions bimensuelles de la Commission militaire mixte du cessez-le-feu pour améliorer les modalités d'application du cessez-le-feu	Oui	Des réunions ont eu lieu 2 fois par mois et, si nécessaire, chaque fois qu'un incident survenait.
Présidence des réunions bimensuelles des commissions militaires mixtes de zone dans 6 secteurs, pour surveiller et vérifier les violations présumées, régler les différends et faire rapport à la Commission militaire mixte du cessez-le-feu	Oui	Les commissions militaires mixtes de zone ont régulièrement tenu des réunions bimensuelles dans les 6 secteurs. D'autres réunions ont été tenues lorsque cela était nécessaire.

<p>Les mécanismes de cessez-le-feu (Commission militaire mixte du cessez-le-feu, commissions militaires mixtes de zone et équipes militaires mixtes), conformément aux dispositions de l'Accord sur le cessez-le-feu permanent et les modalités de mise en œuvre des arrangements de sécurité, tiennent 24 réunions au niveau des commissions militaires mixtes de zone et 24 réunions au niveau de la Commission militaire mixte du cessez-le-feu</p>	<p>200 Les réunions ont eu lieu, dont 24 réunions de la Commission militaire mixte du cessez-le-feu et 176 réunions des commissions militaires mixtes de zone dans les 6 secteurs. Des réunions d'urgence supplémentaires ont eu lieu dans tous les secteurs.</p>
<p>Fourniture d'une assistance technique et de conseils aux hauts responsables du Conseil de défense conjoint et des unités mixtes intégrées sur le développement de celles-ci, notamment en ce qui concerne l'amélioration des infrastructures, de la formation et de la logistique, et les opérations de déminage</p>	<p>Oui La MINUS a appuyé la création de 7 unités mixtes intégrées par la fourniture de projets de donateurs et d'échanges avec la hiérarchie des unités mixtes, et a fourni à celles-ci une aide logistique dans la zone d'Abyei pour appuyer la mise en œuvre des Accords de Kadugli.</p>
<p>Coordination et sollicitation de l'aide des donateurs pour le développement des unités mixtes intégrées, notamment pour le matériel de transmission, l'aménagement des camps et la formation, au moyen d'exposés présentés dans le cadre de réunions avec les donateurs et le Conseil de défense conjoint</p>	<p>Oui 6 réunions entre les dirigeants de la Mission et les donateurs ont eu lieu à Khartoum.</p>
<p>Organisation par les pays fournissant des contingents de 36 cours de formation, chacun pour 150 hommes des unités mixtes intégrées, sur le droit des conflits armés, la prévention et la gestion des conflits, la sensibilisation à l'Accord de paix global, les questions relatives aux droits de l'homme dans le domaine militaire, l'hygiène dans les camps militaires et leur entretien</p>	<p>Non 6 cours de formation ont été organisés jusqu'en septembre 2010. Aucun cours n'était programmé d'octobre à décembre 2010 en raison de la priorité accordée à la préparation du référendum. En janvier 2011, les cours ont été annulés en raison de la dissolution des unités mixtes intégrées après le référendum.</p>
<p>219 000 jours-homme assurés par 4 unités de la taille d'une compagnie chacune pour protéger les activités du personnel et des biens des Nations Unies ou d'autres organisations désignées, dans toute la zone de la mission (150 hommes par compagnie, 4 compagnies pendant 365 jours)</p>	<p>281 722 Jours-homme ont été fournis pour assurer la sécurité des installations fixes et la protection des bases d'opérations et des postes de commandement sur le terrain.</p>
<p>87 600 jours-homme assurés par 6 sections de la réserve tactique pour prévenir les violations des accords de cessez-le-feu dans chaque secteur (40 hommes par section par secteur, pendant 365 jours)</p>	<p>153 549 Jours-homme ont été fournis pour empêcher les violations des accords de cessez-le-feu dans les 6 secteurs. Le nombre de jours-homme supérieur à celui prévu résulte du nombre élevé de patrouilles nécessaires pour faire face aux événements représentant une menace pour la sécurité.</p>
<p>78 840 jours-homme de patrouilles motorisées assurées par les observateurs militaires des Nations</p>	<p>39 456 Jours-homme de patrouilles motorisées ont été assurés par les observateurs militaires des</p>

Unies pour surveiller et vérifier l'exécution des activités et le respect des engagements auxquels les parties ont souscrit au titre de l'Accord sur le cessez-le-feu permanent et les modalités de mise en œuvre des arrangements de sécurité, enquêter sur les violations et aider à accroître la confiance dans le cadre des équipes militaires mixtes (4 observateurs militaires par patrouille, 54 patrouilles par jour pendant 365 jours)

131 400 jours-homme de patrouilles motorisées et pédestres pour effectuer des patrouilles de présence, assurer la sécurité des observateurs, escorter les convois d'aide humanitaire, établir des postes de contrôle fixes et mobiles, contrôler les opérations locales des unités mixtes intégrées et assurer la formation et l'encadrement sur le terrain de ces unités (15 hommes par patrouille, 1 patrouille par compagnie, 24 compagnies pendant 365 jours)

2 040 heures de patrouille aérienne pour des missions de patrouille, de reconnaissance et d'investigation ayant trait au respect du Protocole relatif aux arrangements de sécurité (170 heures par mois pendant 12 mois)

11 680 jours-homme de patrouille par bateau pour des missions de patrouille, de reconnaissance et d'investigation en rapport avec le cessez-le-feu (8 hommes par bateau, 4 bateaux pendant 365 jours)

945 715 jours-homme pour assurer la sécurité des installations fixes et la protection des bases d'opérations et des postes de commandement sur le terrain (2 591 hommes pendant 365 jours)

Nations Unies. Le nombre de patrouilles prévu n'a pas été atteint en raison du manque d'observateurs militaires des Nations Unies disponibles, d'entraves mises à leur liberté de mouvement et de leur mobilité restreinte.

136 163 Jours-homme de patrouilles motorisées et pédestres ont été fournis. Le nombre de jours-homme plus élevé que prévu dans certains secteurs est imputable à l'instabilité de la situation sur le plan de la sécurité, et à une multiplication des patrouilles de courte durée afin de surveiller les événements représentant une menace pour la sécurité.

1 646 Heures de patrouille aérienne ont été fournies. L'objectif n'a pas été entièrement atteint en raison de refus d'autorisations de vol qui ont entraîné l'annulation de patrouilles au dernier moment.

7 582 Jours de patrouille par bateau ont été fournis. L'objectif n'a pas été entièrement atteint en raison d'un nombre de bateaux disponibles pour effectuer les patrouilles inférieur à celui prévu.

945 791 Jours-hommes ont été fournis pour assurer la sécurité des installations fixes et la protection des bases d'opérations et des postes de commandement sur le terrain.

### Composante 3 : gouvernance

19. Dans le domaine de la gouvernance et de l'état de droit, on note une augmentation du nombre de femmes siégeant aux Assemblées législatives nationale et sud-soudanaise. Le pourcentage des représentantes est passé de 18,7 % à 28,5 % au niveau national et de 19 % à 31,7 % au Sud-Soudan. Au cours de la période considérée, le Gouvernement du Sud-Soudan a créé des commissions pour la paix dans les 10 États du Sud-Soudan. L'Assemblée nationale a adopté des textes législatifs fondamentaux, notamment le projet de loi sur la réglementation des prisons et le traitement des détenus, le projet de loi sur les syndicats, la loi sur la sécurité nationale et les lois sur les consultations des populations dans les États du Nil Bleu et du Kodorfan méridional. Les problèmes liés aux droits de l'homme ont été suivis de près et dûment signalés. Une solution a été trouvée avec les autorités pour 69 cas d'arrestation arbitraire dans différentes parties du Soudan, et 189 autres

cas ont fait l'objet d'une enquête et de mesures appropriées. Les responsabilités en matière de maintien de l'ordre ont été transférées de l'Armée populaire de libération du Soudan à la police du Sud-Soudan.

20. La Mission est allée à la rencontre de la population, notamment des femmes qui ont été encouragées à participer aux activités civiques. Elle a conseillé au Gouvernement du Sud-Soudan de prêter une plus grande attention aux questions relatives aux femmes et à leur participation aux activités ayant trait à la gouvernance, ce qui a conduit le Gouvernement à apporter à la législation les changements qualitatifs mentionnés plus haut. La Mission a également cherché à appeler l'attention des responsables des administrations publiques sur les questions touchant les droits de l'homme et a notamment insisté auprès des commandants des forces militaires et de police pour qu'ils prennent en compte les droits de l'homme. Elle a dispensé des formations aux policiers et aux militaires et a cherché à obtenir l'accès aux centres de détention et aux détenus, l'objectif étant d'améliorer la situation sur le plan des droits de l'homme.

---

**Réalisation escomptée 3.1** : Mise en place aux échelons du pays et du Sud-Soudan d'une autorité gouvernementale qui administrera la population dans la ligne d'une gouvernance fondée sur la justice, la transparence, la volonté populaire et l'intégrité

---

*Indicateurs de succès prévus*

*Indicateurs de succès effectifs*

3.1.1 25 % des postes de la fonction publique nationale sont occupés par des personnes originaires du Sud-Soudan et une fonction publique intégrée (comprenant d'autres composantes des pouvoirs publics) est opérationnelle dans les « trois zones » (et surtout dans les États du Kordofan méridional et du Nil Bleu).

Seulement 11,5 % des postes de la fonction publique nationale sont occupés par des personnes du Sud-Soudan. Les personnes originaires du Sud-Soudan ont été rayées de la fonction publique nationale le 9 juillet 2011, et des directives portant sur l'indemnisation de ces personnes ont été promulguées à la réunion du 9 juin 2011 du Gouvernement du Soudan.

1 615 personnes originaires du Kordofan méridional ont été intégrées à la fonction publique depuis février 2011.

3.1.2 Augmentation du nombre de femmes siégeant au Parlement du Soudan et à l'Assemblée législative du Sud-Soudan (2008/09 : 18,6 % ; 2009/10 : 25 % ; 2010/11 : 27 %)

Après les élections d'avril 2010, les proportions de femmes siégeant aux Assemblées législatives nationale et du Sud-Soudan sont passées de 18,7 % à 28,5 % et de 19 % à 31,7 %, respectivement. Dans les 10 États du Sud-Soudan, la proportion de femmes siégeant aux assemblées législatives des États est passée à 28 % grâce aux programmes de renforcement des capacités des candidates et à l'application des quotas prévus dans la loi sur les élections (2008) (25 % de femmes à tous les niveaux du gouvernement).

3.1.3 La Commission de la lutte contre la corruption et la Commission de la paix du Sud-Soudan fonctionnent conformément à la Constitution du Sud-Soudan, et il est procédé à des vérifications indépendantes des comptes dans tous les États.

La Commission de la lutte contre la corruption du Sud-Soudan a été établie dans 8 États du Sud mais a eu des difficultés à mener les activités prescrites en raison du manque cruel de moyens, notamment de fonds, de bureaux, de matériel, de véhicules et de personnel qualifié, et de l'absence de volonté de traquer la corruption.

La Commission de la paix du Sud-Soudan a été établie dans les 10 États du Sud mais a elle aussi manqué de moyens pour agir dans certains États en raison de l'inertie des autorités des États.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
<p>Suivi, à l'occasion des réunions d'information trimestrielles avec la Commission nationale de la fonction publique, de la mise en place d'une administration civile transparente, responsable et associant toutes les parties, d'institutions publiques et de textes législatifs, y compris des débats des assemblées des États et des régions, et du rôle des organismes spécialisés tels que la Commission de lutte contre la corruption du Sud-Soudan, conformément à son mandat</p>	Oui	<p>La mise en place des institutions de la fonction publique a fait l'objet d'un suivi, de même que les débats des assemblées des États et des régions (assemblées des États du Sud et des trois zones), les informations reçues des commissions de la fonction publique nationale et du Sud établies à Khartoum et à Djouba, et le rôle de la Commission de la lutte contre la corruption du Sud-Soudan.</p>
<p>Fourniture de conseils et d'un appui logistique au Gouvernement d'unité nationale, sous la forme d'une assistance à la formation des services de police intégrés et d'une facilitation des transports pendant l'intégration de la fonction publique et d'autres composantes des pouvoirs publics, notamment en ce qui concerne l'ouverture des « zones interdites » anciennement contrôlées par le SPLM dans les États du Kordofan méridional et du Nil Bleu, à mesure que la fonction publique et les services de sécurité de ces zones interdites sont intégrés au sein de la fonction publique et des services de sécurité fédéraux</p>	Oui	<p>Des conseils ont été fournis quotidiennement par les membres détachés de la Mission à la police locale et une formation a été dispensée à 111 policiers, notamment un membre féminin de l'unité mixte de police intégrée.</p> <p>La Mission a facilité le transport du Sud-Soudan à Khartoum des fonctionnaires qui devaient prendre leurs fonctions dans les ministères à la capitale, et le transport vers les zones interdites des nouveaux fonctionnaires chargés d'assurer des services de base à la population de ces zones.</p>
<p>En collaboration avec les gouvernements des États, organisation de 8 ateliers et de 4 réunions réunissant en moyenne une cinquantaine de participants (membres d'organisations de la société civile, y compris des associations de femmes, chefs traditionnels, partis politiques et administrations locales), afin de mieux faire connaître le fonctionnement de la démocratie et d'encourager la population à y participer</p>	21	<p>Sessions ont été organisées, dont 18 ateliers sur la paix et la gouvernance dans un certain nombre d'États, et 3 forums des partis politiques dans l'Équatoria occidentale, avec la participation des organisations de la société civile, des chefs traditionnels, des partis politiques, des associations de femmes, afin de mieux faire connaître le fonctionnement de la démocratie et d'encourager la population à y participer.</p> <p>La Mission a organisé, en coopération avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'International Republican Institute (IRI), l'OIM et le Ministère des affaires parlementaires, des tables rondes des partis politiques dans les 10 États du Sud pour examiner les enseignements tirés des élections nationales d'avril 2010.</p>

Promotion et facilitation du dialogue entre les communautés locales et les gouvernements des États sur les processus de planification et de budgétisation, y compris l'identification des ressources budgétaires nécessaires et l'organisation de réunions-débats mensuelles avec les représentants des collectivités locales et les responsables gouvernementaux sur l'établissement du budget

Organisation de réunions mensuelles avec les représentants des organisations de la société civile, des partis politiques et des fonctionnaires du Sud-Soudan et des trois zones afin de promouvoir leur participation et leur faire mieux connaître leurs droits et leur rôle dans le cadre de l'Accord de paix global, et médiation entre les parties en cas de divergences sur l'interprétation de l'Accord

Fourniture de conseils à l'occasion de réunions mensuelles avec le Ministère des affaires sociales, de la condition féminine et de l'enfance du Gouvernement d'unité nationale, le Ministère de la promotion féminine, des affaires sociales et des questions religieuses du Gouvernement du Sud-Soudan, les ministères des États de Djouba, Wau, Rumbek, Malakal, Kadugli et Ed-Damazin ainsi que les autorités compétentes à Abyei, sur l'application de politiques, plans et activités relatifs à tous les secteurs de l'administration civile, y compris la mise en œuvre de politiques nationales pour l'autonomisation des femmes, la politique en faveur de l'égalité des sexes du Sud-Soudan et les décisions concernant les quotas

Organisation de réunions mensuelles à Khartoum, Djouba, Wau, Rumbek, Malakal, Kadugli, Ed-Damazin et Abyei avec des femmes qui occupent des postes importants ou stratégiques dans les organisations non gouvernementales, les partis

3 Ateliers ont été organisés sur le processus de planification et de budgétisation sectorielles concertées dans l'État de l'Unité, le Jonglei et le Haut-Nil, chacun devant accueillir 45 participants.

La Mission a participé aux débats parlementaires de l'Assemblée législative du Sud-Soudan sur le budget de 2011 du Gouvernement du Sud-Soudan, qui a été adopté le 17 mars 2011, et a rendu compte des travaux des assemblées des États portant sur les budgets de 2011 des États.

Oui La Mission a organisé des réunions et consultations mensuelles avec les organisations de la société civile, les partis politiques et les fonctionnaires du Sud-Soudan et des trois zones.

14 ateliers d'information sur l'Accord de paix global et les consultations populaires ont été organisés dans divers endroits.

Des consultations hebdomadaires ont été tenues avec le Gouvernement du Sud-Soudan et les gouvernements des États pour faire le point sur la mise en œuvre de l'Accord de paix global.

Oui 42 réunions de planification et de coordination ont été organisées avec le Ministère du bien-être et de la sécurité sociale du Gouvernement d'unité nationale et le Ministère de la condition féminine, de l'enfance et de la protection sociale du Gouvernement du Sud-Soudan en vue d'examiner les moyens de renforcer les capacités aux fins d'une prise en compte systématique de la problématique hommes-femmes.

La Mission a fourni des conseils et un appui technique pour faire en sorte que la problématique hommes-femmes soit prise en compte dans la planification des programmes et des politiques dans le cadre du processus référendaire, des consultations populaires et des élections au Kodorfan méridional.

Oui 18 réunions, dont des ateliers, ont été organisées avec les institutions gouvernementales, les dirigeantes politiques, les femmes parlementaires, les organes électoraux, la société civile et les associations

politiques, les institutions universitaires et l'administration publique sur la meilleure représentation des femmes au sein des organes politiques et des instances de décision

de femmes en vue de renforcer la représentation des femmes et leur participation au processus découlant de l'Accord de paix global, aux instances de décision et aux activités post-référendaires.

---

**Réalisation escomptée 3.2** : Instauration de l'état de droit au Soudan, notamment sous la forme d'une magistrature indépendante et d'une administration pénitentiaire professionnelle

---

*Indicateurs de succès prévus*

*Indicateurs de succès effectifs*

3.2.1 Adoption de grands textes législatifs (loi sur l'enfance, loi pénale et loi sur la procédure pénale, loi sur la presse, loi sur la sécurité, loi sur l'aide judiciaire), conformément à l'Accord de paix global et à la Constitution nationale de transition

Objectif atteint. Le Soudan a adopté tous les textes législatifs fondamentaux en 2009. Au Sud-Soudan, le Conseil des ministres a apporté des amendements au projet de loi sur les prisons, qui a été ensuite transmis au Ministère des affaires juridiques et du développement constitutionnel et adopté en 2011 en tant qu'ordonnance provisoire.

3.2.2 Amélioration durable de l'indépendance, de l'efficacité, de la transparence, de l'uniformité et de la responsabilité des institutions judiciaires et des mécanismes de justice traditionnels conformément à l'Accord de paix global, à la Constitution nationale de transition, à la Constitution de transition du Sud-Soudan et aux normes internationales, dans le nord du Soudan et au Sud-Soudan

La Constitution nationale de transition a été adoptée, le Gouvernement d'unité nationale a été formé, les sièges au Parlement ont fait l'objet d'une nouvelle répartition compte tenu du nouveau partage du pouvoir et une cour constitutionnelle a été mise en place. Cela étant, peu de progrès ont été faits sur le plan judiciaire dans le sud du pays, en raison du manque de compétences et d'infrastructures, et dans le nord.

3.2.3 Adoption et mise en œuvre par le Gouvernement d'unité nationale et le Gouvernement du Sud-Soudan des plans de réforme et de développement stratégique des services pénitentiaires

Objectif atteint. La réforme du système pénitentiaire du Sud-Soudan a démarré, avec l'appui fourni par la Mission par le biais de projets à effet rapide visant à améliorer l'infrastructure des prisons de Bentui, de Torit, de Nasser, de Yei, de Maridi, de Kwacjok, d'Akobo, de Pibor, de Cueibet, de Raja, de Tonj et de Lainya; des fonds ont été versés par l'Agence australienne pour le développement international pour l'achat des matériaux nécessaires à la construction d'un dortoir à la ferme-prison de Rajaf près de Djouba; 3 réunions ont été organisées avec l'administration pénitentiaire afin d'élaborer le règlement permanent 31, qui énonce une méthode de réadaptation des détenus fondée sur la récompense et la motivation; et la construction du nouveau centre de détention d'Abyei a été achevée.

Au Soudan, le Comité pour l'amélioration des prisons a tenu 5 réunions avec la direction générale chargée des prisons et de la réadaptation des prisonniers pour renforcer le programme de réforme pénitentiaire; 2 bibliothèques ont été mises en place dans des prisons locales et 2 ateliers de formation sur les droits de l'homme ont été organisés à

l'intention des agents pénitentiaires dans le nord du Soudan; la rénovation du quartier C de la prison fédérale de Port-Soudan a été achevée; et 10 000 dollars ont été remis à la direction de la prison pour femmes d'Omdurman pour l'organisation d'un stage de formation à la couture pour 40 détenues et 10 surveillantes.

3.2.4 Adoption et mise en œuvre par le Directeur général de l'administration pénitentiaire du Code de conduite de l'administration pénitentiaire du Sud-Soudan

Objectif atteint en 2009

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Évaluation complète du secteur de la justice dans le sud (y compris analyse générale des mécanismes de justice traditionnels) et présentation, au Gouvernement du Sud-Soudan et aux organisations fournissant une aide internationale dans ce secteur, d'un rapport assorti de recommandations sur la programmation et la budgétisation des réformes dans le domaine de l'état de droit	Non	L'évaluation initiale, qui a été en partie achevée à la fin de 2010, a été recommencée en 2011 dans l'État des Lacs afin de recueillir des informations supplémentaires.
Fourniture d'une assistance technique et de conseils aux autorités nationales dans le sud du pays, en particulier au Ministère des affaires juridiques et du développement constitutionnel, aux institutions judiciaires du Sud-Soudan et à l'Assemblée législative du Sud-Soudan, dans les domaines suivants : réforme du droit coutumier, rédaction législative, code de déontologie, transparence, mécanismes de dépôt de plainte et de responsabilisation; violence sexiste; contrôle des armes à feu; aide judiciaire et accès à la justice, en coordination avec le PNUD, les services d'aide juridique et le réseau national d'organisations non gouvernementales	Oui	Une assistance technique concernant la rédaction législative, le code de déontologie, la violence sexiste, le contrôle des armes à feu et l'aide judiciaire a été fournie à l'Assemblée législative, en coopération avec le Comité des affaires législatives et juridiques de l'Assemblée législative du Sud-Soudan.
Coordination de l'action des acteurs nationaux de la justice, de la sécurité et de l'administration pénitentiaire dans le sud par la facilitation de 25 réunions à l'intention d'une trentaine de participants chacune et la fourniture d'une assistance technique et de conseils juridiques au Comité de coordination sur la détention préventive, au Groupe directeur sur l'état de droit, aux Commissions sur les services de police et l'administration pénitentiaire, au Groupe de travail chargé du budget en matière d'état de droit et aux autres organes de coordination nationaux compétents	25	Réunions d'assistance technique ont été organisées à l'intention du Gouvernement du Sud-Soudan dans le cadre du Plan de développement du Sud-Soudan, en coordination avec le PNUD et d'autres parties prenantes.  La première phase de la mise en place du conseil de contrôle des prisons a été exécutée; ce conseil examinera les cas des mineurs détenus à la prison centrale de Djouba pour déterminer si leur détention est légale.

Les travaux des groupes de travail sur l'état de droit et la sécurité du volet atténuation des conflits et sécurité du Plan de développement du Sud-Soudan ont été facilités par l'organisation de 400 réunions à l'intention de 15 à 20 participants chacune, afin de coordonner l'action menée par les acteurs nationaux et internationaux en vue d'élaborer le plan de développement du Sud-Soudan pour la période allant de juillet 2011 à décembre 2013.

Une base de données a été mise en place à l'intention du Gouvernement du Sud-Soudan; portant sur les projets relatifs aux secteurs de la justice et de la sécurité qui reçoivent un soutien international, elle permettra d'améliorer la coordination entre les parties prenantes nationales, de combler les lacunes et de supprimer les doublés.

Un descriptif de l'appui et des contributions au référendum a été établi avec le concours des services de police du Sud-Soudan et des partenaires compétents.

Une réunion d'information sur la sécurité a été organisée deux fois par semaine à l'intention du Haut-Comité pour la sécurité des référendums durant la période allant de juillet 2010 à janvier 2011.

Mise en place d'un programme spécial de renforcement des capacités dans l'État de Jonglei, auquel seront associés les chefs traditionnels et les anciens : harmonisation des mécanismes de justice traditionnels avec le droit écrit et les normes internationales, en coopération avec le PNUD

Contrôle des politiques de distribution des terres, et présentation d'au moins 3 rapports sur cette question, en coopération avec les chefs traditionnels des États du Haut-Nil, d'Équatoria central, d'Équatoria occidental et du Bahr el-Ghazal occidental, l'accent étant mis en particulier sur les personnes déplacées, les rapatriés et les groupes marginalisés (dont les femmes), et fourniture à la Commission foncière instituée par l'Accord de paix global de conseils sur les politiques de distribution des terres et la mise en place de mécanismes de règlement des litiges fonciers et immobiliers

Oui Le programme de justice conjoint du PNUD et du Département des opérations de maintien de la paix a été mis en place dans l'État de Jonglei afin de renforcer la coordination entre les institutions chargées de faire respecter l'état de droit dans les États et les comtés comme le prévoit la stratégie de stabilisation du Jonglei, et la Mission conjointe d'évaluation du PNUD, de la MINUS et de la Police des Nations Unies s'est rendue à Bor, à Akobo et à Pibor.

Oui Les politiques de distribution des terres ont été contrôlées dans le cadre des réunions avec les chefs traditionnels, l'accent étant mis sur les rapatriés. Des services de conseils ont été régulièrement fournis aux commissions foncières au niveau national et des États, l'accent étant mis sur le règlement des litiges fonciers.

Fourniture d'une assistance technique et de conseils au Gouvernement d'unité nationale sur l'évaluation périodique de l'administration pénitentiaire; obtention de contributions de donateurs; adoption d'un règlement pénitentiaire; promulgation de lois pénitentiaires; mise en place d'une base de statistiques ventilées par sexe sur la population carcérale et le personnel pénitentiaire

Organisation de 2 ateliers de sensibilisation au rôle confié aux services pénitentiaires par l'Accord de paix global et la Constitution nationale de transition à l'intention de 40 surveillants pénitentiaires de grade intermédiaire et de travailleurs sociaux à l'extérieur de l'État de Khartoum dans le nord du Soudan; organisation de 2 ateliers sur le renforcement des capacités à l'intention de 40 surveillants pénitentiaires de grade supérieur dans le nord du Soudan

Fourniture mensuelle de conseils et d'une assistance technique au Comité pour l'amélioration des prisons et au Département de l'administration pénitentiaire du Gouvernement du Sud-Soudan dans les domaines suivants : analyse des besoins et conception stratégique; vérification de la conformité avec les normes internationales; élaboration d'un ensemble de règlements, politiques et procédures pénitentiaires; recrutement, conditions d'emploi, promotion, encadrement et responsabilité; réfection des prisons; formation professionnelle des détenus; formation des anciens militaires et des nouvelles recrues au métier de surveillant pénitentiaire; obtention de contributions de donateurs; mise en place d'une base de données sur la population carcérale et le personnel pénitentiaire

Non 3 réunions ont été tenues avec la direction générale de la réforme pénitentiaire sur l'élaboration du manuel sur l'administration des prisons. Une base de données sur la population carcérale et le personnel pénitentiaire a également été mise en place. En ce qui concerne l'assistance technique et les contributions des donateurs, l'objectif n'a pas été atteint.

4 Ateliers ont été organisés à Port-Soudan et à El Obeid, ainsi que 2 ateliers de renforcement des capacités à Khartoum.

Oui Des conseils et une assistance technique ont été fournis au Gouvernement du Sud-Soudan, notamment dans le cadre d'une réunion tenue à Djouba par le Comité pour l'amélioration des prisons avec les hauts responsables et les parties prenantes et de 29 réunions du Comité de coordination des services pénitentiaires avec les hauts responsables et les parties prenantes; 4 284 agents pénitentiaires ont été enregistrés dans la base de données sur le personnel pénitentiaire, qui a été transférée au siège de l'administration pénitentiaire; 20 prisons d'État ont été évaluées; 44 réunions ont été tenues avec le Groupe de travail sur les règlements pénitentiaires au sujet de l'élaboration de ces règlements; des manuels opérationnels et des manuels de formation ont été imprimés avec l'aide de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC), ainsi qu'un manuel de gestion des ressources humaines.

Des conseils ont été fournis au Directeur de l'administration pénitentiaire sur la mise en place de fermes-prisons à Makembele, à Rajaf et à Wanyang.

Des conseils et une assistance technique ont été fournis au Gouvernement du Soudan dans le cadre notamment de cinq réunions tenues par le Comité pour l'amélioration des prisons avec la direction générale chargée des prisons et de la réadaptation des prisonniers en vue de renforcer

- le programme de réforme des prisons; de 15 ateliers de formation organisés à l'intention de 387 surveillants pénitentiaires, notamment un stage d'initiation de 5 jours organisé à l'intention de 25 nouveaux surveillants pénitentiaires subalternes à Ed-Damazin; d'un stage de formation de trois jours sur les droits de l'homme et la protection de l'enfance qui a été suivi par 25 surveillants pénitentiaires à Abyei et par 8 surveillants pénitentiaires à Agok; et d'un certain nombre d'ateliers consacrés à des thèmes tels que les droits de l'homme et l'état de droit, et l'alimentation en eau et l'assainissement.
- 9 Ateliers et stages ont été organisés, dont un atelier sur la gestion des prisons et les droits de l'homme qui a été suivi par 25 surveillants pénitentiaires à Lagawa (Kordofan méridional), un stage d'initiation organisé à l'intention de 25 nouveaux surveillants pénitentiaires subalternes à Ed-Damazin, un stage d'initiation à la gestion des prisons qui a été suivi par 20 surveillants pénitentiaires à Dilling et 20 surveillants pénitentiaires à Ed-Damazin, et 5 autres ateliers qui ont été suivis par 132 surveillants pénitentiaires dans divers endroits.
- 17 Cours de formation en cours d'emploi ont été organisés, dont 2 cours sur la liaison avec les tribunaux organisés à Djouba et à Wau en coopération avec l'UNODC à l'intention de 19 agents de l'administration pénitentiaire chargés de la liaison avec les tribunaux; un cours de formation de formateurs organisé à Djouba pour 8 formateurs de l'administration pénitentiaire de tous les États; un cours sur la supervision organisé à Bentiu pour 30 surveillants pénitentiaires subalternes; un atelier sur la gestion des situations de crise organisé à Djouba pour 15 responsables de l'administration pénitentiaire de tous les États; 2 cours de formation d'instructeurs sur la gestion des situations de crise (phase 2) organisés à Djouba pour 25 surveillants pénitentiaires de tous les États; et 8 autres ateliers et cours qui ont été organisés dans divers endroits et suivis par 779 participants, dont 241 femmes.
- Oui Objectif atteint en 2009. Au Sud-Soudan, la sensibilisation au code de déontologie fait partie de l'encadrement quotidien des agents pénitentiaires assuré par des conseillers pénitentiaires détachés dans les 10 États.
- Organisation de 2 ateliers visant à déterminer des problèmes de fond devant être réglés et à donner une formation sur des sujets spécialisés (le traitement des prisonniers vulnérables, par exemple), chacun à l'intention de 40 surveillants pénitentiaires du Gouvernement d'unité nationale à Kassala et Kadugli
- Organisation de 5 cours de formation en cours d'emploi sur les principes de base de l'administration des établissements pénitentiaires à l'intention de 200 administrateurs de classe intermédiaire des services pénitentiaires du Gouvernement du Sud-Soudan, et de 10 cours de formation en cours d'emploi sur les missions pénitentiaires fondamentales à l'intention de 1 500 surveillants pénitentiaires subalternes du Gouvernement du Sud-Soudan
- Organisation de 8 ateliers de sensibilisation au code de déontologie de l'administration pénitentiaire à l'intention de 300 agents des services pénitentiaires dans 8 établissements pénitentiaires du Sud-Soudan, assurés par des officiers en détachement et des

formateurs de personnel pénitentiaire présents dans les mêmes locaux

Mise en place d'un mentorat et fourniture de conseils au profit des responsables pénitentiaires de rangs intermédiaire et supérieur, en particulier dans le domaine de la gestion pénitentiaire et du traitement humain des prisonniers, par la présence quotidienne de surveillants pénitentiaires détachés dans 13 établissements pénitentiaires du nord du Soudan (3) et du Sud-Soudan (10)

Organisation de 2 stages de sensibilisation au VIH/sida à Djouba et Rumbek réunissant chacun 30 membres du personnel pénitentiaire chargés de la question et 1 stage de formation au VIH/sida en milieu carcéral à Kampala à l'intention de 20 médecins d'établissements pénitentiaires, en collaboration avec d'autres partenaires et l'administration pénitentiaire ougandaise

Organisation de 8 stages de sensibilisation à l'égalité des sexes, notamment aux résolutions 1325 (2000) et 1820 (2008) du Conseil de sécurité, chacun à l'intention de 50 directeurs de services de police et de services pénitentiaires à Djouba, Wau, Malakal, Rumbek, Kadugli, Ed-Damazin, Abyei et Khartoum

Oui Dans les 10 États du Sud-Soudan, des conseillers pénitentiaires sont détachés auprès de l'administration pénitentiaire. L'encadrement et la fourniture de conseils se font par le biais de réunions, d'ateliers et d'activités divers.

2 Ateliers de sensibilisation à la tuberculose et au VIH/sida ont été organisés sur 7 jours à Djouba pour 45 médecins de prison de tous les États du Sud-Soudan et un atelier de formation à la santé et à l'hygiène (y compris le VIH et la tuberculose) a été organisé en coopération avec le Ministère de la santé du Gouvernement du Sud-Soudan à Wau pour 30 agents médicaux du Bahr el-Ghazal occidental.

Oui Objectif atteint : des campagnes de sensibilisation à l'égalité des sexes ont été organisées afin de renforcer la capacité des agents de police du Sud-Soudan de s'occuper des femmes et des enfants pris dans un conflit ou ayant affaire à la justice; 24 stages sur les droits de l'homme, la famille et l'égalité des sexes ont été organisés pour 1 109 agents de police du Sud-Soudan, dont 151 femmes; une formation sur l'égalité des sexes et la protection des enfants et des personnes vulnérables a été dispensée à 151 agents du Groupe de protection spéciale à Djouba, à Awiel, à Bentiu, à Rumbek, à Kuajok, à Malakal, à Nassir, à Wau, à Bor et à Torite, et à 6 groupes de protection spéciale dans divers endroits; et d'autres activités ont été entreprises, notamment l'organisation d'un atelier d'échanges pour des femmes et la publication d'un manuel sur les droits de l'enfant et de la femme.

---

### Réalisation escomptée 3.3 : Progrès en vue de la réconciliation nationale dans l'ensemble du Soudan

---

*Indicateurs de succès prévus*

*Indicateurs de succès effectifs*

3.3.1 Présentation à la nation, par le Gouvernement d'unité nationale, du Plan de réconciliation nationale (Protocole de Machakos)

Le Gouvernement d'unité nationale n'a pas présenté de plan de réconciliation nationale à la fin de l'exercice considéré. Les parties à l'Accord de paix global n'ont pas manifesté de grand intérêt pour la question de la réconciliation nationale.

### 3.3.2 Mise en place et fonctionnement de mécanismes de gestion des conflits à l'échelle régionale et à l'échelle des États

Un appui a été fourni à la tenue d'un forum des acteurs de la paix dans l'État du Haut-Nil, de forums pour la paix dans l'État de Jonglei et d'un forum pour la paix et tenant compte des séquelles du conflit dans l'État de l'Équatoria occidentale; aux efforts consacrés à la mise au point d'un système d'alerte et de réaction rapide aux conflits mis en place par le Gouvernement du Sud-Soudan et par plusieurs organisations non gouvernementales internationales dans les États du Sud; à plusieurs conférences de réconciliation tribales tenues dans les États du Bahr el-Ghazal septentrional et du Kordofan méridional; au forum pour la paix qui s'est déroulé dans le comté de Mayom en janvier 2011 et a abouti à la réconciliation de 2 clans Chieng; ainsi qu'à plusieurs autres types de réunions organisées dans différentes régions.

Les membres de l'Assemblée législative du Sud-Soudan ont bénéficié d'un appui logistique destiné à faciliter la création de conditions politiques favorables ainsi que la gestion des conflits dans les États du Sud, grâce notamment au déploiement de missions sur le terrain, de 18 patrouilles de longue portée et de 24 patrouilles mixtes chargées de surveiller et d'évaluer la situation d'ensemble aux fins d'alerte rapide, et à 6 visites visant à apaiser les conflits dans les États de Jonglei et du Haut-Nil.

Un rapport portant sur l'État du Bahr el-Ghazal septentrional et contenant une analyse initiale du conflit a été établi.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Fourniture d'une assistance en matière de règlement des conflits aux autorités locales et aux mécanismes de règlement des conflits (organisations de la société civile, Commission Paix et réconciliation du Sud-Soudan et autres mécanismes similaires dans les 3 zones), par la mise en partage des outils d'analyse des conflits de la MINUS, la prise de mesures de prévention des conflits, notamment des conférences de paix, et la prestation d'une assistance ciblée en collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies	Oui	<p>Collaboration avec la Commission Paix du Sud-Soudan dans les 10 États du Sud ainsi qu'avec les autorités et mécanismes respectifs des 3 zones (Abyei, Nil Bleu et Kordofan méridional) aux fins de la gestion des conflits grâce au mécanisme d'alerte rapide; offre de bons offices et renforcement du soutien logistique fourni aux initiatives en faveur du règlement du conflit prises par la population du Sud-Soudan</p> <p>Appui à la création, en mars 2011, d'un Conseil pour la paix dans l'État du Bahr-el-Ghazan du Nord. Organisation, de concert avec les autorités de l'État de Ouarab, d'une conférence de paix pour la réconciliation dans 3 comtés de l'État en mai 2011. Dans l'État de l'Équatoria oriental, distribution aux autorités locales d'un instrument pour la délimitation des zones de conflit et organisation de 5 ateliers en collaboration avec les bureaux d'appui aux comtés</p>

	<p>Fourniture d'un appui au forum de dirigeants chargé de formuler la stratégie en matière de sécurité de l'État de Jonglei, qui s'est tenu à Bor, ainsi qu'aux 2 ateliers sur le tracé des zones de conflit qui ont eu lieu dans l'État du Haut-Nil et ont été organisés et financés par des organisations non gouvernementales internationales</p>
<p>Mobilisation en faveur de la mise en œuvre des dispositions de l'Accord de paix global sur la réconciliation nationale et coordination de l'expertise technique apportée aux parties pour l'élaboration d'un plan national, notamment par des experts de la région. Fourniture de conseils et d'un appui logistique aux initiatives prises au niveau national et à celui des États en faveur de la réconciliation. Fourniture d'une assistance aux collectivités locales en vue de déterminer les questions à régler dans le cadre de la réconciliation, par l'organisation d'au moins 1 atelier par État à l'intention de 40 à 50 participants (chefs communautaires et tribaux, et représentants de la société civile et des partis politiques locaux)</p>	<p>Non Les parties à l'Accord de paix global n'ont pas manifesté de grand intérêt pour la question de la réconciliation nationale.</p> <p>Offre de bons offices grâce à la fourniture de moyens aériens, de conseils techniques et d'autres formes de soutien logistique aux initiatives prises au niveau national et à celui des États en faveur de la réconciliation, ainsi qu'aux missions de renforcement de la confiance et de consolidation de la paix dans toutes les zones qui relèvent de la responsabilité des 6 secteurs</p> <p>Dans l'État du Kordofan méridional, la MINUS a coprésidé la réunion mensuelle de coordination du secteur de la consolidation de la paix, en octobre, novembre et décembre 2010; soutenu les efforts du mécanisme pour la réconciliation et la coexistence pacifique de l'État; et tenu des conférences, ateliers et réunions de réconciliation, en octobre, novembre et décembre 2010.</p>
<p>Fourniture de conseils au Gouvernement du Sud-Soudan et aux autorités locales sur la sécurité des communautés, y compris le désarmement de la population civile, par l'offre de services de médiation et la facilitation de réunions consacrées au règlement des conflits avec les chefs de tribu, les dirigeants communautaires et les services de police du Sud-Soudan dans les régions où la population civile n'est pas disposée à déposer les armes et où le désarmement risque de s'accompagner de violences</p>	<p>Oui Fourniture à la police locale de conseils sur les efforts de désarmement, démobilisation et réintégration (DDR) en cours dans le secteur 4 (Kadugli). En outre, la Police des Nations Unies, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et la police du Sud-Soudan ont produit et appliqué conjointement un schéma directeur stratégique pour la police de proximité.</p>
<p>Fourniture de conseils aux commissions foncières mises en place aux échelons du pays, du Sud-Soudan et des États, en vue de traiter des questions relatives à l'utilisation des sols et au régime foncier dans le cadre de l'Accord de paix global, en recensant les litiges fonciers et en encourageant les commissions à prendre les mesures appropriées dans chacun des 10 États du Sud-Soudan, et suivi de l'action de ces commissions</p>	<p>Oui La Mission a suivi certaines questions relatives à l'utilisation des sols et au régime foncier dans le cadre des efforts qu'elle consacre à la gestion des conflits aux fins d'alerte rapide, et elle a offert des conseils aux commissions foncières du Sud-Soudan et des différents États, par l'intermédiaire du Gouvernement du Sud-Soudan et des autorités de ces États.</p>

Fourniture de conseils techniques au Gouvernement d'unité nationale et au Gouvernement du Sud-Soudan sur les programmes de désarmement des civils, la maîtrise des armes détenues par ceux-ci et la sécurité des communautés, en coopération avec l'équipe de pays des Nations Unies, notamment dans le cadre d'un dialogue avec les communautés locales, et grâce à la participation à 2 réunions régionales avec 20 participants chacune pour partager les expériences similaires

Organisation, en collaboration avec le Gouvernement d'unité nationale, de 2 conférences régionales de formation des formateurs à Khartoum et Djouba réunissant chacune une soixantaine de participants, et de 8 ateliers sur le rôle des jeunes (femmes) pour une paix durable au Soudan à Wau, Malakal, Kadugli, Ed-Damazin, Abyei et Rumbek, réunissant chacun une soixantaine de participants

Organisation de 4 stages de formation sur le traitement médiatique des conflits à l'intention de 50 participants chacun à Khartoum et Djouba

Organisation de 13 expositions itinérantes et de 13 projections cinématographiques sur des questions ayant trait à l'Accord de paix global et sur le thème de la coexistence pacifique à Kadugli, Ed-Damazin, Abyei, Djouba, Wau et Malakal

Oui La Mission a donné aux services de police du Sud-Soudan des conseils relatifs au marquage et à l'enregistrement des armes, en commençant par les armes nouvellement acquises, aux fins d'une gestion efficace des armes et des munitions et de la lutte contre la prolifération des armes légères.

La Mission a donné des conseils au Gouvernement du Sud-Soudan et l'a encouragé à adopter une politique de désarmement volontaire et à prendre des mesures pour renforcer la sécurité des communautés en train d'être désarmées.

La Mission a donné à l'Armée populaire de libération du Soudan et aux services de police du Sud-Soudan des conseils sur les procédures à suivre pour la collecte, le stockage et la destruction des armes; eu des échanges avec les collectivités locales afin de les convaincre des avantages que pouvaient procurer une société exempte d'armes ainsi que le recours au dialogue pour le règlement des différends.

3 Conférences portant sur la contribution des jeunes à la paix, dont un dialogue sur les femmes et la paix, ont eu lieu dans les États de l'Équatoria oriental, de l'Équatoria occidentale et de l'Équatoria central.

Non Aucun stage n'a eu lieu dans le mesure où ce type d'activité nécessitait une autorisation du Ministère de l'intérieur à Khartoum. Néanmoins, la MINUS a organisé un atelier/réunion-débat thématique sur les questions en rapport avec l'Accord de paix global, à l'intention de groupes et membres de la société civile (organisations non gouvernementales, dignitaires religieux, femmes, groupes de jeunes, partis politiques, autres membres de la collectivité, etc.), à Khartoum et dans les trois zones (Sud-Soudan, Kordofan méridional et Abyei).

Non Aucune exposition itinérante ni projection cinématographique n'a pu être organisée en raison des restrictions imposées.

La MINUS a tenu à l'intention de 200 prêtres et travailleurs sociaux des ateliers sur les

référendums et l'Accord de paix global qui ont eu lieu à Khartoum, ainsi que 2 ateliers de 2 jours portant sur l'accord susmentionné et le rôle des médias auxquels ont participé 500 fonctionnaires, dirigeants communautaires, dignitaires religieux, journalistes et représentants de la branche étatique de l'Union nationale de la jeunesse soudanaise à Khartoum.

Un colloque sur les jeunes pour la paix et le développement a été organisé, en collaboration avec l'Université de Djouba et avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), à l'intention de 250 jeunes, dont des étudiants.

La Journée internationale de la paix – manifestation culturelle d'une journée organisée en collaboration avec l'UNICEF et avec l'Université de Djouba – a été célébrée sur le campus de l'université. Plus de 500 étudiants ont participé à ces célébrations au cours desquelles des spectacles culturels ont été présentés et des représentants du Gouvernement ont parlé de l'importance que revêtait la paix pour la jeunesse.

Organisation de points de presse bihebdomadaires et de tables rondes mensuelles avec des journalistes sur des questions relatives à l'Accord de paix global

Oui Organisation, à l'intention de rédacteurs de journaux et de responsables de stations de télévision et de radio, d'une table ronde de 2 jours qui s'est tenue dans les locaux de la MINUS

Diffusion de 15 communiqués de presse, 15 déclarations à la presse et 50 nouveaux articles destinés aux médias nationaux et internationaux et présentation, à intervalles réguliers, de notes récapitulatives destinées à la presse et de points de discussion touchant à des questions en rapport avec l'Accord de paix global

Préparation, par de hauts fonctionnaires de l'Organisation des Nations Unies, de 5 points de situation spécialement destinés à la presse et tenue de 15 conférences de presse traitant de sujets tels que le référendum et la situation humanitaire à Djouba et à Khartoum

Tenue, en coordination avec des organismes des Nations Unies, de réunions bihebdomadaires portant sur des problèmes communs de médias, et fourniture d'un appui régulier à la diffusion de communiqués de presse et de bulletins de

Publication du magazine mensuel de la Mission, de brochures, d'affiches, de livrets, de 10 000 brochures d'information sur l'Accord de paix global, de 10 000 exemplaires de l'Accord et de produits audiovisuels, à l'intention des agents de l'administration aux niveaux national et étatique, du public, des médias nationaux et internationaux, des universités, d'associations de la société civile et des partis politiques, afin de mieux faire connaître l'Accord de paix global et le rôle de la MINUS au Soudan	<p>nouvelles ainsi qu'à l'organisation de conférences de presse</p> <p>Oui Publication et diffusion, tous les mois, de 15 000 exemplaires de la brochure <i>In Sudan</i> (9 000 en anglais et 6 000 en arabe); distribution de 8 000 calendriers muraux et de bureau; établissement de fiches d'information portant sur l'Accord de paix global et les activités de la Mission; impression de 6 000 brochures (dont une moitié en anglais et l'autre en arabe) présentant un résumé de l'Accord de paix global; diffusion de nouvelles, projection de diapositives et présentation de photographies, de documents propres à la Mission, d'informations relatives aux référendums, de fiches d'information, de foires aux questions et d'autres éléments d'information; fourniture de services de conception; et retransmission, sur le site Web de la MINUS, d'un entretien avec le Directeur de la Division intégré de l'appui aux référendums et aux élections portant sur les préparatifs des référendums</p>
--	--

---

**Réalisation escomptée 3.4** : Création d'un cadre de gouvernance sur la promotion et la protection des droits de l'homme au Soudan

---

*Indicateurs de succès prévus*

3.4.1 Ratification par le Gouvernement d'unité nationale de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants

3.4.2 Promulgation par le Gouvernement d'unité nationale et le Gouvernement du Sud-Soudan de lois de réforme, conformément aux instruments internationaux en matière de droits de l'homme (2008/09 : 12; 2009/10 : 7; 2010/11 : 15)

*Indicateurs de succès effectifs*

Organisation, en collaboration avec certaines institutions gouvernementales, le Parlement et des organisations de la société civile, d'ateliers de plaidoyer et de sensibilisation visant à susciter une prise de conscience accrue de l'importance que revêtent la ratification de la Convention et la concertation avec les mécanismes chargés des droits de l'homme

Des consultations se sont poursuivies avec le Gouvernement du Sud-Soudan aux fins de la ratification des principaux instruments restant à ratifier aussitôt après la proclamation de l'indépendance du pays.

Fourniture de services consultatifs au Gouvernement d'unité nationale aux fins de la réforme du projet de loi sur les services de renseignement et de sécurité nationaux, de la loi sur la presse et de la loi sur les organisations non gouvernementales. Plusieurs lois sur les droits de l'homme ont été modifiées par le Gouvernement d'unité nationale.

	<p>Octroi au Gouvernement du Sud-Soudan d'une formation et d'une assistance technique touchant aux obligations en matière de droits de l'homme qui incombent à l'exécutif et au législatif, notamment l'obligation de modifier les lois et les politiques de façon à les mettre en conformité avec les normes internationales applicables en matière de droits de l'homme. Ont notamment participé à ces activités des parlementaires élus aussi bien à l'échelle nationale qu'à celle des États, ainsi que des représentants des principaux ministères compétents.</p> <p>Des observations et des conseils ont été formulés au sujet de certains aspects de la Constitution de transition du Sud-Soudan concernant les droits de l'homme.</p>
<p>3.4.3 Création, au niveau des États, de 10 bureaux de la Commission des droits de l'homme du Sud-Soudan et de 13 bureaux de la Commission nationale des droits de l'homme fonctionnant conformément aux Principes de Paris</p>	<p>Création de 8 bureaux de la Commission des droits de l'homme du Sud-Soudan dans 8 des 10 États que compte le pays</p> <p>Poursuite des activités de plaidoyer menées auprès du Gouvernement d'unité nationale en vue de créer une commission nationale des droits de l'homme fonctionnant conformément aux Principes de Paris et aux pratiques optimales suivies à l'échelle internationale, par la voie d'un processus consultatif</p>
<p>3.4.4 Augmentation, parmi les cas signalés de violation des droits de l'homme, du pourcentage d'affaires réglées conformément aux normes internationales et nationales en matière de droits de l'homme (2008/09 : 50; 2009/10 : 60; 2010/11 : 75)</p>	<p>Sur les 195 affaires de violation des droits de l'homme signalées par la MINUS, 69 arrestations arbitraires ont été réglées, dans différentes régions du Soudan, et 126, qui avaient fait l'objet d'une enquête de la Mission et été portées à l'attention des autorités compétentes du Gouvernement d'unité nationale, n'ont toujours pas été résolues.</p>

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
<p>Forums bimensuels sur les droits de l'homme coprésidés par la MINUS et le Gouvernement d'unité nationale; forums similaires pour le Gouvernement du Sud-Soudan, dont des forums organisés aux niveaux local et étatique en vue d'informer les organismes publics des violations des droits de l'homme, de favoriser le dialogue sur les questions touchant aux droits de l'homme et d'examiner des initiatives en faveur de la promotion et de la défense des droits de l'homme, comme la réforme de la justice et les activités de renforcement des capacités</p>	<p>Oui</p>	<p>2 forums ont eu lieu en juillet et août 2010 à Khartoum. Le forum n'a pas repris ses travaux faute de participants.</p> <p>Un forum sur les droits de l'homme, inauguré à Djouba (Soudan du Sud) le 19 novembre par le Vice-Président du Sud-Soudan, s'est réuni à 6 reprises durant la période considérée.</p> <p>Le Groupe de travail des partenaires internationaux pour les droits de l'homme, qui a été créé à Khartoum, est coprésidé par la MINUS et l'Union européenne et regroupe des membres de la Mission et du corps diplomatique, s'est réuni à 6 reprises.</p>

Suivi et établissement de rapports concernant la situation en matière de droits civils et politiques pendant la période précédant les référendums; suivi de toutes les violations des droits civils et politiques signalées dans l'ensemble du pays, afin de demander réparation pour les victimes et de lutter contre l'impunité; établissement d'un rapport public sur les libertés politiques

Fourniture de conseils techniques, notamment de commentaires et d'exposés de principes, et organisation de 2 ateliers de sensibilisation sur des sujets législatifs dans le nord du Soudan (Khartoum) et au Sud-Soudan (Djouba), en particulier sur l'harmonisation de la législation interne avec les normes internationales applicables en matière de droits de l'homme, dont la révision du projet de loi sur la presse du Sud-Soudan et d'autres lois en vigueur dans le nord et le sud du pays

Fourniture d'une assistance technique et logistique à des institutions de défense des droits de l'homme œuvrant aux niveaux national, régional, étatique et local dans le nord et le sud du pays, dont une aide visant à leur permettre de renforcer leurs capacités, en facilitant l'échange d'informations et de données d'expérience avec des institutions régionales de défense des droits de l'homme ou des institutions de pays voisins

Des forums étatiques ont été mis en place à Yambio et à Rumbek avec le concours d'organismes des Nations Unies et de la MINUS.

Oui Les droits civils et politiques ont fait l'objet d'une surveillance à l'échelle de tout le Soudan, lors de la préparation et du déroulement du référendum sur le Sud-Soudan, de la période qui a suivi ce scrutin, des élections au poste de gouverneur de l'État du Kordofan méridional et de l'organisation de consultations populaires dans l'État du Nil Bleu.

Des violations ont été signalées et portées à l'attention des autorités compétentes, et certaines victimes dans le sud ont obtenu réparation.

Un rapport public a été publié par les soins du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme à Genève.

Oui Des observations ont été formulées, des exposés de principes présentés et des conseils techniques fournis concernant les Constitutions de transition du Nord-Soudan et du Sud-Soudan, ainsi que plusieurs questions dont la loi sur la citoyenneté, la loi sur la presse, les référendums envisagés sous l'angle des droits de l'homme, les problèmes qui risquent de se poser après ces référendums, et les droits en matière de nationalité et de citoyenneté dans le cadre des arrangements post-référendaires.

Oui Des conseils techniques et un appui logistique ont été fournis par le biais de réunions hebdomadaires d'organisations de la société civile tenues à Djouba en vue d'examiner certaines questions et problèmes touchant aux droits de l'homme; de réunions bihebdomadaires tenues avec des organisations de la société civile à Djouba et à Yambio; de réunions mensuelles avec des organisations de la société civile qui ont eu lieu à Khartoum; de sessions de formation continues et d'échanges d'informations permanents avec la Commission des droits de l'homme du Sud-Soudan à l'échelle du Gouvernement central et des États, et d'initiatives au titre desquelles du matériel a été alloué à des centres de documentation relative aux droits de l'homme situés à Wau, Rumbek et Bor.

Promotion et protection des droits économiques, sociaux et civils : surveillance de la situation, établissement de rapports, renforcement des capacités des organismes compétents, activités de promotion et, en particulier, organisation de 14 ateliers de sensibilisation aux normes internationales relatives aux droits à l'emploi et à un logement convenable destinés à des groupes de 25 hauts fonctionnaires et représentants de la société civile dans les États de l'Équatoria occidentale, de l'Équatoria orientale, de l'Équatoria centrale, du Haut-Nil, de Jonglei, de l'Unité, des Lacs, de Ouarab, du Bahr el-Ghazal occidental, du Bahr el-Ghazal septentrional, du Kordofan méridional et de Khartoum

Fourniture d'une assistance technique et d'un soutien logistique à la Police nationale et aux services de police du Sud-Soudan; distribution de guides sur les droits de l'homme et autres documents utiles aux responsables de l'application des lois, notamment à 14 coordonnateurs au niveau des États (2 dans l'État du Kordofan méridional) et organisation de séances d'information sur les normes internationales en matière de détention; formations destinées à des groupes de 25 responsables de l'application des lois dans les États de l'Équatoria occidentale, de l'Équatoria orientale, de l'Équatoria centrale, du Haut-Nil, de Jonglei, de l'Unité, des Lacs, de Ouarab, du Bahr el-Ghazal occidental, du Bahr el-Ghazal septentrional, du Kordofan méridional et de Khartoum

Observation de procès; examen de la légalité des détentions, suivi et signalement des cas de mauvais traitements et de torture en détention; sensibilisation des forces de l'ordre et des autorités judiciaires exerçant aux niveaux local et étatique pour obtenir la mise en liberté de civils détenus arbitrairement, en particulier ceux appartenant à des groupes vulnérables comme les femmes et les enfants; fourniture d'une aide juridique aux détenus; organisation de 14 ateliers de formation (2 dans l'État du Kordofan méridional) destinés à des groupes de 25 membres du ministère public, de la magistrature et des organes chargés de l'application des lois au niveau des États; organisation de formations dans les États suivants : Équatoria occidentale, Équatoria orientale, Équatoria centrale, Haut-Nil, Jonglei, Unité, Lacs, Ouarab,

Oui La surveillance et la promotion des droits économiques, sociaux et civils ont continué d'être assurées par la voie d'une collaboration avec les autorités compétentes, visant à remédier aux violations et sévices attestés; 29 ateliers sur les normes internationales en matière de droits de l'homme ont été organisés à l'intention d'organismes gouvernementaux et d'organisations de la société civile, dans les États de Jonglei, des Lacs, du Bahr el-Ghazal occidental, du Kordofan méridional, du Nil Bleu, de Kassala, du Nil Blanc, de Khartoum, de Djouba, de l'Équatoria occidentale et de l'Équatoria centrale.

Oui 4 manuels de formation ont été élaborés, diffusés et utilisés lors de sessions de formation organisées à l'intention des services de police du Sud-Soudan à Yambio, Rumbek, Abyei, Jonglei, Wau et Djouba, ainsi que pour des cours qui ont eu lieu dans le Kordofan méridional, à Port-Soudan, à Khartoum et dans l'État de l'Unité.

Oui L'observation de procès, qui était une activité courante dans le Nord comme dans le Sud, de même que dans la zone de transition, a servi à plaider plus efficacement en faveur de la mise en liberté de personnes détenues arbitrairement.

L'état des prisons, notamment les conditions d'incarcération au Sud-Soudan, a fait l'objet d'une évaluation.

Une évaluation des cours de justice traditionnelles du Sud-Soudan a été effectuée, en vue de mettre les procédures suivies par ces tribunaux le plus possible en conformité avec les normes internationales applicables en matière de droits de l'homme.

13 formations ont été organisées à l'intention de procureurs et d'avocats, à El Obeid, Khartoum,

Bahr el-Ghazal occidental, Bahr el-Ghazal septentrional, Kordofan méridional (à Abyei et Kadugli) et Khartoum

Distribution au Gouvernement d'unité nationale, au Gouvernement du Sud-Soudan, aux organismes des Nations Unies, au corps diplomatique et autres partenaires de réalisation, de bulletins mensuels recensant les violations attestées des droits de l'homme et les activités de renforcement des capacités menées en faveur de la promotion des droits de l'homme à Khartoum, dans les 3 zones et au Sud-Soudan; établissement de 1 ou 2 rapports publics portant sur de graves violations des droits de l'homme, assortis de recommandations à l'intention des autorités nationales

Organisation de 14 ateliers au niveau des États (2 dans l'État du Kordofan méridional) destinés à des groupes de 25 représentants du Gouvernement d'unité nationale, du Gouvernement du Sud-Soudan, des assemblées des États, des organes chargés de l'application des lois, des forces de sécurité, des institutions de défense des droits de l'homme, des organisations de la société civile, dont les associations locales, et des organisations non gouvernementales nationales, portant sur les normes nationales et internationales de référence en matière de droits de l'homme, la promotion et la protection des droits de l'homme au Soudan et l'obligation faite aux États, en application des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, de signaler les violations des droits de l'homme; les garanties d'un procès équitable, les droits et libertés politiques, l'arrestation et la détention arbitraires; la promotion du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels et le rôle de surveillance des comités des droits de l'homme et autres entités compétentes

Organisation, à Djouba, Wau, Malakal, Rumbek, Kadugli, Ed-Damazin, Abyei et Khartoum, de 8 ateliers sur la transversalisation de la problématique hommes-femmes, la violence sexiste et les résolutions 1325 (2000) et 1820 (2008) du Conseil de sécurité, réunissant en moyenne une soixantaine de participants : représentants des Ministères de la justice, de la protection sociale et des affaires de la femme et de l'enfant, de la promotion féminine et des affaires religieuses

Abyei, dans l'État de l'Équatoria orientale, à Yambio, Wau, Djouba et dans l'État des Lacs.

12 Bulletins ont été publiés et partagés avec les gouvernements et des partenaires des Nations Unies.

52 Ateliers ont eu lieu, dont 38 dans 10 bureaux d'États du Nord, 12 d'États du Sud et 6 à Ed-Damazin, Kadugli et Abyei. Ces réunions ont été organisées notamment à l'intention de membres des forces de sécurité, d'organisations de la société civile, de groupes de femmes, de journalistes, de juges et de législateurs, ainsi que de membres de la Commission des droits de l'homme du Sud-Soudan originaires de 8 États du Sud. Les thèmes dont ils ont traité allaient des droits fondamentaux de l'homme aux droits et obligations propres à des institutions comme la police et l'armée.

Les rapports ont porté essentiellement sur les préparatifs de l'examen du Soudan au titre de la procédure d'examen périodique universel. En outre, 14 ateliers centrés sur la rédaction et la soumission des rapports destinés au Conseil des droits de l'homme ont été organisés à l'intention d'organismes gouvernementaux et d'organisations de la société civile.

8 Ateliers sur la transversalisation de la problématique hommes-femmes, la violence sexiste et les résolutions 1325 (2000) et 1820 (2008) du Conseil de sécurité ont été organisés à Khartoum, Djouba, Wau, Malakal, Kadugli et Ed-Damazin, avec la participation de représentants d'autres États, à l'intention d'institutions gouvernementales, d'organisations de femmes et d'autres parties prenantes.

(au niveau du Gouvernement d'unité nationale, du Gouvernement du Sud-Soudan et des États), membres d'organisations de la société civile, chefs de tribu et membres d'associations de femmes

Organisation d'ateliers, de tables rondes, de débats et d'entretiens radiophoniques retransmis par Radio Miraya (MINUS), en vue de marquer les 16 journées de mobilisation contre la violence sexiste et de célébrer la Journée internationale de la femme

**Réalisation escomptée 3.5** : Restructuration de la nouvelle force de police du Gouvernement sud-soudanais, issue de l'Armée populaire de libération du Soudan (SPLA) et de la police existante du Gouvernement d'unité nationale en des services de police respectueux des normes internationales en matière de maintien de l'ordre dans une démocratie

*Indicateurs de succès prévus*

*Indicateurs de succès effectifs*

3.5.1 Approbation et application de la structure organisationnelle, des directives opérationnelles, ainsi que des systèmes de commandement et de supervision de la police du Soudan du Sud, qui soient conformes aux normes internationales en matière de police, à savoir les principes régissant le maintien de l'ordre dans une démocratie, les principes de base sur le recours à la force et à l'utilisation des armes à feu par les responsables de l'application des lois, et la protection et le respect des droits de l'homme

Les services de police sud-soudanais ont adopté un plan de développement stratégique qui définit les structures organisationnelles, les priorités opérationnelles et les objectifs à court et long terme.

Vu l'impératif de préparer ces services à assurer la sécurité au cours du référendum, la Mission s'est surtout employée à apporter son concours à la planification des mesures de sécurité, sous tous leurs aspects, et à leur application. Un plan de sécurité global a également été adopté en vue du référendum, en étroite collaboration avec la direction des services de police et grâce à l'appui des bailleurs de fonds.

3.5.2 Adoption et mise en œuvre de la loi relative aux services de police sud-soudanais par le Gouvernement du Soudan du Sud; et adoption et mise en œuvre d'autres politiques au sein des services de police, notamment sur la gestion des biens et la formation

En vertu de la loi sur la police, approuvée par le Président du Soudan du Sud en octobre 2009, 40 policiers sud-soudanais, dont 15 femmes et gardiens de prison, ont été formés à la gestion des biens.

3.5.3 Pleine réalisation des capacités opérationnelles de la police locale grâce à des formations sur la sécurité pendant les référendums, la répression des émeutes et la dispersion des foules, le règlement des différends et la formation d'un esprit de corps, pour que les référendums se passent au mieux

Objectif atteint. Les capacités opérationnelles de la police locale ont été renforcées par le biais de sessions de formation à la sécurité en période de référendum, organisées à l'intention de 29 359 fonctionnaires de police sud-soudanais et soudanais, dont 2 468 femmes, de stages de formation des formateurs sur la sécurité en période de référendum, à l'intention de 151 policiers sud-soudanais, et d'une formation concernant les unités de police constituées à l'intention de 1 590 policiers sud-soudanais.

3.5.4 Transfert des responsabilités en matière d'application des lois et des questions de police, y compris la police de proximité, de la SPLA aux services de police sud-soudanais

Objectif atteint. Les responsabilités du maintien de l'ordre ont été transférées de la SPLA aux services de police sud-soudanais, comme le prévoyait l'Accord de paix global.

3.5.5 Représentation accrue des femmes et des minorités dans les services de police sud-soudanais (2008/09 : 8,3 %; 2009/10 : 9 %; 2010/11 : 15 %)

Objectif atteint. 36 496 officiers de police ont été enregistrés dans la base de données prévue à cet effet, dont 10 % de femmes et 15 % de personnes issues des minorités.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
<p>Organisation dans le nord du pays, notamment à Kadugli, Ed-Damazin, Abyei, Kassala, Sennar, Port-Soudan, El Obeid et Khartoum, de 182 formations à l'intention de 3 935 membres de la Police nationale, portant sur la police de proximité, les enquêtes judiciaires, la gestion de la circulation, la gestion des biens et la logistique, la sécurité des aéroports, la protection des droits de l'homme, de la femme et de l'enfant, les armes spéciales et les tactiques et les interventions en cas de crise, les cadres subalternes, les radiocommunications, la conduite, les cadres supérieurs, le règlement des différends et la formation d'un esprit de corps, les enquêtes médico-légales, la cybercriminalité, le premier intervenant, les bombes, les fonctions des postes de police, les dossiers et les compétences en informatique, et la primauté du droit</p>	96	<p>Activités de formations organisées à l'intention de 6 940 policiers soudanais, dont 174 femmes, dans les domaines de la sensibilisation aux questions d'égalité des sexes, de la police de proximité, du règlement des différends, de la gestion des biens, des enquêtes judiciaires et de la protection des droits de l'homme, de la femme et de l'enfant; des conseils ont également été dispensés dans ces domaines aux membres des services de police locaux, regroupés chaque jour dans des locaux communs.</p>
<p>Organisation de 308 formations à Djouba, Wau et Malakal à l'intention de 7 620 membres des services de police sud-soudanais, portant sur les fonctions de base de la police, la police de proximité, les enquêtes judiciaires, les plans de sécurité en période de référendum, la gestion de la circulation, la gestion des biens et la logistique, la sécurité des aéroports, la protection des droits de l'homme, de la femme et de l'enfant, les interventions en cas de crise, les cadres subalternes, les radiocommunications, la conduite, les cadres supérieurs, le règlement des différends et la formation d'un esprit de corps, la gestion des tâches et des dossiers des postes de police et les compétences en informatique, et la primauté du droit</p>	409	<p>Activités de formation organisées à l'intention de 26 688 policiers sud-soudanais, dont 2 776 femmes, sur les fonctions de base de la police, la gestion des biens, les enquêtes judiciaires, la protection des droits de l'homme, de la femme et de l'enfant, la gestion des dossiers et des tâches des postes de police, les compétences en informatique, la primauté du droit et les interventions en cas de crise. Il a fallu former un plus grand nombre de policiers en raison des préparatifs concernant les mesures de sécurité à mettre en place pour le référendum.</p>
<p>Fourniture de conseils au quotidien, grâce au regroupement de membres de la Police des Nations Unies et d'agents des services de police sud-soudanais dans 73 locaux communs dans les 10 États du Sud-Soudan, sur les opérations de police, notamment les enquêtes judiciaires, la protection des femmes et des enfants, la police de proximité, la gestion de la circulation et l'application du code de la route</p>	Oui	<p>Des conseils ont été dispensés au quotidien (grâce au regroupement d'agents dans 78 locaux, au Soudan du Sud) sur les opérations de police, notamment la gestion de la circulation et l'application du code de la route, les enquêtes judiciaires et criminalistiques, la protection des femmes et des enfants et d'autres procédures de police telles que les arrestations, les fouilles, la détention et la rédaction de rapports.</p> <p>La Mission a organisé des campagnes de sensibilisation ainsi qu'un atelier sur la sécurité routière, et participé à l'élaboration d'un projet</p>

<p>Organisation, à l'intention de 120 fonctionnaires de police sud-soudanais de rang supérieur, de 6 ateliers portant sur les politiques de formation, la planification, l'administration générale et les opérations (Djouba : 2 ateliers réunissant chacun 20 participants; Wau : 2 ateliers réunissant chacun 20 participants; Malakal : 2 ateliers réunissant chacun 20 participants)</p>	<p>de loi relative à la circulation et à la sécurité routière pour les services de police sud-soudanais.</p> <p>Non Les activités prévues ont été remplacées par des programmes de formation sur la sécurité en période de référendum, à la demande de la direction des forces de police. Des ateliers ont été organisés à Djouba sur la planification des mesures de sécurité liées au référendum, à l'intention des cadres supérieurs et cadres moyens de la police.</p>
<p>Encadrement et suivi quotidien des opérations menées par les services de police sud-soudanais et établissement de rapports sur ces opérations : formations, regroupement des services dans les mêmes locaux et inspection des installations de détention dans les 10 États, l'objectif étant de promouvoir les droits de l'homme, et notamment de protéger les droits des femmes et des enfants</p>	<p>Oui Des conseils ont été dispensés aux hauts responsables de la police sud-soudanaise, à l'occasion de réunions mensuelles ou de regroupements quotidiens dans les mêmes locaux. Des regroupements quotidiens ont en outre eu lieu dans les 10 États pour suivre le déroulement des opérations menées par les services de police sud-soudanais et en rendre compte, et pour inspecter les centres de détention.</p>
<p>Mise en œuvre de 140 programmes de perfectionnement professionnel destinés aux 4 600 membres de la police locale à Abyei et dans les 10 États du Soudan du Sud, portant sur les plans de sécurité en période de référendum, la répression des émeutes, la maîtrise des foules, la protection des personnalités, le règlement des différends et la gestion des crises</p>	<p>140 Programmes de formation aux interventions de sécurité en période de référendum exécutés à l'intention de 29 359 agents des services de police soudanais et sud-soudanais, dont 2 468 femmes; des stages de formation des formateurs sur la sécurité en période de référendum ont été organisés à l'intention de 151 agents des services de police sud-soudanais.</p>
<p>Réunions et consultations mensuelles avec, d'une part, le Directeur général et les hauts responsables de la police nationale et, d'autre part, l'Inspecteur général et les hauts responsables des services de police sud-soudanais, sur l'instauration du modèle de police de proximité au Soudan, et suivi des réunions des Comités des relations entre la police et la population locale et des recommandations formulées concernant la sécurité locale, la prévention du crime et d'autres questions liées à la police</p>	<p>Oui Des réunions mensuelles ont été organisées avec le Directeur général et les hauts responsables des services de police sud-soudanais sur l'instauration d'un modèle de police de proximité. En outre, la MINUS a organisé les réunions et les ateliers suivants :</p> <p>7 ateliers et 4 réunions à l'intention de la police sud-soudanaise et de la communauté, en vue de créer au Soudan du Sud des comités chargés des relations entre la police et la population locale</p> <p>24 réunions entre la MINUS et les membres de ces comités au Soudan du Sud, en vue d'amorcer la collaboration entre la police et la population locale dans la lutte contre la criminalité</p> <p>35 comités des relations entre la police et la population locale ont été créés au Soudan du Sud.</p>

<p>Fourniture d'informations et de conseils à l'Inspecteur général et aux hauts responsables des services de police sud-soudanais : regroupement des services compétents dans les mêmes locaux et tenue de réunions consultatives mensuelles sur les questions de recrutement, dont la parité et le recrutement de personnes issues de minorités</p>	<p>Oui</p> <p>50 agents des services de police sud-soudanais ont été formés en vue d'intégrer l'Unité chargée de combattre les razzias de bétail.</p> <p>Un don du Fonds du Luxembourg a permis de financer la fourniture de véhicules, ainsi que d'autres biens spéciaux, l'apport d'un soutien logistique et la construction d'un poste de police.</p> <p>La Mission s'est mise en relation avec le Bureau du Soudan du Sud pour la sécurité locale et le contrôle des armes légères en vue de mieux prévenir la criminalité.</p> <p>Elle a aidé les services de police sud-soudanais à mettre au point des stratégies, des directives et des instructions permanentes visant à assurer la mise en œuvre effective d'activités de police de proximité, qui ont été adoptées par toutes les directions.</p> <p>La MINUS a dispensé des conseils aux hauts responsables des services de police du Soudan du Sud sur les questions de recrutement au cours de réunions mensuelles et grâce au regroupement des services compétents dans les mêmes locaux.</p>
--	--

#### **Composante 4 : aide humanitaire, relèvement et réintégration**

21. D'importants progrès ont été réalisés dans le programme de Désarmement, démobilisation et réintégration (DDR) au cours de l'exercice considéré; au total, 48 776 anciens combattants et membres de groupes ayant des besoins particuliers, dont 12 920 femmes, ont été démobilisés depuis la création de la Mission. Dans le nord, des projets de réinsertion et des microprojets ont été lancés pour combler l'intervalle croissant entre les activités de démobilisation et de réintégration. Dans le sud, le Groupe intégré de DDR a aidé la Commission du Soudan du Sud pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration à définir une nouvelle politique qui permette de mettre en place un nouveau programme de DDR après l'indépendance du Soudan du Sud. Au cours de l'exercice considéré, les opérations de démobilisation ont été menées à bonne fin à Rumbek, Aweil, Wau, Khartoum et Kauda et se sont en partie achevées à Torit et Kadugli, marquant le franchissement d'une étape dans le processus de DDR. Au total, 25 174 anciens combattants et membres de groupes ayant des besoins particuliers ont reçu une allocation provisoire de soutien. Les opérations de démobilisation ont été suspendues à Kadugli le 6 juin 2011 en raison de l'insécurité constante.

22. D'importants progrès ont continué d'être enregistrés dans l'action antimines : 30,2 millions de mètres carrés de terres ont été déminés et débarrassés d'autres débris de guerre. Le Fonds d'affectation multidonateurs pour le Soudan du Sud a permis de fournir de l'eau potable à 250 000 personnes, de donner accès à des

fournitures médicales à 2,5 millions de personnes et de distribuer des fournitures scolaires à 1,7 million d'élèves. En outre, 429 386 personnes rapatriées dans les États du sud et dans les trois zones ont bénéficié de colis de réintégration de base qui contenaient des rations alimentaires suffisantes pour assurer la transition pendant une période de trois mois.

---

**Réalisation escomptée 4.1 : Retour, réintégration et réinstallation durables ou intégration sur place des personnes déplacées au Soudan**

---

*Indicateurs de succès prévus*

*Indicateurs de succès effectifs*

4.1.1 Les déplacés et les réfugiés qui sont rentrés chez eux reçoivent une assistance humanitaire dans le souci d'un retour et d'une réintégration durables (2008/09 : 300 000; 2009/10 : 330 000; 2010/11 : 330 000).

Objectif atteint. Plus de 300 000 rapatriés confirmés ont reçu un colis de réintégration de base contenant des rations alimentaires pour assurer la transition. Le nombre de rapatriés confirmés a atteint 429 386 dans les États du sud et les trois zones. En outre, 113 000 personnes déplacées à Abyei ont reçu une aide humanitaire à la suite des nouveaux affrontements qui ont eu lieu en mai 2011.

4.1.2 Des mécanismes de coordination ont été mis en place par le Gouvernement d'unité nationale et le Gouvernement sud-soudanais pour gérer les incidences des retours sur les communautés d'accueil.

Objectif atteint. En 2010/11, en plus des sessions périodiques des différentes organisations d'un même secteur, des réunions ont été organisées chaque mois par 436 groupes de travail ou autres organes semblables pour aborder un large éventail de questions humanitaires et problèmes de réintégration, et promouvoir le relèvement et le développement communautaires dans les 10 États du sud et dans chacune des 3 régions visées par le Protocole.

4.1.3 Accord de tous les comités de coordination d'État pour les retours sur les projets prioritaires de réintégration

Objectif atteint. Parmi les principaux travaux des organes susmentionnés, les 13 équipes de terrain et leurs partenaires de l'administration des États ont collaboré tout au long de l'année en vue de coordonner la réintégration et le relèvement et de fixer des priorités dans ces domaines.

4.1.4 Exécution de plans d'action au niveau des États pour la réintégration des populations déplacées au Soudan et le passage aux phases de relèvement et de développement

Objectif atteint. Dans le sud, chacune des 10 équipes de terrain a organisé un atelier en vue de définir, en collaboration avec les autorités des États, des ONG et d'autres partenaires, un plan d'action humanitaire au niveau des États fondé sur une analyse des besoins et tenant compte des lacunes recensées dans les domaines de la réintégration et du relèvement. Ces plans sont actuellement mis en œuvre avec le concours d'organismes des Nations Unies et de bailleurs internationaux.

*Produits prévus*

*Produit(s)  
exécuté(s) :  
oui/non  
ou nombre Observations*

Appui aux principaux partenaires gouvernementaux, dont la Commission d'aide humanitaire et la Commission de secours et de reconstruction du Soudan du Sud, les autorités étatiques (par exemple : gouverneurs,

Oui Une équipe spéciale conjointe, chargée des retours, a été formée en mars 2011 sous la direction du Ministère des affaires humanitaires, de la MINUS, d'organismes des Nations Unies, de l'Organisation

administrateurs et commissaires) et les ministères d'exécution (par exemple : Ministères de l'agriculture, de la santé, de l'éducation, de l'irrigation et des ressources en eau, et de la protection sociale), pour définir les priorités en ce qui concerne les retours et la réintégration durable : organisation de consultations conjointes mensuelles au sein de groupes de travail sur les retours et la réintégration auxquelles participent les représentants du secteur de l'aide humanitaire et du développement du Gouvernement d'unité nationale et du Gouvernement sud-soudanais, y compris une assistance à l'élaboration et à la mise en œuvre de plans de retour tenant compte de la problématique hommes-femmes et la coordination de l'aide à la réintégration au niveau individuel, familial ou communautaire

Fourniture d'une aide à la planification et à la facilitation du passage à la phase de relèvement : organisation de réunions hebdomadaires et mensuelles au niveau des États avec les principaux partenaires publics, dont la Commission d'aide humanitaire et la Commission de secours et de reconstruction du Soudan du Sud, des organismes des Nations Unies et des organisations non gouvernementales internationales et locales

Organisation de 13 ateliers dans les trois zones et au Soudan du Sud, réunissant chacun 20 participants (membres de la Commission d'aide humanitaire et de la Commission de secours et de reconstruction du Soudan du Sud; administrateurs des États, des comtés et des *payam*; représentants des Ministères de l'agriculture, de la santé, de l'éducation, de l'irrigation et des ressources en eau, et de la protection sociale; membres des comités d'accueil locaux; fonctionnaires de police) sur la gestion des activités de retour et de réintégration, y compris la collecte, l'analyse et la gestion des informations concernant les personnes déplacées

internationale pour les migrations et de la Commission de secours et de reconstruction du Soudan du Sud. Chargée de coordonner les retours du nord vers le sud, elle a fourni de l'eau à plus de 6 000 personnes et facilité leur retour par la route dans le sud. Elle a également aidé la Commission des activités bénévoles et de l'action humanitaire à enregistrer les personnes déplacées et à regrouper et acheminer l'aide humanitaire. Des mesures continuent d'être prises pour faciliter le retour de quelque 21 000 personnes déplacées à Khartoum.

Oui Des conseils techniques ont été dispensés aux parties intéressées au niveau national et à celui des États dans le cadre du secteur des retours, dans le nord, et des groupes de travail chargés des retours et de la réintégration, dans le sud, en particulier sur la planification des opérations de rapatriement dans le sud. De même, toujours dans le sud, la Mission a directement aidé les autorités des 10 États dans le cadre de la Commission de secours et de reconstruction du Soudan du Sud, à élaborer et arrêter définitivement leurs plans de réintégration, qui ont été présentés à la Conférence sur le développement du Soudan du Sud. Des activités de mobilisation des bailleurs de fonds sont menées en vue de fixer des priorités en matière de réintégration.

4 Ateliers de formation ont été organisés à Bor, à l'intention de 15 coordonnateurs de comté par la Commission de secours et de reconstruction du Soudan du Sud, pour renforcer la capacité des intéressés de gérer et coordonner l'exécution des plans d'action arrêtés par l'État de Jonglei pour le retour et la réintégration des déplacés. D'autres ateliers ont été organisés à Dilling et Kauda dans l'État du Kordofan méridional, à l'intention de 44 représentants de la Commission d'aide humanitaire, de la Commission de secours et de reconstruction du Soudan et d'ONG, pour renforcer leur capacité de planification des interventions d'urgence à l'échelle de l'État.

Fourniture de conseils aux organismes des Nations Unies, à des organisations non gouvernementales, au Gouvernement d'unité nationale et au Gouvernement du Soudan du Sud concernant des programmes et projets durables : recueil et analyse de données au niveau des villages sur les retours spontanés au Soudan du Sud et dans les trois zones, et mise en évidence des lacunes en matière de capacités d'absorption et définition des besoins de réintégration

Réunions de coordination hebdomadaires, à Khartoum et dans les 6 bureaux régionaux et locaux, sur les activités de déminage, les programmes de renforcement des capacités de la Commission de déminage du Soudan du Sud et du Centre national de lutte antimines (Nord du Soudan), le déminage et la sensibilisation des populations menacées aux dangers que présentent les mines, en particulier dans les trois zones et au Soudan du Sud, notamment les déplacés et les réfugiés retournant dans ces régions, et la coordination avec d'autres parties prenantes comme le PNUD, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, le Programme alimentaire mondial et les organisations non gouvernementales

En juin 2011, 18 agents du Ministère des affaires humanitaires du Kordofan méridional ont bénéficié d'une formation, dispensée en collaboration avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, qui portait sur les principes de l'aide humanitaire, les évaluations, les situations d'urgence, le droit humanitaire et la protection des personnes déplacées.

Oui La Mission a coordonné plus de 200 évaluations conjointes interorganisations réalisées dans les 10 États du Soudan du Sud et les trois zones, pour évaluer les besoins en termes de réintégration de 450 000 rapatriés et les insuffisances en termes de capacité d'absorption dans les zones où les retours sont nombreux. Les résultats de ces évaluations et les recommandations formulées ont été examinés par les organismes des Nations Unies, des ONG et leurs partenaires nationaux, qui y ont donné suite.

Oui 58 réunions ont été organisées à Khartoum, Djouba et dans les autres centres régionaux du Bureau de la lutte antimines des Nations Unies au Soudan. Au Soudan du Sud, le Bureau de la lutte antimines des Nations Unies et le Centre de déminage du Soudan du Sud ont coprésidé 2 réunions mensuelles de groupe de travail sectoriel, les premières organisées au Centre. En outre, des réunions de coordination ont été tenues, en fonction des besoins, dans les bureaux régionaux.

30 201 185 mètres carrés de terres ont été déminés et débarrassés d'autres restes explosifs de guerre, dont 23 946 000 mètres carrés dans le cadre des opérations de dépollution du champ de bataille.

10 600 mines antipersonnel et 2 256 mines antichar ont été détruites.

639 501 munitions d'armes légères et 70 579 engins non explosés ont été détruits.

228 209 personnes ont directement bénéficié d'activités de sensibilisation aux dangers des mines.

2 256 kilomètres de route ont été ouverts à la circulation.

Facilitation de la transition vers la prise en main des opérations de déminage par le pays, grâce à l'organisation de réunions hebdomadaires à Khartoum et Djouba avec les autorités nationales et régionales chargées du déminage, et organisation d'ateliers de formation sur les opérations de déminage, l'assurance qualité et la programmation de la lutte antimines, à l'intention des représentants des services nationaux et régionaux de déminage à Khartoum et Djouba

Organisation d'au moins 2 réunions du groupe de travail chargé de l'appui financier, à Khartoum et Djouba, avec les représentants des pays donateurs, pour examiner les questions de l'autorité nationale et de la création d'unités mixtes intégrées de déminage, ainsi que du soutien des donateurs dans les domaines du matériel, des équipements et de la formation de ces unités en matière de déminage

En collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies, l'Équipe commune des Nations Unies sur le sida, le Gouvernement d'unité nationale et le Gouvernement sud-soudanais, organisation de campagnes de sensibilisation sur la violence sexiste et le VIH/sida, de séances d'information sur le VIH/sida, de services de consultation et de dépistage confidentiels et volontaires, et d'activités de promotion, dont la distribution de documents d'information dans 10 États accueillant des anciens combattants ou de nombreux rapatriés

Oui Le personnel du Centre national de lutte antimines et du Centre de déminage du Soudan du Sud a bénéficié d'une formation active sur les opérations de déminage, l'assurance qualité, le Système de gestion de l'information pour la lutte antimines, la gestion de l'information et la mobilisation de ressources.

Les services du Centre de déminage du Soudan du Sud chargés de la sensibilisation aux dangers des mines et de l'évaluation de la vulnérabilité ont continué de coordonner les activités du secteur, grâce aux conseils du Bureau de la lutte antimines des Nations Unies, et organisé 3 journées de la sensibilisation aux mines à Yei, Djouba et Raja.

2 Les bailleurs de fonds se sont réunis, à Khartoum et à Djouba, pour décider de l'aide à apporter aux autorités nationales dans les domaines du matériel, des équipements et de la formation en matière de déminage.

Oui 13 247 hommes et femmes, dont des jeunes, ont été sensibilisés au VIH/sida dans le cadre des activités de formation et services de consultation confidentiels proposés dans 14 villes ou régions, à savoir : Khartoum, Gedaref, Ombadda, Djouba, Torit, Yambio, Malakal, Wau, Gongryal, Julud, Aweil, Kadugli, Ed-Damazin et le Kordofan méridional.

---

**Réalisation escomptée 4.2** : Désarmement, démobilisation et réintégration des membres des forces et groupes armés au Soudan, en tenant compte notamment des besoins particuliers des femmes et des enfants associés à ces groupes, et contrôle et destruction des armes

---

*Indicateurs de succès prévus*

*Indicateurs de succès effectifs*

4.2.1 Augmentation du nombre total d'ex-combattants, y compris parmi les adultes, les enfants et les membres des groupes spéciaux, qui sont désarmés et démobilisés (2008/09 : 600 enfants, 7 000 adultes; 2009/10 : dernier groupe d'enfants et 45 000 adultes; 2010/11 : 64 000 enfants et adultes)

25 174 ex-combattants, dont 6 679 femmes, ont été démobilisés au Soudan. Sur ce total, 1 637 participants au programme de désarmement, de démobilisation et de réintégration (1 461 hommes et 176 femmes) étaient physiquement handicapés.

4.2.2 Augmentation du nombre total d'ex-combattants adultes et de membres des groupes spéciaux qui reçoivent une aide à la réinsertion (2008/09 : 7 000; 2009/10 : 45 000; 2010/11 : 64 000)

25 174 ex-combattants, dont 6 679 femmes, ont reçu des lots d'aide à la réinsertion, notamment des rations d'une durée de 3 mois distribuées par le Programme alimentaire mondial (PAM) aux familles, des colis d'articles non alimentaires et une indemnité de transition (860 livres soudanaises par participant).

4.2.3 Augmentation du nombre d'ex-combattants adultes participant aux programmes de réintégration (2008/09 : 7 000; 2009/10 : 47 000; 2010/11 : 87 000)

32 868 ex-combattants ont reçu des informations sur les possibilités de réintégration (21 154 au Soudan et 11 714 au Sud-Soudan), dont 21 192 ont été enregistrés par les partenaires d'exécution en vue de recevoir des aides à la réintégration (11 567 au Soudan et 9 625 au Sud-Soudan), 14 475 ont terminé la composante formation du programme (8 959 au Soudan et 5 516 au Sud-Soudan) et 12 411 ont reçu des prestations d'aide à la réintégration (7 039 au Soudan et 5 372 au Sud-Soudan).

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Fourniture d'une assistance technique et d'un appui financier au Gouvernement d'unité nationale et au Gouvernement du Sud-Soudan pour le désarmement et la démobilisation de 64 000 combattants et personnes ayant des besoins spéciaux : mise en place d'un système informatique de gestion des informations personnelles sur les ex-combattants et les personnes ayant des besoins spéciaux; ouverture de 6 sites de démobilisation et 4 sites mobiles; examens médicaux pour les ex-combattants handicapés et information et orientation pour les ex-combattants handicapés et les personnes ayant des besoins spéciaux	48 776	<p>Ex-combattants et membres de groupes ayant des besoins spéciaux, dont 12 920 femmes participant au programme de désarmement, de démobilisation et de réintégration, ont été démobilisés depuis février 2009 dans le cadre de 7 opérations normales de démobilisation locale dans la zone de la mission, conduites par les Gouvernements soudanais et du Sud-Soudan, avec une aide technique et un appui financier fournis par la MINUS. Les Commissions du Nord du Soudan et du Sud-Soudan pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration ont dirigé les activités d'enregistrement, les examens médicaux et la collecte et la gestion de l'information pour tous les bénéficiaires démobilisés.</p> <p>La MINUS a fourni des ressources techniques et financières à la Commission du Sud-Soudan pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration afin que celle-ci puisse élaborer un nouveau programme de désarmement, de démobilisation et de réintégration à mettre en œuvre après le 9 juillet 2011. La Commission en a présenté les grandes lignes à la communauté internationale, à l'Armée populaire de libération du Soudan (SPLA) et aux services pénitentiaires en avril 2011.</p>

Fourniture d'un appui technique aux Commissions du Nord du Soudan et du Sud-Soudan pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration, aux fins du renforcement de leurs capacités ainsi que de la conception et de la mise en œuvre à l'échelle nationale de programmes en ce sens, grâce au regroupement dans les mêmes locaux des bureaux de l'ONU et des Commissions

Oui Des modèles et un projet de plan de travail ont été respectivement mis au point et préparés pour 2011. Les réunions de coordination régulières entre les groupes de l'information de la MINUS, le PNUD et la Commission du Nord du Soudan pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration ont été réactivées pour faire en sorte que les futurs projets d'information soient efficacement conduits. Des systèmes de notification modernisés entre la Commission et le PNUD ont été mis en place, y compris sur le terrain. De nouveaux modèles ont été utilisés et des rapports et analyses hebdomadaires fournis. Un nouveau système de suivi des partenaires d'exécution a été introduit et des activités de formation ont été organisées à l'intention des membres de la Commission. Un site Web commun dédié au désarmement, à la démobilisation et à la réintégration a fonctionné et a été régulièrement mis à jour. Le personnel du PNUD a également fourni un appui en publiant un bulletin mensuel d'information consacré à la Commission du Nord du Soudan.

Construction et équipement de 13 bureaux chargés du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration au niveau des États

Oui Un appui logistique et financier a été fourni pour la construction et l'équipement de 13 bureaux chargés du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration au niveau des États à Bor, Malakal, Yambio, Rumbeck, Wau, Aweil, Djouba, Torit, Bentiu, Kwayok, Ed-Damazin, Kadugli et Kauda.

Fourniture d'une aide au suivi de l'avancement du programme de réintégration grâce à la détermination des besoins de formation et à un appui technique et logistique

Oui En collaboration avec le PNUD, une formation a été dispensée aux partenaires d'exécution durant l'exercice 2010/11 en matière de suivi, de finances, d'achats et d'établissement de rapports, dans le cadre d'une série d'ateliers organisés avec la Commission mixte pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration, à la fois à Khartoum et sur le terrain.

Les notes d'orientation relatives au suivi et à l'évaluation, à l'usage des partenaires d'exécution, ont été révisées à la lumière des enseignements tirés de l'expérience; un cadre a été établi en collaboration avec le PNUD/ programme de désarmement, de démobilisation et de réintégration et la Commission mixte pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration afin de suivre l'utilisation des mécanismes mis en place par le Comité

- technique de réintégration; le personnel de la Commission, formé à cet effet, a procédé à l'évaluation des sites dans chacun des États.
- Un programme de formation en matière de suivi et d'évaluation, destiné aux partenaires nationaux, a été établi par la Commission du Sud-Soudan pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration.
- Une session hebdomadaire de formation aux technologies de l'information s'est tenue au siège de la Commission.
- Le programme a mené, avec les partenaires gouvernementaux, des enquêtes sur les impressions de la population locale et sur la satisfaction des clients.
- Fourniture d'un appui technique et financier aux 13 bureaux d'État des Commissions nationales pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration : distribution de dossiers de réinsertion et d'indemnités de transition et mise en œuvre de 2 projets expérimentaux de réinsertion
- Oui 12 des 13 bureaux d'État des Commissions nationales ont reçu un appui. Le bureau de la région d'Abyei n'a pas pu en bénéficier en raison de la situation politique et de l'insécurité. Les comités locaux de réinsertion ont examiné la situation des États dans lesquels le besoin d'établir des passerelles entre démobilisation et réintégration avait été mis en évidence. Des projets de réinsertion ont été présentés au Comité d'examen technique. Dans l'État du Kordofan méridional, toutes les activités de réinsertion ont néanmoins été suspendues en raison de l'insécurité permanente qui sévit dans la zone. 4 projets de réinsertion ont été reçus de Khartoum et d'Ed-Damazin afin d'être soumis au comité d'examen des projets avant qu'ils ne soient définitivement approuvés et mis en œuvre. Les Commissions du Nord du Soudan et du Sud-Soudan pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration ont supervisé le contrôle de la qualité, le stockage et la distribution des lots d'aide à la réinsertion destinés à 25 174 participants au programme de désarmement, de démobilisation et de réinsertion, notamment 6 679 rations d'une durée de 3 mois distribuées par le PAM aux familles, des colis d'articles non alimentaires et une indemnité de transition (860 livres soudanaises par participant).
- Organisation de réunions trimestrielles avec des donateurs bilatéraux et multilatéraux pour examiner l'état d'avancement du programme de désarmement, de démobilisation et de réintégration et mobiliser un
- Oui Des exposés sur le désarmement, la démobilisation et la réintégration ont été faits lors des réunions de la Commission militaire mixte du cessez-le-feu.

appui international en faveur des activités de réintégration; organisation, tous les mois, de réunions mixtes de coordination entre les deux Commissions pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration; organisation de 2 tables rondes avec les donateurs et présentation de 6 exposés sur l'avancement du programme à la Commission militaire mixte du cessez-le-feu

Fourniture de conseils et d'un soutien logistique et financier aux commissions du Nord du Soudan et du Sud-Soudan pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration, en coopération avec l'UNICEF, aux fins du recensement, du contrôle et de la libération de tout enfant associé à des forces et groupes armés, de la recherche des familles et du regroupement familial, et fourniture d'un appui aux Commissions en faveur de la poursuite des activités et de la mise au point de politiques et de programmes visant à prévenir le réenrôlement d'enfants

Fourniture de conseils techniques et juridiques, dont des conseils d'expert, pour aider les partenaires soudanais à rédiger des documents budgétaires, opérationnels et stratégiques concernant le désarmement, la démobilisation et la réintégration, et d'un soutien logistique aux autorités compétentes au niveau du pays et des États dans le domaine du désarmement de la population civile, notamment en ce qui concerne la maîtrise et la destruction des armes détenues par les civils, et les activités visant à assurer la sécurité des populations locales, en coordination avec l'équipe de pays des Nations Unies

Diffusion d'informations sur les programmes de désarmement, de démobilisation et de réintégration au Soudan : distribution de 500 affiches et de 20 000 brochures et dépliants, et diffusion régulière d'émissions radiophoniques ou télévisées, notamment sur la station Radio Miraya

D'octobre à décembre 2010, l'examen du programme a fait l'objet d'analyses par les parties prenantes et de débats.

À la suite du rapport sur l'examen du programme, la MINUS a participé à la réunion technique de coordination, tenue le 27 février 2011 dans le bureau de pays du PNUD.

Lors des réunions du Comité de coordination de haut niveau, auxquelles ont participé les partenaires nationaux, les donateurs et l'ONU, des informations ont été communiquées aux donateurs.

Oui L'appui fourni a permis de libérer 212 enfants associés à des forces et groupes armés et de les remettre à leur famille dans le Nord du Soudan et le Sud-Soudan (190 à Kurmuk dans l'État du Nil Bleu et 22 à Bentiu dans l'État de l'Unité).

Oui Des conseils techniques et juridiques ont été fournis aux deux Commissions pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration, ainsi qu'un appui au renforcement de leurs capacités afin de les aider à rédiger des documents stratégiques concernant le désarmement civil, la maîtrise des armements et la sécurité de la population.

Oui Des supports imprimés relatifs aux programmes de désarmement, de démobilisation et de réintégration ont été produits, notamment 6 affiches tirées à 1 200 exemplaires en arabe et en anglais, 20 banderoles, 8 panneaux déroulants d'exposition de photos et un total de 16 000 dépliants, dont 10 000 exemplaires de la brochure d'information générale du programme de désarmement, de démobilisation et de réintégration, 3 000 exemplaires d'une brochure traitant de la problématique hommes-femmes en

relation avec ledit programme et 3 000 exemplaires d'une autre publication consacrée aux ex-combattants handicapés. Toutes ces publications ainsi que 1 000 t-shirts portant le sigle du programme et 300 caftans traditionnels ont été remis à la Commission du Nord du Soudan pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration en vue d'une distribution à Khartoum et dans les États du Nil Bleu et du Kordofan méridional.

Des émissions traitant du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration ont continué d'être diffusées sur Radio Miraya, dans le Sud. La Commission mixte pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration du Kordofan méridional a obtenu l'accès à deux organismes de radiodiffusion locaux, l'un à Kauda, l'autre à Kadugli, afin de diffuser des informations d'intérêt général, des entretiens et les débats de tables rondes.

---

### Réalisation escomptée 4.3 : Relèvement et reconstruction équitables des communautés dans tout le Soudan

---

#### *Indicateurs de succès prévus*

#### *Indicateurs de succès effectifs*

4.3.1 Portefeuille du Fonds d'affectation spéciale multidonateurs (au niveau national et au niveau du Sud-Soudan) reflétant une répartition globale des dépenses selon laquelle deux tiers des ressources proviennent du Gouvernement et un tiers provient des donateurs (2009/10 : 66 % du Gouvernement et 33 % du Fonds d'affectation spéciale multidonateurs; 2010/11 : 66 % du Gouvernement et 33 % du Fonds d'affectation spéciale multidonateurs)

Un Fonds d'affectation spéciale multidonateurs pour le Sud-Soudan doté de 524 millions de dollars, alimenté par 15 donateurs et géré par la Banque mondiale, permet, depuis 2005, d'aider le Gouvernement intérimaire dans ses efforts d'édification de l'État et de consolidation de la paix. Les projets financés ont aidé à faire en sorte qu'une population estimée à 250 000 personnes dispose d'eau potable, que 2,5 millions de personnes aient accès à des fournitures médicales et que 1,7 million d'écoliers reçoivent des fournitures scolaires, en plus de la mise en place d'activités dans les domaines de la formation dispensée localement, du renforcement des capacités gouvernementales et de la construction et de la rénovation des infrastructures.

4.3.2 Réalisation des objectifs de la Mission d'évaluation conjointe définis dans le volume II de son rapport

La Mission d'évaluation conjointe n'a pas été menée à bien dans sa totalité, comme prévu. Des évaluations ponctuelles ont été effectuées dans l'État de l'Équatoria occidentale où une évaluation et un contrôle interorganisations ont eu lieu à propos de la situation des déplacés à Kulu payam (comté de Mvolo), en mai 2011, à la suite d'un conflit entre les tribus Jur-Nyamoussa et Dinka Atwot du 9 au 12 février, et à Kokori payam, les 10 et 25 mars 2011, afin de déterminer la vulnérabilité des déplacés. Suite à ces évaluations, OXFAM GB a réparé 4 puits à Kulu et organisé une

session de sensibilisation à l'hygiène à laquelle ont participé plus de 150 femmes, hommes et enfants.

Le PAM a procédé à une autre évaluation destinée à estimer la sécurité alimentaire et à déterminer les besoins prioritaires des communautés de personnes déplacées en butte aux attaques de l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) dans les comtés de Yambio, Nzara, Ezo, Tambura, Ibba et Maridi de l'État de l'Équatoria occidentale.

Ces évaluations avaient pour objectif de concevoir une stratégie de sortie pour les déplacés ayant bénéficié d'une assistance continue au cours d'une période supérieure à 6 mois et jusqu'à 3 ans. On trouvera ci-après le nombre de déplacés évalué par comté : Tambura (supérieur à 15 000), Ezo (supérieur à 12 000), Nzara (supérieur à 5 000), Yambio (supérieur à 15 000), Maridi (supérieur à 5 000) et Ibba (supérieur à 1 000).

Le 5 mai 2011, dans l'État de l'Équatoria orientale, le Bureau d'appui du Coordonnateur résident a participé à la patrouille aérienne de routine qui s'est rendue à Jie Payam, dans le comté du Kapoeta oriental.

4.3.3 Établissement du Fonds pluriannuel pour le relèvement du Sud-Soudan et lancement de l'appel transitoire pour l'aide humanitaire à Abyei dans les délais convenus avec les partenaires de l'ONU et les donateurs

Le Fonds pour le relèvement du Sud-Soudan a sélectionné les organismes responsables de la conduite du troisième Cycle de programmes de stabilisation concernant les États de Jongleï, des Lacs et de l'Équatoria orientale, et ceux chargés de l'exécution de ces programmes. Un montant de 42,7 millions de dollars a été transféré à ces organismes en vue de commencer leur mise en œuvre. Le quatrième et dernier programme de stabilisation du Cycle (État du Ouarab) a été lancé et des projets ont été définis à l'issue de consultations menées à l'échelle nationale et au niveau des comtés.

Les programmes de stabilisation du Fonds pour le relèvement du Sud-Soudan, respectivement de 17,75 millions de dollars pour l'État du Jongleï, de 17,5 millions de dollars pour l'État des Lacs et de 17,4 millions de dollars pour l'État de l'Équatoria orientale ont été appliqués dans les délais et ont vu la mise en œuvre de projets d'infrastructures dans les zones touchées par les conflits et l'insécurité. L'organisme chef de file et les partenaires d'exécution du programme de stabilisation de l'État du Ouarab (17,75 millions de dollars) ont été sélectionnés et les fonds ont été transférés à la fin de la période couverte par l'Accord de paix global.

---

Produits prévus	Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre	Observations
<p>Mobilisation de ressources extrabudgétaires pour le relèvement rapide, la réintégration et le passage à la phase de développement, y compris la fourniture d'informations sur les besoins en matière de relèvement rapide et de reconstruction, ainsi que sur les projets d'autonomisation des femmes; organisation de conférences de donateurs; facilitation de la participation des donateurs aux réunions de coordination et suivi des contributions faites par les donateurs aux organismes s'occupant du relèvement rapide, de la reconstruction et du développement et au gouvernement du Sud-Soudan</p>	Oui	<p>Le Plan de réintégration de l'État des Lacs a été préparé avec l'aide de la Commission pour le secours et la reconstruction du Sud-Soudan et les ministères d'exécution en vue d'appuyer la mobilisation de fonds lors d'une table ronde commune de donateurs.</p> <p>Les principales parties prenantes ont reçu des informations sur les procédures mises en œuvre par le gouvernement du Sud-Soudan pour réintégrer les rapatriés du nord du Soudan, et des recommandations ont été formulées à l'intention des autorités concernant l'attribution de terres et la réinstallation des rapatriés. La Mission a également coordonné les activités d'aide aux déplacés en provenance d'Abeyi.</p>
<p>Formulation de directives stratégiques et de conseils pratiques à l'intention de l'équipe de pays des Nations Unies, de l'équipe de pays chargée de l'action humanitaire, des organisations non gouvernementales, du Gouvernement d'unité nationale et du gouvernement du Sud-Soudan sur les questions touchant au relèvement rapide, à la reconstruction et au passage à la phase de développement, dans le cadre des réunions trimestrielles du Comité de contrôle du Fonds d'affectation spéciale multidonateurs et de réunions bilatérales; coordination de l'élaboration du plan de travail de l'ONU et de ses partenaires pour 2010/11, conformément au processus de la Mission d'évaluation conjointe</p>	Non	<p>Dans l'État de l'Équatoria occidentale, la MINUS a facilité la formation des membres du Conseil législatif et de la police du Sud-Soudan.</p> <p>Dans l'État du Bahr el-Ghazal occidental, des directives techniques et des conseils pratiques touchant au relèvement rapide, à la reconstruction, à la réintégration et au redressement durables ainsi qu'aux questions de développement ont été fournis aux gouvernements des États et à l'équipe de pays des Nations Unies, dans le cadre de réunions bilatérales, de coordination et de partenariat.</p>
<p>Organisation de réunions mensuelles aux fins de l'échange d'information, de consultations, de l'analyse et de la planification entre les responsables des pouvoirs publics locaux, les</p>	Oui	<p>La MINUS a coordonné la planification, le suivi, l'examen à mi-parcours et l'étude des résultats du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD).</p>

organismes des Nations Unies et les organisations non gouvernementales menant des activités humanitaires et de relèvement en cas de crise humanitaire de nature à compromettre la mise en œuvre de l'Accord de paix global et le passage aux phases de relèvement et de développement

Fourniture d'une assistance technique et de conseils pratiques dans le cadre des programmes humanitaires et de relèvement qui permettront aux gouvernements des États de planifier et de hiérarchiser les activités de stabilisation au niveau des États : organisation de réunions mensuelles de coordination ou regroupement du personnel dans les mêmes bureaux dans les États du Sud-Soudan

Fourniture de conseils et d'une assistance technique à l'appui des activités de relèvement et d'intégration, notamment en ce qui concerne le Fonds pour le relèvement du Sud-Soudan, qui permettront au Ministère des finances du Gouvernement d'unité nationale, aux groupes de travail sur les questions budgétaires du gouvernement du Sud-Soudan et aux organisations non gouvernementales de définir les priorités stratégiques de développement, y compris en

La MINUS a participé à des réunions mensuelles tenues à Khartoum à l'initiative de l'Équipe de gestion du programme et des équipes de pays des Nations Unies, et à des réunions de donateurs destinées à mobiliser des fonds.

Elle a régulièrement mis à jour le Plan de secours et d'intervention en cas d'urgence de l'équipe de pays des Nations Unies concernant la prévention des catastrophes, les interventions requises, le cas échéant, et les moyens d'en atténuer les effets, et elle a aidé le mécanisme de coordination de l'État du Kordofan méridional à mener ses activités de relèvement et de développement.

Elle a aidé la Commission pour le secours et la reconstruction du Sud-Soudan à organiser 2 réunions de coordination humanitaire et 1 réunion de partenaires dans l'État des Lacs.

Elle a participé à des réunions de planification interinstitutions portant sur les déplacés dans la zone du Yirol ouest et sur le contrôle des rapatriés dans diverses zones, et a fourni des données sur les rapatriés aux organismes concernés avec l'aide de la Commission pour le secours et la reconstruction du Sud-Soudan et de l'OIM.

Oui La Mission a contribué aux activités du mécanisme de coordination de l'État du Kordofan méridional pour le relèvement et le développement et à la création de l'Équipe de gestion de programme en tant que mécanisme de coordination appuyant la planification stratégique, et elle a évalué le relèvement rapide dans l'État des Lacs, en collaboration avec les ministères d'exécution, les organismes des Nations Unies et les organisations non gouvernementales.

Oui La MINUS a participé à 6 groupes de travail sur les questions budgétaires qui ont contribué à l'élaboration du budget de l'État des Lacs et ont déterminé les dépenses opérationnelles et d'équipement à prévoir au titre du plan de réintégration rapide de l'État.

Elle a fourni des conseils et une assistance technique en matière d'établissement de plans d'intervention liés aux scénarios de retour

matière de promotion de la femme, et d'en estimer le coût, à l'occasion de réunions mensuelles au niveau régional et celui des États

En collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies, préparation et mise en œuvre de programmes menés conjointement par le Gouvernement, l'ONU et des organisations non gouvernementales (emploi des jeunes, prévention des conflits et consolidation de la paix, santé, VIH/sida et relèvement communautaire intégré), grâce à la promotion des évaluations menées conjointement par le Gouvernement et l'ONU, la planification, le suivi et l'évaluation, et à la mobilisation de ressources extrabudgétaires dans le cadre de réunions trimestrielles et de missions conjointes

Fourniture d'une assistance au Gouvernement d'unité nationale et au Gouvernement du Sud-Soudan pour la gestion des activités d'aide humanitaire, de relèvement et de réintégration et l'établissement de rapports y afférents, grâce à la collecte, à l'analyse et à la diffusion de données permettant de suivre les résultats obtenus au niveau des États et des régions, et pour la hiérarchisation des activités de relèvement

durant ou après le référendum, et a contrôlé la protection fournie dans les zones où se trouvaient les déplacés.

Oui La Mission a collaboré avec le PNUD et l'Organisation internationale du Travail (OIT) dans le cadre d'un programme de création d'emplois visant les jeunes de Jongleï, en concertation avec les associations de jeunes, les ministères et les partenaires concernés.

Elle a fourni un appui technique et une contribution à la formation sur le VIH/sida à l'équipe UN CARES-Soudan afin de renforcer les interventions locales liées au VIH/sida de divers organismes des Nations Unies tels que l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), la FAO, le PNUD et la Banque mondiale.

Oui Une aide a été fournie au Gouvernement d'unité nationale et au gouvernement du Sud-Soudan pour la gestion des activités d'aide humanitaire et de relèvement et l'établissement de rapports y afférents. Dans l'État de Jongleï, la Commission pour le secours et la reconstruction du Sud-Soudan et l'État ont reçu une aide au retour, à la réinsertion et au relèvement rapide concernant la collecte, l'analyse et l'utilisation des données, dont les coûts ont été ventilés entre 5 domaines prioritaires, à savoir la police de proximité, la santé, l'éducation, l'eau et les moyens de subsistance.

Dans l'État des Lacs, la MINUS et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés ont conduit une mission d'enquête sur l'accès des rapatriés aux terres et donc sur leurs possibilités de réintégration dans les comtés du Yirol est et du Yirol ouest dont les autorités respectives ont encouragé l'accès libre aux terres. En conséquence, le comté du Yirol ouest a réservé 1 000 mètres carrés de terres aux rapatriés. Des recommandations ont été formulées pour la distribution d'outils et de semences. Lors de réunions mensuelles des partenaires visant à coordonner l'aide humanitaire d'urgence, les directeurs de la Commission pour le secours et la reconstruction du Sud-Soudan et le Bureau du Gouverneur ont

Fourniture de services de secrétariat et d'un soutien technique aux organismes des Nations Unies et aux partenaires nationaux pour l'élaboration de plans d'urgence dans le contexte de la pandémie de grippe et de diverses crises sanitaires, qui permettront à l'ONU d'assurer la santé et la sécurité du personnel; mise en place d'un système efficace de surveillance et de partage de l'information et fourniture aux autorités locales et nationales de conseils pratiques et d'une assistance technique pour la conduite des activités nationales de lutte contre les épidémies

reçu des informations générales sur l'intervention humanitaire et le relèvement.

Oui La MINUS a fourni un appui à la coordination et un soutien technique aux organismes des Nations Unies et aux partenaires nationaux, et des plans d'urgence ont été élaborés dans l'éventualité de crises sanitaires.

En collaboration avec le PNUD, elle a aidé le comté de Yambio, dans l'État de l'Équatoria occidental, et le Ministère de la santé de cet État à construire un établissement de soins et à mettre en place des supports de communication trimestriels.

**Réalisation escomptée 4.4** : Les civils soudanais n'ont plus peur d'être attaqués ou victimes d'exactions et les personnes déplacées peuvent rentrer chez elles et vivre dans un environnement protégé et respectueux des droits de l'homme

*Indicateurs de succès prévus*

*Indicateurs de succès effectifs*

4.4.1 Examen par les autorités gouvernementales ou les structures de cessez-le-feu de toutes les violations graves liées à la protection, notamment les attaques de civils par des groupes armés, les violences sexuelles et sexistes, le recrutement et l'enlèvement d'enfants, ainsi que les entraves au libre accès aux ressources de base

Durant la période considérée, la MINUS n'a pas cessé d'exercer sa surveillance sur les violations graves commises à l'encontre des civils et des enfants en situation de conflit armé, de signaler ces cas, de les suivre et d'en analyser les effets sur les enfants. Elle a notamment répertorié les cas ci-après :

Des attaques de civils perpétrées en mars 2011 qui ont fait 28 morts à Al Fayed, Rashad et au Kordofan méridional; la mort de 74 enfants, dont 53 avaient été blessés/mutilés lors de confrontations militaires et de combats entre tribus au sein des groupes de population; les violences commises contre 67 filles (âgées de 11 à 18 ans) qui auraient été violées ou sexuellement agressées par des membres des forces et groupes armés ou lors de conflits entre tribus ou groupes de population; et l'enlèvement de 232 enfants enlevés par des groupes ethniques ou tribaux dont un groupe de 25, incluant 21 Congolais, a été renvoyé et secouru en coopération avec les autorités locales et les chefs de tribus.

18 écoles auraient subi des attaques lors de confrontations entre forces armées et de combats entre tribus; 2 établissements de soins ont été attaqués et 1 dispensaire occupé par les autorités. Quelques-uns de ces incidents ont été l'objet de discussions lors des réunions mensuelles de la Commission militaire mixte de zone; 15 cas d'accès refusé aux associations humanitaires dans les zones touchées par le conflit ont été signalés dans le secteur 2

4.4.2 Création de commissions conjointes de protection Gouvernement-ONU, aux niveaux local et des États, pour signaler les lacunes et les problèmes en matière de protection et y remédier (2008/09 : 13; 2009/10 : 13; 2010/11 : 13)

4.4.3 Recensement, démobilisation et réinsertion dans la vie civile de tous les enfants associés aux forces armées et autres groupes armés; absence de signalement de cas de recrutement d'enfants dans les forces et les groupes armés

4.4.4 Plans d'action du Gouvernement d'unité nationale et du Gouvernement du Sud-Soudan visant à lutter contre les violations des droits de l'enfant, définissant 6 types de violation graves, élaborés et adoptés en coopération avec les partenaires des Nations Unies et création et entrée en fonction de mécanismes de surveillance des droits de l'enfant et de présentation de rapports sur cette question, conformément aux dispositions de la résolution 1612 (2005) du Conseil de sécurité et des normes nationales de protection de l'enfance

(Wau), le secteur 4 (Kadugli) et le secteur 6 (Abyei); et 111 enfants seraient emprisonnés pour des affaires allant du meurtre, du viol et de l'adultère au simple larcin.

15 groupes de travail sur la protection, placés sous la direction du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et comptant des représentants de la MINUS et du Gouvernement, ont été créés et pérennisés dans les domaines de responsabilité du conseiller pour la protection de l'enfance afin de partager l'information, de suivre et de signaler les problèmes en matière de protection générale et de protection de l'enfance, de violations et autres questions. Ils ont tenu des réunions mensuelles afin de débattre des cas de violations signalés, de les suivre et d'arrêter les mesures requises, notamment des actions de sensibilisation menées en concertation avec les autorités pour y remédier.

13 sous-groupes de travail sur la protection de l'enfance ont été créés dans les États et chargés de coordonner l'action en matière de protection de l'enfance, notamment les interventions humanitaires, le partage de l'information et le suivi et le signalement de violations graves.

La MINUS a recensé 544 enfants associés aux forces et groupes armés, dont 409 ont été démobilisés, ainsi que 63 cas d'enfants soldats qui ont été à nouveau recrutés après leur réinsertion. En collaboration avec l'UNICEF, elle a commencé de faire campagne en faveur de la libération des enfants et a organisé une formation à l'intention de 1 001 officiers de l'Armée populaire de libération du Soudan afin de les sensibiliser davantage aux questions de protection de l'enfance et de leur faire connaître le Plan d'action de la SPLA pour la libération des enfants soldats.

Les plans d'action du Gouvernement d'unité nationale et du gouvernement du Sud-Soudan visant à lutter contre les violations des droits de l'enfant ont été coordonnés par le Conseil national pour la protection de l'enfance au niveau national et au niveau fédéral et des États pour le nord du Soudan, et par le Ministère de la protection sociale pour le Sud-Soudan. La MINUS a fourni un appui et des directives techniques, notamment en matière de renforcement des capacités, dans le cadre de son action pour l'intégration de la protection de l'enfance dans les structures gouvernementales.

La mise en œuvre du Plan d'action 2009 de la SPLA pour la démobilisation et la réintégration des enfants soldats, par l'intermédiaire de la Commission du Sud-Soudan pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration et avec l'appui de la MINUS et de l'UNICEF, a été retardée en raison de problèmes logistiques et de l'impossibilité

d'accéder aux casernes de la SPLA au Sud-Soudan. En conséquence de quoi, en juin 2011, la période de mise en œuvre a été prolongée.

Un mécanisme de surveillance et de présentation de rapports sur les violations des droits de l'enfant, notamment 6 types de violation grave, a été établi par l'intermédiaire de l'Équipe spéciale de pays sur la base de la résolution 1612 (2005) du Conseil de sécurité et en collaboration avec les équipes de travail sous-régionales de Djouba et de Khartoum dirigées par la MINUS et codirigées par l'UNICEF en coopération avec les organismes des Nations Unies et les organisations non gouvernementales partenaires, notamment celles de la société civile. Une base de données, gérée par la Section de protection de l'enfance de la MINUS, a notamment été créée conformément à la résolution 1612 (2005) du Conseil de sécurité. Elle permet de communiquer une analyse des tendances et est utilisée dans la prise de décisions d'orientation et pour donner un ordre de priorité aux actions. La MINUS a publié une note horizontale bimensuelle de portée générale sur le statut et la situation des enfants dans les conflits armés à laquelle les sous-groupes de travail et le Groupe de la protection de l'enfance de la MINUAD ont fourni des contributions.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Suivi de la situation en matière de protection au Soudan et établissement de rapports hebdomadaires à ce sujet : identification et analyse des lacunes en matière de protection et des cas de violation, formulation de recommandations à l'intention des autorités nationales et locales et de toutes les parties concernées et sensibilisation et relance des intéressés afin d'apporter une solution aux questions de protection	Oui	Durant la période considérée, un total de 232 rapports hebdomadaires, 30 signalements d'incidents, 66 rapports communs d'évaluation et 2 rapports thématiques ont été produits sur les violations de la protection de l'enfance (résolution 1612 (2005) du Conseil de sécurité), les questions de la justice pour enfants et pour mineurs, les enfants séparés de leur famille, les retours et les enfants des rues. En collaboration avec les pouvoirs publics, les organismes des Nations Unies, les organisations non gouvernementales et les autres parties concernées, la MINUS a lancé des actions de sensibilisation aux cas de violation signalés, visant notamment à donner aux organisations de la société civile et aux groupes de population les moyens d'agir en matière de protection générale et de protection des enfants.
Organisation de 50 enquêtes et évaluations sur le terrain concernant des exactions commises contre des civils, y compris des violences sexuelles et	70	La MINUS a organisé des évaluations de terrain, des contrôles et des enquêtes sur les violations graves commises à l'encontre des

sexistes, des cas d'enlèvements ou de trafic d'enfants, d'association d'enfants avec les forces et groupes armés, et d'autres cas de violation des droits de l'enfant

Coordination des réunions mensuelles des groupes de travail interinstitutions sur la protection, et participation à ces réunions afin de promouvoir la responsabilisation et l'adoption de mesures préventives et correctives par les autorités compétentes

Tenue de réunions mensuelles et/ou de tables rondes trimestrielles avec les autorités étatiques en vue de la création d'au moins 4 commissions conjointes Gouvernement-ONU sur la protection au Sud-Soudan

En collaboration avec l'UNICEF et d'autres partenaires, organisation de 20 ateliers, chacun à l'intention de 50 membres des unités mixtes intégrées, des unités mixtes intégrées de police, de l'Armée populaire de libération du Soudan et des forces armées soudanaises, ainsi que de la police et de la fonction publique du Gouvernement d'unité nationale et du gouvernement du Sud-Soudan, sur

civils et des enfants, telles que le refus d'accès aux acteurs humanitaires et la privation d'aide aux rapatriés, les attaques de villages, les violences sexuelles, les enlèvements, l'enrôlement d'enfants, le meurtre et la mutilation d'enfants, l'occupation et l'utilisation d'écoles et d'hôpitaux et la détention d'enfants.

Oui La MINUS a participé à 111 réunions de coordination organisées par le Groupe de travail sur la protection et les sous-groupes de travail sur la protection de l'enfance, aux réunions de direction des différents secteurs, aux réunions d'établissement de plans d'intervention et aux réunions du Gouvernement et des organismes des Nations Unies concernant la création de zones sûres et le repositionnement de vivres et d'articles non alimentaires. En outre, elle a participé aux réunions mensuelles du Comité de coordination d'État entre le Gouvernement et les organismes des Nations Unies. Les questions abordées comprenaient, entre autres, la protection des civils, la protection de l'enfance, les retours, les plans d'intervention, le suivi et l'établissement de rapports au titre des résolutions 1612 (2005) et 1882 (2009) du Conseil de sécurité, et la mise en œuvre du Plan d'action de la SPLA pour la libération des enfants soldats.

13 Les États ayant créé des commissions conjointes Gouvernement-ONU sur la protection (10 au Sud-Soudan et 3 dans les zones de transition) se sont réunis tous les mois afin de partager l'information, d'établir une planification commune et de prendre des décisions et des mesures relatives à la sécurité, à la protection des civils, à la protection de l'enfance, aux droits de l'homme, à l'état de droit, au retour des déplacés, aux interventions humanitaires et à la mise en place d'un relèvement rapide.

36 Stages de formation ont été organisés à l'intention de 1 495 membres de la police du Sud-Soudan, de la SPLA, de la Police nationale, du personnel pénitentiaire et travailleurs sociaux, fonctionnaires locaux, juges et autres partenaires concernés, en vue de sensibiliser davantage à la protection de l'enfance et de renforcer les capacités des cadres en la matière,

la responsabilité qui leur incombe de protéger les civils et d'empêcher que les enfants ne soient recrutés dans les forces armées et victimes d'autres violations telles que violences sexuelles et sexistes et enlèvements, et fourniture aux intéressés des outils nécessaires pour s'acquitter de leur devoir de protection, notamment une liste récapitulative des violations, des rapports d'inspection hebdomadaires et des stages de remise à niveau

Organisation de 15 ateliers, suivis chacun par une quarantaine de membres du personnel en uniforme de la MINUS, sur leur devoir de protéger les civils en danger immédiat de violences physiques, comprenant notamment la fourniture de conseils et d'outils spécifiques tels que des documents thématiques sur la protection générale et celle des enfants, ainsi que de matériels de formation, de sensibilisation et d'information

dans les domaines de la justice pour enfants et pour mineurs, de la loi sur l'enfance, du suivi et de l'établissement de rapports, de l'élaboration de plans d'intervention et de projets, conformément aux dispositions de la résolution 1612 (2005) du Conseil de sécurité.

13 Stages de formation destinés à intégrer la protection de l'enfance dans les attributions de la Mission ont été organisés et suivis par 258 membres du personnel en uniforme. Les sujets traités comprenaient la protection de l'enfance, les résolutions 1612 (2005) et 1882 (2009) du Conseil de sécurité, la justice pour mineurs, la loi sur l'enfance promulguée au Sud-Soudan et le droit traditionnel et coutumier.

### Composante 5 : appui

23. La composante appui regroupe les activités de l'Équipe Déontologie et discipline, du Groupe du VIH/sida, de la Section de la sécurité et de la sûreté, du Bureau du Directeur de l'appui à la Mission, des services administratifs et des services intégrés. Pendant l'exercice considéré, les objectifs prioritaires ont été les suivants : a) appuyer le programme de DDR; b) soutenir le référendum de 2011 sur l'autodétermination au Sud-Soudan; c) faire avancer les consultations populaires dans les États du Kordofan méridional et du Nil Bleu; d) appuyer les négociations sur le statut d'Abeyi; et e) soutenir la mise en place d'une stratégie de protection des civils.

**Réalisation escomptée 5.1** : Fourniture à la mission d'un appui effectif et efficace sur les plans logistique et administratif et en matière de sécurité

#### *Indicateurs de succès prévus*

5.1.1 Augmentation du nombre de postes de gardes supprimés et remplacés par des sous-traitants (2008/9 : 0, 2009/10 : 72; 2010/11 : 256)

5.1.2 Réduction du nombre moyen de jours nécessaires au traitement des demandes de déplacement de personnel (2008/09 : 3 jours; 2009/10 : 3 jours; 2010/11 : 1 jour)

5.1.3 Réduction des stocks de pièces détachées, qui représentaient 5 % de la valeur d'inventaire du

#### *Indicateurs de succès effectifs*

Comme des postes ont été supprimés pendant 2 années consécutives, des gardes locaux ont été embauchés sur la base de contrats de vacataire pour remplir des fonctions non essentielles sur tous les sites de la MINUS pendant l'exercice. Au total, 184 postes de garde ont été supprimés.

La durée de traitement des demandes de déplacement de personnel a été réduite à un jour pendant l'exercice 2010/11, grâce à la mise en place du système informatisé de gestion des déplacements du personnel pour le personnel civil. Ce système ne concerne pas les militaires et le personnel de police, toujours gérés par un système manuel.

Pendant l'exercice 2010/11, les stocks de pièces détachées ont représenté moins de 4 % de la valeur d'inventaire du

parc automobile en 2009/10, à 3 % en 2010/11, grâce à la sous-traitance des travaux de maintien en condition de troisième et de deuxième niveaux et de réparation à la suite d'accidents, et grâce à la mise à disposition de véhicules pour le transport des agents recrutés sur le plan national à Khartoum

parc automobile, grâce à la sous-traitance des travaux de maintien en condition de troisième et de deuxième niveaux et de réparation à la suite d'accidents, et grâce à la mise à disposition de véhicules pour le transport des agents recrutés sur le plan national.

5.1.4 Augmentation du nombre de membres du personnel civil recruté sur le plan international logés dans des structures en dur dans les camps d'hébergement mis à disposition par l'ONU dans les postes de commandement de secteur (2008/09 : 73 %; 2009/10 : 80 %; 2010/11 : 90 %)

Au total, 2 937 unités d'hébergement ont été fournies sur plusieurs sites dans toute la zone de la mission et l'hébergement de 90 % du personnel civil est assuré.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
<b>Amélioration des services</b>		
Prestation de services de garde plus économiques grâce à l'augmentation de la sous-traitance à des prestataires de services locaux fiables dans toute la zone de la mission	Non	La sous-traitance n'a pas pu être organisée au Nord-Soudan et au Sud-Soudan à cause des incertitudes politiques
Achèvement du plan de réaménagement sur 3 ans prévoyant la construction de structures en dur en remplacement de préfabriqués dans les camps d'hébergement mis à disposition par l'ONU dans tous les postes de commandement de secteur	Non	La construction de 14 structures d'hébergement en dur a été achevée le 30 juin 2011 à la Maison des Nations Unies et 6 autres structures étaient en construction à cette date.
Mise en place d'un système informatisé de gestion des déplacements du personnel qui permettra de traiter les déplacements, de réserver les billets d'avion et de contrôler les créances du personnel beaucoup plus rapidement et efficacement	Oui	Le système informatisé de gestion des déplacements du personnel remplace le système manuel. Il est mis en place de façon progressive. La première phase, qui concerne le personnel civil, est terminée et le système fonctionne à 100 %. La deuxième phase, qui concerne le personnel de police et les militaires, n'avait pas encore été mise en place à la fin de l'exercice à cause du temps nécessaire à la mise en place du système et à sa rationalisation, qui doivent permettre d'en faire le système le plus efficace pour la gestion des nombreux besoins liés aux déplacements à bord d'aéronefs et au moyen de véhicules des Nations Unies, notamment le système des contrôles de sécurité, la gestion des frais de voyage dans la zone de mission et le passage au système de listes électroniques des passagers.
Fourniture de services de mise à disposition de véhicules plus économiques à Khartoum et El Obeid : sous-traitance des services réguliers	Non	Un contrat pour le transport du personnel de la MINUAD et de la MINUS recruté sur le plan national a été signé en mai 2011; il prévoit une

destinés aux agents de la MINUS et de la MINUAD recrutés sur le plan national à Khartoum, partage des ateliers d'entretien et de réparation et réduction de la demande d'autocars moyens et de pièces détachées

Amélioration de la gestion du parc de véhicules grâce à un examen régulier du taux d'utilisation des véhicules, au suivi du système CarLog et du système de gestion du parc automobile de manière à pouvoir satisfaire tout nouveau besoin dans les secteurs, notamment en rapport avec la DDR, un référendum ou d'autres besoins liés à l'appui aux programmes, en utilisant des véhicules qui font déjà partie du parc automobile

Fourniture de services de télécommunications plus efficaces grâce à l'optimisation du réseau, notamment la décentralisation de la station de télécommunications par satellite (Djouba et Khartoum), ce qui permettrait de réduire de 44 % les frais de location du répéteur de satellite

Visites d'inspection trimestrielles des équipes médicales des unités médicales régionales de niveaux II et III pour s'assurer que tout le matériel est fonctionnel et que du personnel médical spécialisé est présent et prêt à fournir des soins médicaux spécialisés à tout moment, afin qu'il soit moins nécessaire de procéder à des évacuations régionales vers Khartoum

Inventaires physiques et procédures validées d'enquête et de passation par profits et pertes de 100 % du matériel appartenant à l'ONU (2008/09 – inventaire de 86 % du matériel)

#### **Militaires, personnel de police et personnel civil**

Déploiement, relève et rapatriement d'un effectif autorisé moyen de 9 450 soldats, 525 observateurs militaires et 715 policiers des Nations Unies

moyenne de 25 autobus par jour le matin et 25 dans l'après-midi. À El Obeid, la sous-traitance des services de mise à disposition n'a pas été réalisée, faute de fournisseur satisfaisant.

Oui Toutes les stations du système CarLog ont été suivies quotidiennement, de même que les données envoyées par les secteurs et les bases d'opérations à la base de données principale du système CarLog. En s'appuyant sur les rapports concernant l'utilisation des véhicules fournis, la Mission a pu satisfaire les besoins dans les secteurs en rapport avec le programme de DDR et le référendum et d'autres besoins liés à l'appui aux programmes. Ces rapports ont permis d'optimiser l'utilisation des véhicules, ainsi que la politique de partage.

Oui Un gain d'efficacité a été obtenu grâce au réaligement de la bande passante entre les stations satellitaires du Nord-Soudan et du Sud-Soudan, rendu possible par une utilisation efficace de la largeur de bande allouée aux secteurs et aux bases d'opérations, sans qu'il ait fallu en ajouter, ce qui aurait nécessité nettement plus de ressources pour conserver un niveau de services équivalent.

Oui Inspection de 4 hôpitaux de niveau II et d'un hôpital de niveau III pour s'assurer de la disponibilité du matériel nécessaire pour traiter les patients sur place et réduire au minimum les évacuations médicales vers Khartoum

Toutes les structures de niveau II et III ont été inspectées tous les 6 mois.

99,9 % Des inventaires physiques ont été effectués pour 99,9 % du matériel appartenant à l'ONU.

Effectifs déployés, relevés et rapatriés :

467 Observateurs militaires

179 Officiers d'état-major

9 069 Militaires

637 Policiers des Nations Unies

Vérification, suivi et inspection du matériel appartenant aux contingents et du matériel de soutien logistique autonome destiné aux soldats et aux policiers, conformément à la politique du Siège	Oui Des inspections trimestrielles du matériel appartenant aux contingents et du matériel de soutien logistique autonome destiné aux soldats et aux policiers ont été effectuées et tous les rapports d'inspection de vérification (périodiques et de disponibilité opérationnelle) ont été correctement élaborés et soumis dans les temps au Siège de l'ONU. Les rapports concernaient 36 unités correspondant à 72 rapports de vérification (matériel majeur et matériel de soutien logistique autonome).
Fourniture de rations à 9 450 militaires en moyenne et de services de restauration à 263 militaires (38 spécialistes des transmissions et 225 militaires de passage) en moyenne chaque jour sur 29 sites	9 350 Militaires en moyenne, y compris des spécialistes des transmissions, ont bénéficié de rations sur 23 sites
Stockage de rations de combat et de réserves d'eau potable pour 10 jours pour un effectif moyen de 525 observateurs militaires, 9 450 soldats (dont 203 officiers d'état-major), 715 policiers des Nations Unies, 40 membres du personnel fourni par le Gouvernement et 4 685 civils (dont 149 fournisseurs internationaux)	Des rations de combat et des réserves d'eau potable pour 5 jours ont été stockées et fournies à : 482 Observateurs militaires 9 350 Militaires 670 Policiers des Nations Unies 25 Membres du personnel fourni par le Gouvernement 4 176 Civils
Administration d'un effectif moyen de 4 685 civils, dont 1 140 agents recrutés sur le plan international et 3 125 agents recrutés sur le plan national (y compris à des postes de temporaire), 420 Volontaires des Nations Unies et 149 fournisseurs internationaux	Administration d'un effectif moyen de : 960 Agents recrutés sur le plan international (y compris à des postes de temporaire) 2 803 Agents recrutés sur le plan national (y compris à des postes de temporaire) 413 Volontaires des Nations Unies
Mise en œuvre d'un programme de déontologie et de discipline à l'intention de l'ensemble du personnel civil et militaire ainsi que de tous les membres de la police, couvrant à la fois la formation, la prévention, le contrôle et l'application de mesures disciplinaires, le cas échéant, par l'intermédiaire de sessions de formation à l'arrivée dispensées à Khartoum (52 sessions), à Djouba (12 sessions) et dans les bases d'opérations et postes de commandement de secteur (72 sessions)	143 Sessions de formation à la déontologie et à la discipline ont été dispensées à un total de 4 009 membres du personnel de la Mission, et des sessions de formation à l'arrivée ont été proposées à 1 376 membres du personnel civil et militaire récemment déployés.  92 sessions de formation ont été offertes dans les secteurs sud dont 29 à Djouba et 63 dans les bases d'opérations.  51 sessions de formation à l'arrivée et 54 sessions d'information dans les secteurs nord ont été organisées.

Des cours de rafraîchissement des connaissances sur le thème de la lutte contre l'exploitation et les atteintes sexuelles ont été proposés chaque trimestre dans les secteurs afin de sensibiliser à ce type de fautes.

Des programmes d'information à l'intention de la population, en coopération avec l'équipe de pays des Nations Unies ont été menés à bien dans le cadre des activités d'information incombant à la Mission.

Des actions visant à prévenir les infractions en la matière, s'appuyant sur les politiques de développement, la publication de bulletins d'information, la conduite d'analyses des tendances et des évaluations du risque de comportement répréhensible ont été menées chaque trimestre.

### Installations et infrastructures

Entretien du quartier général de la Mission à Khartoum, des bâtiments et des structures d'hébergement de la MINUS au poste de commandement régional du sud à Djouba, des 6 postes de commandement de secteur, de la base logistique d'El Obeid, de Port-Soudan et de 19 bases d'opérations. Entretien des installations de 6 centres de DDR et 10 bureaux locaux de DDR dans lesquels le personnel de la MINUS partage les mêmes bureaux que le personnel de la Commission nationale de DDR

Expansion de la Maison des Nations Unies de Djouba en vue de regrouper l'ensemble du personnel civil de la MINUS et construction de structures d'hébergement permanentes. Expansion de la base logistique de Djouba pour faciliter la livraison de fournitures en passant par le Kenya et l'Ouganda

Fourniture de services d'assainissement sur tous les sites, notamment des services de traitement des eaux usées et de ramassage et d'enlèvement des ordures au quartier général de la Mission, aux 6 postes de commandement de secteur, à la base

Oui L'entretien courant de toutes les structures existantes, y compris les unités d'hébergement, les bureaux, les cuisines et les buanderies, a été assuré. Les réseaux électriques, les systèmes d'alimentation en eau et d'assainissement et les blocs sanitaires, les réseaux d'égouts, les passages piétonniers, les systèmes de climatisation, les groupes électrogènes et les aménagements terrestres ont été vérifiés et entretenus de façon systématique sur tous les sites, dont les abords ont également été entretenus régulièrement.

Oui La Maison des Nations Unies a été construite à Djouba pour héberger le personnel de l'ensemble des composantes civiles et militaires comme suit :

4 immeubles de bureaux de deux étages sont achevés et occupés et la construction de 8 nouveaux immeubles de deux étages est en cours.

11 kilomètres de routes internes ont été construites; et l'expansion de la base logistique de Djouba est terminée.

Oui Les services d'assainissement existants ont été entretenus au quartier général de la Mission, aux 6 postes de commandement de secteur, à la base logistique d'El Obeid, dans 19 bases d'opérations et 27 bases de soutien au pays.

logistique d'El Obeid, à Port-Soudan et dans 19 bases d'opérations

Exploitation et expansion des services de gestion des déchets solides à l'état-major de la Mission et dans tous les secteurs, avec notamment l'utilisation de méthodes d'enlèvement des déchets plus soucieuses de l'environnement grâce à l'installation de stations de traitement thermique dans les postes de commandement de secteur

Oui Le ramassage et l'enlèvement des déchets solides a été effectué dans tous les secteurs, et ces déchets ont été déposés dans des décharges municipales ou sur place dans des sites prévus à cet effet.

Exploitation et entretien de 17 stations de traitement des eaux appartenant à l'ONU, de 57 puits dans toute la zone de la mission et de 50 stations d'épuration des eaux usées appartenant à l'ONU

Oui Exploitation et entretien d'un total de 16 stations de traitement des eaux, dont 15 sont fonctionnelles, et de 49 puits dans toute la zone de la mission. Une usine de traitement des eaux usées a été installée à 75 %.

Exploitation et entretien de 744 groupes électrogènes appartenant à l'ONU dans toute la zone de la mission

Non 460 groupes électrogènes appartenant à l'ONU ont été exploités et entretenus. Ce chiffre inférieur à celui prévu s'explique par l'utilisation de groupes électrogènes plus puissants.

Stockage et distribution de 17,6 millions de litres de carburants et lubrifiants pour groupes électrogènes

22,4 millions Litres de carburants pour groupes électrogènes ont été stockés et distribués. Ce chiffre supérieur aux prévisions s'explique par le fait que les groupes électrogènes 500 KVA ont une consommation de carburant plus importante que celle des groupes électrogènes 160/250 KVA, qu'ils ont remplacés.

Entretien de 160 kilomètres d'itinéraires logistiques principaux et secondaires, contre 94 kilomètres en 2008/09

Non 88 kilomètres de la route entre Yei et Kaya ont été entretenus et 10 kilomètres de la route menant au camp de la MINUS à Yei ont été remis en état. L'équipe d'entretien des routes a par la suite été transféré à Djouba pour construire l'aire de trafic de la MINUS à l'aéroport de Djouba pour pallier la pénurie grandissante de places de parking pour les aéronefs de la Mission.

Maintenance et remise en état de 6 aérodromes (Kadugli, Malakal, Djouba, Ed-Damazin, Wau et El Obeid), de 8 pistes d'atterrissage et de 14 hélistations dans toute la zone de la mission

Non Pendant l'exercice considéré, les travaux de construction de nouvelles installations, d'entretien et de réparation des aérodromes, des pistes d'atterrissage et des hélistations dans la zone de la mission ont compris la construction d'une aire de trafic et de voies de circulation à Khartoum et à El Obeid.

La construction d'une aire de trafic à l'aéroport international de Djouba a été lancée et les travaux en étaient à 45 % d'achèvement.

Déminage d'éléments des infrastructures de transport existantes, notamment réalisation d'une

1 435 Kilomètres de routes ont été évalués et vérifiés pendant l'exercice. L'objectif fixé n'a pas été

étude technique de 2 819 kilomètres de routes par des équipes de levée à l'appui des activités de la Mission et contribution aux travaux de déminage humanitaire selon que de besoin

atteint car les mauvaises conditions météorologiques ont empêché les équipes de travailler en continu dans certaines zones, et des problèmes de sécurité ont entravé leur travail dans d'autres zones. Cependant, lorsque les unités de déminage ne travaillaient pas à la vérification et à l'évaluation des routes, elles s'acquittaient d'autres tâches hautement prioritaires comme le déminage d'infrastructures essentielles, notamment les marchés, les écoles, les hôpitaux et les terrains désignés pour la réinstallation des populations.

Maintien de capacités d'intervention rapide au niveau régional pour répondre aux besoins imprévus de déminage ou d'enlèvement des restes explosifs de guerre que la MINUS ou l'équipe de pays des Nations Unies aura détectés

Oui Les contrats avec 6 entreprises commerciales de déminage dans le Nord (soit 26 équipes travaillant sur le terrain) et 5 dans le Sud (là aussi avec 26 équipes) ont été maintenus. En outre, 6 équipes aussi bien dans le Nord que dans le Sud, d'une grande mobilité, ont été capables de répondre rapidement à tout besoin imprévu de déminage.

### Transports terrestres

Exploitation et entretien de 2 907 véhicules appartenant à l'ONU, dans 9 ateliers de 9 sites (Khartoum, El Obeid, Djouba, Wau, Rumbek, Malakal, Abyei, Ed-Damazin et Kadugli)

3 240 véhicules, camions et remorques appartenant à l'ONU ont été exploités et entretenus dans 9 ateliers répartis sur toute la zone de la mission.

Exploitation d'un service de transport quotidien pour tout le personnel civil et militaire, ainsi que tous les membres de la police, à Khartoum et dans les postes de commandement de secteur

Non Le service de transport quotidien de Khartoum a été opérationnel et a transporté en moyenne 13 200 passagers par mois, couvrant en moyenne 93 975 kilomètres par mois.

Distribution de 6,38 millions de litres de carburants et de lubrifiants pour les transports terrestres

6,6 millions Litres de carburants pour les transports terrestres ont été distribués pendant l'exercice.

### Transports aériens

Entretien et exploitation de 11 avions et de 28 hélicoptères dans toute la zone de la mission, y compris 2 avions à coûts partagés avec la MINUAD

Ont été exploités et entretenus :

11 Avions plus les 3 avions utilisés dans le cadre du référendum

30 Hélicoptères, ainsi que les 19 autres hélicoptères utilisés dans le cadre du référendum

Fourniture de 20 896 heures de vol (9 290 réparties sur les 11 avions et 11 606 réparties sur les 28 hélicoptères) pour assurer les vols intérieurs et régionaux réguliers pour le transport de passagers et de cargaisons, la relève des contingents, les vols spéciaux, l'évacuation sanitaire, les patrouilles et les vols d'observation

24 201 Heures de vol ont été utilisées, réparties entre les avions et les hélicoptères (respectivement 9 288 et 15 685 heures).

Coordination, assistance et prestation de services de lutte contre l'incendie sur les sites où la MINUS effectue ses vols	Oui	Des autopompes et des matériaux de lutte contre l'incendie ont été fournis à l'Autorité de l'aviation civile soudanaise à El Obeid, Ed-Damazin, Kadugli, Malakal, Wau, Rumbek et Djouba
Distribution de 22,8 millions de litres de carburants et de lubrifiants pour les transports aériens	31,2 millions	Litres de carburants ont été distribués pour les transports aériens pendant l'exercice.
<b>Transports maritimes ou fluviaux</b>		
Distribution de 70 503 litres de carburants et lubrifiants pour les transports maritimes ou fluviaux assurés par 9 patrouilleurs et 1 navire	63 600	Litres de carburants ont été distribués pour les transports maritimes ou fluviaux assurés par 9 patrouilleurs pendant l'exercice
<b>Transmissions</b>		
Appui et entretien d'un réseau satellitaire comprenant 2 stations terriennes principales (7,3 mètres), une à Djouba et l'autre à Khartoum, assurant la transmission de communications vocales, de télécopies, de vidéos et de données, ainsi que 51 microterminaux VSAT dans toute la zone de la mission		Un appui et un entretien ont été fournis pour : 2 Stations terriennes principales de 7,3 mètres, une à Khartoum et l'autre à Djouba 53 Stations terriennes, dont 34 au Sud-Soudan, 2 à Abyei et 17 autres dans le nord du Soudan
Appui et entretien de 120 centraux téléphoniques et 42 liaisons hertziennes à haute capacité		Un appui et un entretien ont été fournis pour : 92 Centraux téléphoniques 59 Liaisons hertziennes
Services d'appui et d'entretien pour 1 550 émetteurs mobiles à haute fréquence, 2 052 émetteurs mobiles VHF qui seront déployés pour couvrir les besoins dans les transports terrestres et 6 963 postes de radio portatifs VHF		Un appui et un entretien ont été fournis pour : 1 642 Émetteurs mobiles à haute fréquence 1 950 Émetteurs mobiles VHF 6 343 Postes de radio portatifs VHF
Entretien et déploiement de 5 systèmes mobiles de télécommunications qui font partie du plan de reprise après sinistre et de continuité des opérations de la Mission		5 Systèmes mobiles de télécommunications ont été déployés et entretenus.
Services d'appui et d'entretien pour 26 salles de radiocommunications dans les bureaux locaux pour le repérage des véhicules, la localisation des aéronefs et les opérations aériennes		26 Salles de radiocommunications ont bénéficié de services d'appui et d'entretien.
Services d'appui et d'entretien pour 23 stations de radiodiffusion et 4 installations de production radiophonique à Khartoum, Djouba, Malakal et Wau		Ont bénéficié de services d'appui et d'entretien : 25 Sites pourvus d'émetteurs radio, y compris 10 nouveaux sites au Sud-Soudan 4 Installations de production radiophonique, à Khartoum, Djouba, Wau et Malakal

## Informatique

Services d'appui et d'entretien pour 191 serveurs, 4 663 ordinateurs de bureau, 1 335 ordinateurs portables, 1 153 imprimantes et 244 expéditeurs numériques sur 40 sites

Ont bénéficié de services d'appui et d'entretien :

111	Serveurs
4 279	Ordinateurs de bureau
1 334	Ordinateurs portables
1 153	Imprimantes
231	Expéditeurs numériques

Exploitation et entretien de réseaux locaux (LAN) et de réseaux étendus (WAN) pour 6 200 usagers sur 40 sites et du réseau local sans fil, composé de 225 points d'accès et passerelles

Ont bénéficié de services d'appui et d'entretien :

40	Sites
6 595	Comptes de courrier électronique actifs

## Services de cartographie

Fourniture de 6 000 cartes à grande échelle à la Commission chargée de la démarcation de la frontière entre le Nord et le Sud, 12 000 cartes en vue du référendum au Sud-Soudan et 5 800 cartes aux militaires, à la Police des Nations Unies, aux services de sécurité et à tous les autres bureaux

6 000	Cartes à grande échelle ont été fournies à la Commission chargée de la démarcation de la frontière entre le Nord et le Sud.
6 781	Cartes ont été distribuées en vue du référendum au Sud-Soudan.
7 268	Cartes ont été fournies aux militaires, à la Police des Nations Unies, aux services de sécurité et à tous les autres bureaux.

Mise au point d'une application du système d'information géographique (SIG) pour la collecte de données en temps réel à l'intention des membres de la Police des Nations Unies, des militaires et des agents de sécurité, et fourniture d'une application SIG fondée sur le Web pour le système informatisé d'aide à la décision

Oui Toutes les étapes de la mise en place de l'application du SIG pour la collecte de données en temps réel et de l'application SIG fondée sur le Web pour le système informatisé d'aide à la décision se sont déroulées comme prévu.

## Services médicaux

Exploitation et entretien de 34 dispensaires de niveau I (9 civils et 25 militaires), 5 centres médicaux de niveau II et de 1 hôpital de niveau III; présence de 28 équipes médicales de l'avant et de 5 équipes chargées de l'évacuation sanitaire aérienne dans toute la zone de la mission

Oui Les installations médicales ont été exploitées et entretenues conformément aux prévisions chiffrées.

Maintien d'un plan d'évacuation par voies terrestre et aérienne pour l'ensemble de la Mission vers tous les endroits où l'ONU est implantée, notamment vers 5 centres médicaux de niveau IV à Nairobi (2 hôpitaux) et au Caire (3 hôpitaux), et de 1 arrangement d'évacuation médicale aérienne (Fondation pour la médecine et la recherche en Afrique) en dehors de la zone de la mission

Oui Des plans d'évacuation dans les meilleurs délais par voies terrestre et aérienne ont été maintenus pour l'ensemble de la Mission, notamment vers 4 centres médicaux de niveau IV à Nairobi et au Caire et 4 hôpitaux de niveau III au Soudan, ainsi que vers la Fondation pour la médecine et la recherche en Afrique à Nairobi.

Prestation de services concernant le VIH, dont des services de conseils et de dépistage volontaire et confidentiel à l'intention de 13 414 membres du personnel de la Mission, et un programme de sensibilisation de l'ensemble du personnel, y compris 12 cours sur l'échange d'informations entre collègues dispensés à 350 membres du personnel de la Mission

Oui 328 services de conseils et de dépistage volontaire et confidentiel ont été fournis dans tous les secteurs pendant l'exercice considéré.

11 cours, sur l'échange d'informations sur le VIH/sida entre collègues d'une part, et à l'intention des agents de changement d'autre part, ont été proposés; ils ont concerné 304 participants, dont 152 issus du pays hôte.

## Sécurité

Services de sécurité assurés 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 dans toute la zone de la mission

Oui Les services de sécurité ont été assurés dans tous les secteurs 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

Protection rapprochée du personnel supérieur de la Mission et des dignitaires en visite, 24 heures sur 24

Oui La protection rapprochée du personnel supérieur de la Mission et des dignitaires en visite a été assurée selon que de besoin.

Conduite d'enquêtes au sujet de 981 incidents et 213 accidents mettant en cause des membres du personnel ou des biens de la Mission

956 Enquêtes ont été closes et 25 dossiers restent ouverts.

Conduite de 338 évaluations des conditions générales de sécurité et inspections et évaluations des conditions de sécurité incendie, y compris en ce qui concerne les logements, dans toute la zone de la mission

297 Inspections des conditions de sécurité incendie, ainsi que des enquêtes et des évaluations portant sur les logements ont été conduites

Organisation de 416 séances d'information sur la sécurité et les plans d'urgence à l'intention de l'ensemble du personnel de la Mission

401 Sessions de formation à la sécurité ont été tenues. Des simulations pour répéter les plans d'urgence ont été organisées dans les zones de conflit avec les agents en tenue. Des simulations et des exercices de coordination ont été organisés dans les zones d'Abyei, d'Ed-Damazin et de Kadugli.

Organisation de 50 sessions de formation de base en matière de sécurité, 37 sessions de formation des responsables de la sécurité incendie, 90 sessions de formation de base en matière de prévention des incendies et 8 exercices d'évacuation à l'intention de tous les nouveaux membres de la Mission, et formation des formateurs dans tous les sites de la Mission

Oui Les sessions hebdomadaires de formation de base en matière de sécurité ont été effectuées conformément aux prévisions, de même que les exercices d'évacuation en cas d'incendie, les formations à l'intention des responsables de la sécurité incendie et les programmes de formation à la prévention des incendies, dans tous les secteurs.

### III. Exécution du budget

#### A. Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1<sup>er</sup> juillet 2010 au 30 juin 2011)

Catégorie de dépenses	Montant alloué (1)	Dépenses (2)	Écarts	
			Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage (4) = (3)/(1)
<b>Militaires et personnel de police</b>				
Observateurs militaires	26 483,7	26 415,3	68,4	0,3
Contingents	258 181,0	240 118,0	18 063,0	7,0
Police des Nations Unies	36 983,8	35 580,5	1 403,3	3,8
Unités de police constituées	–	–	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>321 648,5</b>	<b>302 113,8</b>	<b>19 534,7</b>	<b>6,1</b>
<b>Personnel civil</b>				
Personnel recruté sur le plan international	142 713,5	159 094,3	(16 380,8)	(11,5)
Personnel recruté sur le plan national	67 887,4	70 836,2	(2 948,8)	(4,3)
Volontaires des Nations Unies	18 565,5	18 611,5	(46,0)	(0,2)
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	16 499,6	11 513,5	4 986,1	30,2
<b>Total partiel</b>	<b>245 666,0</b>	<b>260 055,5</b>	<b>(14 389,5)</b>	<b>(5,9)</b>
<b>Dépenses opérationnelles</b>				
Personnel fourni par des gouvernements	1 779,7	1 228,0	551,7	31,0
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–
Consultants	590,4	791,8	(201,4)	(34,1)
Voyages	6 626,3	8 127,5	(1 501,2)	(22,7)
Installations et infrastructures	91 008,4	91 846,8	(838,4)	(0,9)
Transports terrestres	20 021,2	17 254,5	2 766,7	13,8
Transports aériens	182 102,6	195 388,0	(13 285,4)	(7,3)
Transports maritimes ou fluviaux	101,7	57,0	44,7	44,0
Communications	26 604,2	20 099,3	6 504,9	24,5
Informatique	16 863,7	15 591,6	1 272,1	7,5
Santé	9 851,4	9 408,0	443,4	4,5
Matériel spécial	2 753,5	2 694,3	59,2	2,1
Fournitures, services et matériel divers	81 408,7	73 473,5	7 935,2	9,7
Projets à effet rapide	1 000,0	646,8	353,2	35,3
<b>Total partiel</b>	<b>440 711,8</b>	<b>436 607,1</b>	<b>4 104,7</b>	<b>0,9</b>
<b>Total brut</b>	<b>1 008 026,3</b>	<b>998 776,6</b>	<b>9 249,9</b>	<b>0,9</b>
Recettes provenant des contributions du personnel	26 360,4	30 300,3	(3 939,9)	(14,9)
<b>Total net</b>	<b>981 665,9</b>	<b>968 476,1</b>	<b>13 189,8</b>	<b>1,3</b>
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
<b>Total</b>	<b>1 008 026,3</b>	<b>998 776,4</b>	<b>9 249,9</b>	<b>0,9</b>

## B. Dépenses du Centre de services régional d'Entebbe

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Dépenses</i>
<b>Personnel civil</b>	
Personnel recruté sur le plan international	–
Personnel recruté sur le plan national	–
Volontaires des Nations Unies	–
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	–
<b>Total partiel</b>	<b>–</b>
<b>Dépenses opérationnelles</b>	
Consultants	–
Voyages	10 200
Installations et infrastructures	18 837
Transports terrestres	14 440
Transports aériens	–
Communications	1 926
Informatique	7 039
Santé	1 197
Matériel spécial	–
Fournitures, services et matériel divers	3 886
<b>Total partiel</b>	<b>57 525</b>
<b>Total brut</b>	<b>57 525</b>
Recettes provenant des contributions du personnel	–
<b>Total net</b>	<b>57 525</b>
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–
<b>Total</b>	<b>57 525</b>

24. Le Centre de services régional installé sur la plate-forme logistique d'Entebbe, en Ouganda, a été créé par la résolution 64/269 de l'Assemblée générale et fonctionne depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2010. Il a été décidé que le personnel et les ressources financières du Centre pour l'exercice 2010/11 proviendraient principalement de la réaffectation des ressources allouées aux missions qu'il dessert [MONUSCO, MINUS, MINUAD, Bureau d'appui de l'ONU pour la Mission de l'Union africaine en Somalie (UNSOA), Bureau des Nations Unies au Burundi (BNUB) et Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine (BINUCA)]. La part de chaque mission a été calculée en proportion du montant total brut approuvé de leur budget respectif pour l'exercice 2010/11 par rapport au montant total cumulé des budgets de toutes ces missions.

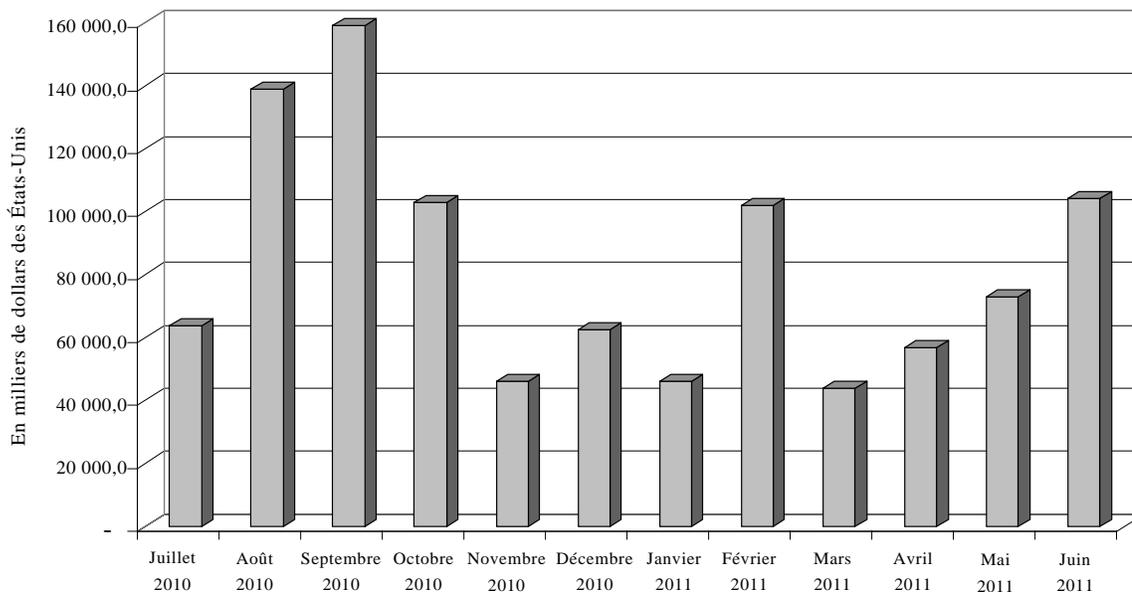
### C. Récapitulatif des réaffectations de ressources

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Répartition initiale du montant approuvé</i>	<i>Montants réaffectés</i>	<i>Répartition révisée</i>
I. Militaires et personnel de police	321 649	(18 470)	303 179
II. Personnel civil	245 666	14 427	260 093
III. Dépenses opérationnelles	440 712	4 043	444 755
<b>Total</b>	<b>1 008 027</b>	<b>–</b>	<b>1 008 027</b>
Pourcentage de réaffectations			1,8

25. Les réaffectations de ressources, principalement de la catégorie I (Militaires et personnel de police) à la catégorie II (Personnel civil), ont été effectuées pour couvrir les dépassements au titre des coûts salariaux effectifs et des dépenses communes du personnel recruté sur le plan international et national, tenant essentiellement au fait que les taux de vacance de postes effectifs ont été inférieurs aux prévisions.

### D. Évolution des dépenses mensuelles



26. Les dépenses plus élevées que prévu en août et en septembre 2011 correspondent au début du cycle des achats annuel et à l'engagement de fonds en vue du remboursement des montants dus aux pays fournisseurs de contingents au titre des dépenses afférentes aux contingents, du matériel leur appartenant et du soutien logistique autonome.

**E. Autres recettes et ajustements**

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>
Intérêts créditeurs	4 425,4
Recettes diverses ou accessoires	1 399,0
Contributions volontaires en espèces	
Ajustements sur exercices antérieurs	–
Annulation d'engagements d'exercices antérieurs	23 389,3
<b>Total</b>	<b>29 213,7</b>

**F. Dépenses de matériels appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome**

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Dépenses</i>
<b>Matériel majeur</b>	
Observateurs militaires	–
Contingents	51 137,0
Unités de police constituées	–
<b>Total partiel</b>	<b>51 137,0</b>
<b>Soutien logistique autonome</b>	
Installations et infrastructures	19 268,3
Communications	8 428,7
Santé	8 077,6
Matériel spécial	2 694,2
<b>Total partiel</b>	<b>38 468,8</b>
<b>Total</b>	<b>89 605,8</b>

<i>Facteurs approuvés pour la Mission</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>Date du dernier examen</i>
<b>A. Facteurs applicables à la zone de la mission</b>			
Contraintes du milieu	3,8	24 mars 2005	–
Usage opérationnel intensif	2,6	24 mars 2005	–
Actes d'hostilité ou abandon forcé	3,3	24 mars 2005	–
<b>B. Facteurs applicables aux pays d'origine</b>			
Différentiel de transport	0-3,0		

#### IV. Analyse des écarts<sup>1</sup>

	<i>Écart</i>	
<b>Contingents</b>	18 063,0	7,0 %

27. Le solde inutilisé s'explique principalement, d'une part, par le fait que les coûts effectifs de remplacement, relève et rapatriement ont été moins importants que prévu en raison de la baisse des frais d'affrètement aérien et, d'autre part, par la diminution du coût des rations, due à des prix unitaires et à des frais de transport moindres ainsi qu'à la disponibilité de stocks de secours suffisants.

	<i>Écart</i>	
<b>Police des Nations Unies</b>	1 403,3	3,8 %

28. Le solde à cette rubrique tient essentiellement au fait que le taux de vacance de poste effectif a été plus élevé que prévu (6,3 % contre 1 % inscrit au budget).

	<i>Écart</i>	
<b>Personnel recruté sur le plan international</b>	(16 380,8)	(11,5 %)

29. Le dépassement à cette rubrique s'explique par des dépenses communes du personnel effectives plus importantes que prévu, associées à un taux de vacance de poste inférieur aux prévisions (19,1 % contre 26 % inclus dans le budget). Ce dépassement a en partie été compensé par une réduction des dépenses au titre de la prime de risque.

	<i>Écart</i>	
<b>Personnel recruté sur le plan national</b>	(2 948,8)	(4,3 %)

30. Le dépassement a pour principale origine le niveau effectif de dépenses communes du personnel, plus élevé que prévu, une progression dans le barème des traitements et un taux de vacance de poste effectif inférieur aux prévisions pour les agents des services généraux recrutés sur le plan national (8,8 % contre 15 % prévu au budget). Il a été partiellement contrebalancé par une réduction de la prime de risque.

	<i>Écart</i>	
<b>Personnel temporaire (autre que pour les réunions)</b>	4 986,1	30,2 %

31. Le solde tient, d'une part, au fait que les taux de vacance de poste pour le personnel temporaire recruté sur le plan international et national ont été plus élevés que prévu (44,6 % et 47,5 %, respectivement, contre les 20 % et 16 % initialement prévus) et, d'autre part, à une réduction de la prime de risque.

<sup>1</sup> Les écarts, dont le montant est exprimé en milliers de dollars des États-Unis, sont analysés lorsqu'ils atteignent au moins ± 5 % ou 100 000 dollars.

	<i>Écart</i>	
<b>Personnel fourni par des gouvernements</b>	551,7	31,0 %

32. Le solde tient au fait que le taux de vacance de poste effectif pour le personnel fourni par des gouvernements s'est élevé à 37,5 %, contre 5 % prévu au budget.

	<i>Écart</i>	
<b>Consultants</b>	(201,4)	(34,1 %)

33. Le dépassement à cette rubrique est principalement dû aux dépenses supplémentaires liées à l'embauche de trois consultants pour le Groupe du Secrétaire général pour l'appui aux référendums au Soudan.

	<i>Écart</i>	
<b>Voyages</b>	(1 501,2)	(22,7 %)

34. Le dépassement s'explique par les voyages non prévus réalisés en soutien aux Services d'appui intégrés et les frais de transport ainsi que par les déplacements effectués pour coordonner la mise en place de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud. Par ailleurs, les frais de déplacement à l'intérieur de la zone de la Mission pour le personnel militaire et civil ont été plus élevés que prévu.

	<i>Écart</i>	
<b>Installations et infrastructures</b>	(838,4)	(0,9 %)

35. Le dépassement à cette rubrique est imputable aux facteurs ci-après : l'achat de générateurs plus chers que prévu et, en raison de leur plus grande capacité, la consommation accrue de carburants et lubrifiants; une augmentation des ressources nécessaires au titre des services de construction, notamment pour couvrir les dépenses supplémentaires afférentes à la construction de cuves en béton et autres structures et à l'achèvement de la construction de la Maison des Nations Unies à Djouba; enfin, au surcoût dû à la location de bureaux pour les équipes d'appui au référendum. Cet écart a été en partie compensé par de plus faibles dépenses au titre des services de sécurité et d'entretien, en raison des retards pris dans le processus d'externalisation, et par une sous-utilisation des crédits prévus au titre des travaux d'aménagement et de rénovation.

	<i>Écart</i>	
<b>Transports terrestres</b>	2 766,7	13,8 %

36. Le solde s'explique surtout par des dépenses moins élevées que prévu pour l'achat de véhicules, la Mission en ayant récupéré 204 d'autres missions, par les retards pris sur le calendrier des réparations et de l'entretien, et par des dépenses moindres pour l'achat de pièces détachées. Cet écart a été en partie contrebalancé par des dépenses plus importantes que prévu au titre des carburants et lubrifiants, en raison de l'augmentation des prix et du niveau élevé de consommation du parc de véhicules vieillissant.

	<i>Écart</i>	
<b>Transports aériens</b>	(13 285,4)	(7,3 %)

37. Le dépassement est en grande partie dû aux frais plus importants que prévu pour la location et l'exploitation d'avions, en raison d'un déficit de recouvrement des coûts, et d'hélicoptères, deux appareils supplémentaires ayant été loués. Cet écart a partiellement été compensé par le fait que les dépenses au titre des carburants et lubrifiants ont été moins élevées que prévu, le nombre d'heures de vol ayant été inférieur.

	<i>Écart</i>	
<b>Transports maritimes ou fluviaux</b>	44,7	44,0 %

38. L'écart tient essentiellement au fait que les dépenses au titre des carburants et lubrifiants ont été moins importantes que prévu parce que le prix du carburant et le niveau des activités opérationnelles ont été inférieurs aux prévisions.

	<i>Écart</i>	
<b>Communications</b>	6 504,9	24,5 %

39. Ce solde s'explique principalement par le fait que l'utilisation de fournisseurs d'accès à l'Internet et les achats de matériels de communications ont été moins importants que prévu.

	<i>Écart</i>	
<b>Informatique</b>	1 272,1	7,5 %

40. Le solde à cette rubrique s'explique en grande partie par des dépenses en matériel moins élevées que prévu en raison de réductions consenties par les fournisseurs et une baisse des frais engagés pour les services informatiques, les pièces détachées et les fournitures.

	<i>Écart</i>	
<b>Santé</b>	443,4	4,5 %

41. Cet écart provient du fait que les dépenses au titre des fournitures médicales ont été moins élevées que prévu, celles-ci étant déjà disponibles, et d'un changement au niveau du plan d'accompagnement pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration.

	<i>Écart</i>	
<b>Fournitures, services et matériel divers</b>	7 935,2	9,7 %

42. Le solde à cette rubrique est dû à des charges inférieures à celles prévues au budget au titre du programme de désarmement, de démobilisation et de réintégration, certains projets n'ayant pas été mis en œuvre dans les délais en raison

des conditions de sécurité dans certaines zones. Il a été en partie contrebalancé par des dépenses plus élevées que prévu au titre du fret, liées à l'envoi de conteneurs et de véhicules depuis la Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad à destination de Djouba.

	<i>Écart</i>	
<b>Projets à effet rapide</b>	353,2	35,3 %

43. Le solde à cette rubrique s'explique par le fait que les conditions de sécurité dans certaines régions ont empêché la mise en œuvre de projets prévus.

## V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

44. En ce qui concerne le financement de la Mission des Nations Unies au Soudan, il conviendrait que l'Assemblée générale :

a) Se prononce sur l'affectation du solde inutilisé de l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2010 au 30 juin 2011, soit 9 249 900 dollars;

b) Se prononce sur l'affectation des recettes et ajustements divers de l'exercice clos au 30 juin 2011, s'élevant à 29 213 700 dollars, et composés d'intérêts créditeurs (4 425 400 dollars), de recettes diverses ou accessoires (1 399 000 dollars) et de l'annulation d'engagements d'exercices antérieurs (23 389 300 dollars).